Paysage rural - urbanisme soutenable ?

Entre Morvan et Bauges,
des contextes privilégiés d'expérimentation et de recherche

Parc Naturel Régional du Massif du Morvan
Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Chronique d'un atelier 07

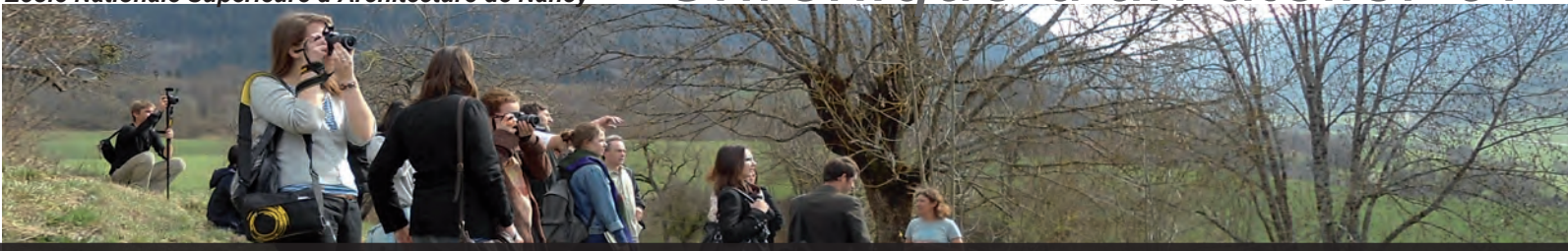

Master Architecture, Villes & Territoires - Atelier Aménagement du Territoire 2012

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2 rue Bastien Lepage
B.P. 435 - 54001 NANCY Cedex
Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30
E-mail : ean@nancy.archi.fr
Site internet : http://www.nancy.archi.fr

Maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Avenue Denis Therme
73630 LE CHATELARD
Tél. : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97
E-mail : info@pnr-massif-bauges.fr
Site internet : http//www.pnr-massif-bauges.fr

Maison du Parc Naturel Régional du Morvan

Maison du Parc
58 230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 00 - Fax : 03 86 78 74 22
E-mail : tourisme@parcdumorvan.org
Site internet : http://www.parcdumorvan.org

PARTENAIRES :

Parc Naturel Régional du Morvan
Commune de LA ROCHE-EN-BRENIL (21)
Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Commune de JARSY (73)

REALISATION PLAQUETTE :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY
Master "Villes, Territoires et Sociétés"
Atelier de projet 2011-2012 "aménagement et développement des territoires"
Professeur responsable : Marc VERDIER
En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.
Réalisation du document : Camille LAMELLIERE et Céline PETITJEAN
Septembre 2012

Crédits photographiques et sources documentaires :
les photos ont été réalisées par les étudiants, sauf mention contraire,
les fonds cartographiques sont issus du SIG du PNRMB

NOTE AU LECTEUR

Le présent document a été réalisé en vue de restituer le travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture. La présentation de ce travail a nécessité un tri et un choix dans les documents produits, mais ceux-ci n'ont pas été remaniés.

DOMINIQUE GAUZIN-MÜLLER

Architecte et rédactrice en chef de la revue Ecologik

Quand l'architecture construit le territoire...

Depuis 2005, Marc Verdier et ses groupes d'étudiants de master se penchent chaque année sur des communes rurales volontairement « ordinaires », belles au bois dormant réveillées par l'enthousiasme de ces jeunes et de leur mentor. Ces ateliers s'appuient sur une connivence avec les Parcs naturels régionaux, centres de ressources précieux pour leur territoire et pionniers d'une approche éco-responsable qui implique la valorisation des produits et savoir-faire locaux et la mise en place de circuits courts.

Cette année, les groupes ont été confrontés à deux sites: un dans le Morvan, l'autre dans les Bauges. Pourquoi deux ? Pour expérimenter la méthode de sustainablemaping à travers la découverte de deux paysages (géographie, géologie, topographie, climat) et l'analyse de deux histoires (social, culturel, économique, politique) ainsi que des ressources qui en découlent. Les (mé)tissages entre les deux études enrichissent la démarche : appréhender local mais penser global ! Cette approche très pédagogique n'apporte pas des recettes mais nourrit l'esprit critique des futurs architectes, dans le souci de leur développement personnel et professionnel.

Pendant ces ateliers, une question est toujours sous-jacente : que peut apporter l'architecture dans la construction d'un territoire ? Le modèle du Vorarlberg, ce petit Land autrichien qui applique pragmatiquement le développement durable dans tous les secteurs d'activités, a prouvé le rôle moteur des architectes dans ce processus. Marc Verdier et ses étudiants, à leur échelle, reprennent le flambeau des Baukünstler pour élaborer le changement de paradigme avec les élus et autres acteurs locaux.

A la fin de leur « semaine de terrain », les architectes en herbe doivent restituer ce qu'ils ont compris du territoire et proposer de grandes orientations pour un avenir éco-responsable de la commune. Pour cela, ils jouent à la fois de leur cerveau gauche, qui analyse les données, et de leur cerveau droit, celui de l'intuition et de l'empathie, qui tisse des liens entre les informations. Ils prennent le temps d'interroger des élus et techniciens, des commerçants, artisans, agriculteurs mais aussi de discuter, au hasard

de leur déambulation, avec une vieille dame sur le pas de sa porte ou un gamin dans la rue. Tous ces acteurs passionnés donc passionnants de leur territoire savent décrire avec justesse et émotion ce terroir auquel ils sont attachés et dont ils veulent préserver l'authenticité culturelle.

Quinze jeunes qui arpentent un village, cela ne passe pas inaperçu ! Après avoir écouté les demandes de la commune, les étudiants les réinterprètent, laissant parfois dans leur sillage plus de questions que de réponses… L'essentiel est dans la nouvelle vision qu'ils offrent. Leurs propositions d'aménagement alimentent les réflexions autour d'un PLU ou d'un PADD, remettant à plat des pratiques désuètes, lourd héritage d'une époque où l'on croyait les ressources inépuisables.

A Jarsy, par exemple, une équipe a revisité le projet d'agrandissement de la commune. Ne pourrait-on pas accueillir les trente familles attendues en glissant des logements dans le tissu existant ? Restructuration de bâtiments, remplissage de dents creuses, surélévation… Ces solutions qui redonnent de la valeur à des espaces qui sont bien plus que du foncier répondent aussi à une question lancinante : en période de crise, comment recevoir de nouveaux habitants avec peu ou pas d'investissement public dans les réseaux et infrastructures ?

Pédagogiques, ces ateliers hors les murs le sont à la fois pour les étudiants - plongés dans une réalité qui sera la pratique quotidienne de leur métier sous la houlette compétente et bienveillante de Marc Verdier - et pour les élus et acteurs locaux, bousculés dans leurs habitudes. Une dynamique s'installe autour de l'identité du territoire : de cet intérêt extérieur pour leur village, les habitants tirent une fierté qui renforce l'estime de soi et le sentiment d'appartenance. Un processus gagnant-gagnant qui s'accompagne chaque année de belles rencontres humaines, fondatrices pour nos futurs professionnels. Des années après, ceux qui l'ont vécu en parlent encore avec des étoiles dans les yeux…

Préambules 1

p.8

Jean-Claude BIGNON, *Échange avec un enseignant de l'ENSAN*

Marc VERDIER, *La ville n'a plus le métropole de l'urbain*

Le mot des étudiants, *Le choix de l'atelier Villes et Territoires*

Des échanges durables : 2

7 ans dans le réseau des Parcs Naturels Régionnaux

p.16

Lorenzo Diez, directeur de l'ENSA de Nancy, *La recherche et le "terrain" comme condition de l'enseignement*

La massif du Morvan : une exception territoriale aux confins du bassin parisien

Le Parc Naturel Régional des Bauges : une authentique découverte

L'atelier "hors les murs" 3

p.28

La Roche-en-Brénil : un contexte d'expérimentation du projet
Rencontrer, arpenter, apprendre
Analyser, révéler, réinterpréter
Le temps du projet

p.30

Jarsy : une exception territoriale au coeur du massif des Bauges
Rencontrer, arpenter,apprendre

Jérôme BOUQUEMONT, *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin*

Analyser, révéler, réinterpréter
Le temps du projet

p.82

Leçons d'un atelier 4

Le temps de l'apprentissage

p.134

Réinvestir les tissus pavillonnaires : *la démarche BIMBY*

Le patrimoine comme catalyseur du projet

Une architecture et un urbanisme durables : s'adapter avec pertinence

Le socle d'une pensée urbaine : le SERP, Sol, Eau, Roche, Pente

Économie(s) du projet : sols, énergie, argent public...

Le temps du projet : anticiper et prévoir

Perspectives 5

p.150

Vincent BRADEL, *Entre expérimentation et corpus*

Marc VERDIER, *2005-2012 - Un septennat d'ateliers : évolutions et perspectives*

Le mot des étudiants : *Bilan de l'atelier "hors les murs"*

Rermerciements 6

p.152

PRÉAMBULES : 7 ans d'atelier

Jean-Claude BIGNON, enseignant à l'école d'architecture de Nancy

Quels sont vos à priori concernant cette démarche du « hors les murs » ? Que pensez-vous de l'expérience hors de l'école ?

Peut-être faut-il définir « hors les murs »… car je pense qu'il y a sans doute plusieurs façons de l'aborder. Ca peut être « je suis hors des murs spatialement ». Deuxième remarque, on peut être «hors les murs» en travaillant dans l'école mais avec des partenaires extérieurs, c'est encore une autre manière d'être « hors les murs ». Et maintenant, les deux sont peut être combinables aussi. On peut être à la fois sur un lieu de réflexion et d'intervention qui soit hors de l'école mais aussi travailler avec des partenaires extérieur à l'école. Et « hors les murs » peut aussi renvoyer aux personnes. Cela peut être travailler avec des personnes hors de l'école mais aussi avec des personnes qui sont hors du milieu de l'enseignement. C'est le fait de travailler avec des maîtres d'ouvrage, des collectivités territoriales, etc… Donc je pense qu'il ne faut pas trop vouloir spatialiser le terme de « hors les murs ». Pour ma part je suis incroyablement favorable à toutes ces approches qui font que les étudiants sont confrontés à d'autres acteurs, à d'autres territoires. Cela me paraît très important. Dans le cadre de l'enseignement que je mène en master ABC lorsque l'on participe aux Défis du Bois les étudiants, nous sommes également dans cette idée du « hors les murs ». A mon avis, ca peut être intéressant d'être confronté à une demande qui ne s'exprime pas dans les mêmes termes qu'une demande strictement pédagogique. Je pense que c'est formateur pour vous. Donc il faut faire du « hors les murs » !

Que pensez-vous des interventions des étudiants en milieux ruraux ?

Je n'ai pas d'idées préconçues en ce qui concerne les milieux d'intervention. Le milieu urbain est une chose, les écoles d'architectures les sur valorisent sans doute un peu en ce moment. Il est à croire que, effectivement, le « hors la ville » est un point de salut urbanistique architectural et constructif. Cependant, il y a la ville que l'on connaît mais il y aussi la péri-ville, où il se passe beaucoup de chose. Il y a des zones industrielles, des zones rurales, les territoires délaissés ; ce sont, à mon avis, autant d'interrogations de lieux qui sont intéressantes. Donc le milieu rural, certes, mais parmi le reste. Si vous décidiez d'investir des friches industrielles, il y a matière d'interrogations et le territoire rural en fait parti.

Les territoires que nous avons parcouru dans cet atelier sont riches en ressources naturelles, bois, eau, roche, etc. Dans nos projets nous avons privilégié l'usage des matériaux locaux. Pourriez-vous donner votre regard sur la question des ressources locales et de leurs emplois ?

Je crois que la notion de ressource locale est un enjeu très important dans une perspective environnementale, et ce quelque soit le matériau. A la fois sur le plan strictement environnemental, c'est le problème de l'énergie grise et de tout ce qui est lié au transport des matériaux etc. Et en parallèle sur un plan socio-économique car autour des matériaux, il y les savoir-faire. Si l'on veut conserver des savoir-faire, et pas seulement les externaliser voir les internationaliser ou les déplacer, il faut trouver des moyens de revaloriser les approches dites locales. Aujourd'hui cet enjeu des ressources locales est très compliqué car il ne faut surtout pas dissocier les matières des savoirs faires autour de ses matières. Par exemple, aujourd'hui, le chêne de bourgogne, qu'on peut considérer comme quasi local, est envoyé en Chine où il est transformé puis est renvoyé en France pour être utilisé. Le questionnement sur les ressources locales c'est à la fois les ressources matérielles, physiques mais c'est aussi les ressources humaines. Il faut bien raisonner tout cela ensemble sinon on peut très rapidement arriver à des choses qui sont contre productives.

En parallèle il y a des ressources locales qui ne sont pas toujours natives localement. Je travaille par exemple beaucoup sur le recyclage, les ré-emplois. Le démontage d'un élément et le remontage d'un élément, pour moi cela est une démarche locale. Cela ne veut pas dire qu'au tout départ l'élément était là mais cela veut dire qu'à « un moment » il s'est trouvé là et le réutiliser fait parti d'une démarche que je considère locale. A la limite, il est préférable de privilégier le réemploi de planches de basting, de charpente d'une ferme que l'on a démontée localement plutôt que d'utiliser de jeunes arbres qui ne sont pas forcement exploités dans des conditions correctes. L'intérêt du ré-emploi est que c'est une faible transformation de la matière. Il faut se garder d'une vision trop schématique l'usage du bois, l'utilisation du bois ne veut pas dire démarche écologique. Il faut se poser la question de toute la transformation.

Si l'on complète sur les ressources locales, le bois est utilisé dans le sens général. Mais ce n'est pas la même chose d'utiliser un morceau de bois faiblement transformé, un bois équarri, un bois lamellé collé, un panneau reconstitué type OSB. Si vous faites le bilan en terme d'énergie consommée, d'émission de gaz à effet de serre, etc., vous vous apercevez que finalement on peut avoir un bilan environnemental très bon sur des bois faiblement transformés autant ces bilans peuvent être très mauvais sur des bois à haute valeur de transformation. Parfois un produit basique, un bloc en parpaing par exemple, peut avoir finalement un meilleur bilan. Il est essentiel de privilégier dans les constructions des bois issus de forêt éco-certifiée, d'utiliser des essences pour lesquelles on sait qu'il y a un savoir-faire et des capacités de transformation locale, d'utiliser le plus possible des bois avec le moins de transformation possible. Il est même important de commencer par se dire qu'on peut même recycler certains bois qui n'ont pas été suffisamment valorisés. Il faut assortir le choix du bois avec des conditions, il me semble.

PRÉAMBULES : 7 ans d'atelier

Jean-Claude BIGNON, enseignant à l'école d'architecture de Nancy

En tant que professeur de construction, quelle vision avez-vous de l'urbanisme d'aujourd'hui ? De l'urbanisme de demain ?

Chaque fois qu'il y a eu des théories urbanistiques, elles ont engendré, la plupart du temps, des situations catastrophiques dans l'aménagement des espaces. Les dernières en date sont les théories issues de la charte d'Athènes et on ne peut pas dire que ce soit des modèles récurrents. Aujourd'hui on tente de modéliser l'urbanisme en ré-empruntant des patrons, des modèles, des paternes à la ville traditionnelle, à la rue, à la place… Mais la rue, la place ne sont pas des théories urbanistiques. Il en est fait aujourd'hui une théorie urbanistique mais elles n'ont pas été produites suite à une théorie. Je ne suis pas un philosophe du marché mais je crois qu'il y a certains domaines dans lesquels il faut laisser les choses se faire et souvent il y a des formes d'équilibre qui se créent et qui peuvent être intéressantes.

Il est vrai qu'aujourd'hui la donne environnementale pèse sur toutes ces questions. Il faut probablement intégrer, sauf découverte majeure en matière de transport, le fait que la débauche de moyens mis en œuvre pour les transports, qui a conduit à l'expansion démesurée des villes, risque d'être freinée. La ville qui s'est développée depuis 50 ou 60 ans est une ville de la voiture. Il est évident qu'aujourd'hui on ne peut plus penser la voiture comme seul et unique moyen de transport. Il y a d'autres modes de déplacement qui réapparaissent. Aujourd'hui on s'aperçoit que le nec plus ultra en matière de transport, c'est le vélo. Tout le monde veut promouvoir l'utilisation du vélo. Mais le vélo ne vous permet pas de faire 50 km entre votre domicile et votre lieu de travail. Cela implique de repenser des spatialisations travail-domicile-commerces sur des plus petites échelles. J'imagine donc des choses de type graphe, des îlots urbanisés, etc. où les déplacements pourraient se faire à différentes échelles en privilégiant piétons et vélos. Mais je dois sans doute me tromper comme se sont trompés ceux qui ont prédits les choses avant. En revanche cela n'empêche pas de faire des scénarios et d'agir. Ensuite, il faut ajuster le scénario aux réalités.

En ce moment, la notion de fermes urbaines se développe avec l'idée d'une certaine forme d'autosuffisance. Pour une partie des habitants il pourrait y avoir une production relocalisée. C'est peut être aussi un signal en ce qui concerne le bouleversement du rapport ville-nature, ville-agriculture. Un jardin de 100 m² permet l'autosuffisance d'une famille de quatre personnes. Il y a une forme de consommation qui peut être assurée par une production qui ne nécessite pas forcement des espaces très grands. La notion de ferme urbaine c'est l'idée qu'il est possible d'assurer une suffisance alimentaire de base qui pourrait être réglée pour tous. 500 000 personnes en France sont dans l'incapacité de se nourrir aujourd'hui… L'idée de ferme urbaine paraît donc être plus qu'un gadget.

Défis Bois 2012, équipe “Le plus grand arbre est né d’une graine menue”

PREAMBULES : 7 ans d'atelier

Marc VERDIER, encadrant de l'atelier "hors les murs"

La ville n'a plus le monopole de l'urbain ! [1]

Pourquoi emmener des étudiants architectes, engagés dans un champ d'expériences et de projets pédagogiques les conduisant à un diplôme d'architecte dans des communes rurales ? La question rôde, mi-étonnée, mi-critique, à la fois dans les écoles d'architecture et dans le cercle de la profession.

Mais que font-ils à la campagne? Puisqu'on parle d'urbanisme et d'architecture? Est-ce bien sérieux?

Depuis 7 ans que nous parcourons avec notre équipe de Master des territoires ruraux, le plus souvent inscrits dans des démarches d'excellence environnementale au travers de leur appartenance à des Parcs naturels régionaux[2] , nous comprenons que les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés sont ceux de la « ville », mais dans un contexte où tout est « plus »…[3]

Le froid est plus froid, la pente est plus « pentue », la terre est plus proche des pieds, le temps (qu'il fait) est plus sensible, le paysage est plus vert, la nature plus évidente, le patrimoine plus pédagogique, les voisins sont plus « proches », les élus plus présents, bref… les réalités sociales, économiques ou techniques, environnementales sont sans doute plus exacerbées ici, la vie est visiblement (au sens propre du terme) plus enracinée dans le territoire du « réel ».

Et cette raison là suffit à justifier – si besoin en était – que l'on s'attache cette terre comme support d'exercice pédagogique, exercice qui confine souvent (et l'accumulation de matière et de projet rend cette dimension sensible) à la recherche.

Les problématiques qui sont les nôtres dans ces territoires ruraux sont celles qui existent ou s'annoncent (à d'autres échelles ?) dans les villes.

La mobilité et la capacité à y accéder, le vieillissement de la population, le manque de diversité d'une offre de logements, la proximité des voisinages, les excès de la règle qui remplace le projet bien souvent au lieu de le permettre, les nécessités de changement d'échelle permanentes… sont des situations que l'on côtoie et expérimente de façon plus lisible, plus sensible, plus directe, plus préhensible, plus immédiate, dans nos territoires « ruraux », mais qui se répètent en plus « grand », mais pas de façon plus complexe pensons-nous après 7 ans d'atelier, dans le monde de la ville.

---

1 Jean VIARD – Nouveau Portrait de la France – La société des modes de vie – Ed. de l'Aube - 2012

2 PNR des Bauges, des Ballons des Vosges, du Morvan, du Vexin Français…

3 André MICOUD – sociologue – Université de St Etienne – Intervention à JARSY (73) – atelier n°5 et n°6 – Débat avec les étudiants.

La « ville » est ainsi pour nous plutôt à considérer comme un mode de vie, qui s'est généralisé à de nombreux types de territoires, conditionnés par les thèmes évoqués ci-dessus.

Le « rural » reste spécifique dans cette grande généralisation sociétale qui transforme la carte de France, en cela qu'il exacerbe les situations… parfois pour le pire (dépendance accrue à l'automobile, difficulté plus forte dans l'accès aux services, à la culture) mais également pour le meilleur (possibilité des solidarités, enjeu du sol comme terreau de production et de paysage, proximité avec les décideurs et leurs partenaires, convivialité des relations humaines professionnelles possible à maintenir…).

7 ans d'atelier et toujours cette excitation partagée (étudiants et enseignants) à l'idée de découvrir… un territoire, un terrain de projet, un patrimoine nouveau, des cultures du développement et des projets spécifiques, des collectivités engagées, des hommes et des femmes attentifs, ouverts, demandeurs d'énergie et d'idées…

Le MORVAN et la commune de LA-ROCHE-EN-BRÉNIL nous ont proposé à la fois une situation urbaine composée et complexe, des sites de projet cohérents et issus d'une démarche de PLU fondée et adaptée… bref, une situation pédagogique fertile et rassurante, permettant aux étudiants d'ancrer leur réflexion et leurs projets dans des fondations solides. La découverte fut celle – comme souvent – des rencontres… un maire hors norme, au charisme affirmé, et ayant une culture du projet rare chez les élus, permettant des échanges constructifs et déterminants, un conseil municipal attentif, attentionné, à l'écoute, des partenaires – à commencer par le Parc du Morvan – mobilisés et avec qui les échanges furent denses et riches.

Les BAUGES et la commune de JARSY nous ont amené à nous confronter avec des situations d'exception paysagère, patrimoniale et environnementale, impliquant dès notre arrivée sur place des questions de fond, liées en particulier aux stratégies de « développement », situées, adaptées à l'analyse que nous pouvions faire des conditions nouvelles posées en ce début de siècle dans un monde de ressources rares et dans cette commune des « Bauges Devant ». Parc, élus, agriculteur, géologue, techniciens de la nature… ont contribué ici à nous forger une attitude plus engagée. La question du développement, interprétée comme la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants à zéro impact (en sol, en énergie, en réseau, en voirie, en coûts…) nous a amené à imaginer des stratégies dont nous pensons qu'elles devraient se diffuser dans de nombreuses autres situations.

Est-il encore utile de dire ici à quel point ces ateliers « hors les murs » ne pourraient exister sans ces terrains, ces « terreaux » d'accueil et que l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY , son directeur, son équipe enseignante, ses étudiants, ne sauraient trouver meilleure situation pédagogique dans les objectifs qui sont les leurs de formation et de recherche.

Le mot des étudiants : le choix de l'atelier Villes et Territoires

Pour cette septième année l'atelier « Hors les murs » a été à nouveau organisé par M. Verdier, en collaboration avec le séminaire de V. Bradel. Ce duo complémentaire a pour but de sensibiliser aux territoires et questions d'urbanisme en milieu rural.

Cette année, le groupe s'est rendu dans le bourg de La-Roche-en-Brénil à la rencontre d'un maire haut en couleurs ainsi que dans le massif des Bauges à la découverte d'un village préservé absolument incroyable, Jarsy.

L'ensemble des étudiants a choisi cet atelier pour l'ouverture d'esprit, les rencontres, l'encrage dans le territoire qu'il apporte. Bien plus que l'apprentissage à faire du projet au sens du dessin, nous avons appris à communiquer, à exprimer des idées et à partager avec des interlocuteurs auxquels nous serons confrontés dans notre futur métier. Durant ces deux semaines à parcourir et explorer ces Parcs Naturels, le groupe a appris et rencontré plus d'acteurs du territoire qu'en quatre ans d'études. Nous avons pris conscience de la complexité de gestion de ces espaces par le nombre d'interlocuteurs et leur intrication.

Pour nous l'intérêt de cet atelier est aussi les territoires ruraux sur lesquels il est porté. Auparavant, nous n'avions pas eu l'occasion de travailler dans ces espaces qui représentent pourtant une large majorité des terres françaises. Ces projets ainsi que le séminaire de V. Bradel nous ont énormément appris en ce qui concerne les enjeux qui pèsent en milieux ruraux, notamment en ce qui concerne l'agriculture et la forêt. Ils sont trop souvent délaissés et sont trop peu sujets à projets et à réflexion.

Les deux semaines passées sur le terrain ainsi que les restitutions sont donc aussi importantes que la part du travail de projet. C'est la raison pour laquelle cette publication présente les projets mais aussi les rencontres et découvertes faites dans le Morvan et dans les Bauges ainsi que les leçons que nous avons pu en tirer.

En ce qui concerne le groupe en lui-même, nous sommes une quinzaine d'étudiants venant de tous horizons. Cette année nous avons notamment eu la chance d'accueillir une espagnole, une italienne mais aussi une hongroise ainsi qu'une mexicaine… Une bulgare est aussi dans nos rangs depuis la première année… Ce melting-pot a donc eu pour conséquence une émulsion d'idées et de cultures, créant des projets d'autant plus riches…

Sandrine WEHRLE
Ingrid THOCKLER

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

Laura KWIATKOWSKI
Frédéric GIRAUD

Aurore DEROLEZ

Zsusanna BALOTAI

Maxime CAMUS

Marion HOENIG

Alba MARTIN LOPEZ

Eléna VENTURA

Evgenya SHEKEROVA

Sofia ESPINOZA

DES ÉCHANGES DURABLES

7 ans dans le réseau des Parcs naturels régionaux

DES ÉCHANGES DURABLES

Lorenzo DIEZ, Directeur de l'Ecole d'Architecture de Nancy

La recherche et le « terrain », comme conditions de l'enseignement.

Les partenariats que notre école noue avec les collectivités et acteurs de la construction du cadre de vie aussi bien dans les domaines de la construction, du patrimoine que de l'aménagement du territoire sont une des spécificités de l'enseignement dans une école d'architecture.

Ces partenariats permettent d'inscrire la formation des futurs architectes dans une réalité contextuelle qui garantie une adéquation de notre enseignement avec les attentes et demandes de la société.

Ils permettent également de définir des problématiques de recherche qui puissent s'appuyer sur ces attentes, tout en les mettant en perspective avec les travaux de nos laboratoires, et ici, en particulier le LHAC[1].

Les Parcs naturels régionaux qui nous accueillent depuis 7 ans maintenant acceptent et soutiennent cette double ambition. Ils nous proposent des situations communales qui, tout en témoignant de situations finalement ordinaires en matière de conception urbaine et paysagère, imposent une complexité de réflexion et de conception qui ouvrent clairement à l'expérimentation et à la recherche. Ces dernières s'appliquent sur les méthodes, les démarches, la mise en œuvre de compétences et de savoirs pour un urbanisme adapté aux conditions nouvelles de ce début de siècle.

Elus locaux, équipes des Parcs, acteurs locaux mobilisés (dans les domaines des milieux naturels, de l'agriculture, du patrimoine, de l'architecture, des institutions publiques…) jouent alors le jeu avec nos étudiants. Ils contribuent à leur formation en leur apportant les conditions de leur exercice de composition urbaine et architecturale.

1 Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine

Ils apportent également une contribution décisive à cette forme de recherche qu'expérimentent les écoles d'architectures et qui s'appuie sur des complémentarités fortes entre nos laboratoires et le terrain, entre théoriciens et praticiens de l'architecture, entre une école dorénavant inscrite dans une dynamique universitaire où la recherche est déterminante[2] et des territoires riches de situations prometteuses et qui nous interrogent en permanence.

Cette publication de l'école d'architecture témoigne – 7ème dans la collection – de la confiance que nous accorde le réseau des Parcs naturels régionaux (le Morvan et les Bauges cette année) , eux-mêmes porteurs de démarches d'expérimentation sur les territoires.

Je tiens ici à les en remercier, au travers de leurs présidents, de leurs équipes qui se mobilisent pour nous accueillir dans les meilleures conditions et, bien entendu je tiens à remercier plus particulièrement M. G. de Montalembert, maire de La Roche-en-Brénil et M. P. Dupérier, maire de Jarsy, dont les communes ont servi en 2011-12 de terreau de formation… et de recherche.

2 UDL – Université de Lorraine – PRES – Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

DES ÉCHANGES DURABLES

Le Massif du Morvan : une exception territoriale sur les plateaux bourguignons

Pour cette septième année, un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Morvan a été mis en place pour la première fois. Ce Parc est situé dans la région Bourgogne, à cheval sur les quatre départements qui la composent. Il a été défini à partir du massif de moyenne montagne du Morvan. Ce territoire est caractérisé par des paysages fortement marqués par la forêt, les bocages mais aussi l'eau et les lacs qui le sillonnent. Il reste préservé par sa position géographique puisque les principales voies de communication frôlent le Parc au nord-est.

La forêt est un réel enjeu pour le Morvan puisqu'elle est une ressource paysagère mais aussi économique. Le bois y est exploité et ce, depuis le XVIème siècle. Le Morvan approvisionnait la ville de Paris en bois grâce à la technique de flottage, les routes n'étant pas praticables. Aujourd'hui, cette exploitation pose notamment la question de la régénération de la forêt. De plus, elle marque fortement le paysage, en particulier par les coupes à blanc des fameux « sapins de noël ».

Contrairement aux Bauges, ce parc est peu attractif. L'enjeu est donc de créer une dynamique autour de ce site montagneux notamment en développant le tourisme autour des lacs, des chemins de randonnée (piéton, équestre, VTT) mais aussi du site du Mont Beuvray qui accueille un parc archéologique réputé. Un oppidum y était installé, la ville de Bribacte qui avait une importance économique à l'époque gauloise.

Cette attractivité est aussi redonnée par une nouvelle image et la valorisation de produits locaux, directement induits par le territoire. Le Morvan a développé quelques marques notamment autour de son miel, son fromage à base de lait de vache ou de chèvre mais aussi de la viande bovine, de la volaille et des escargots…

L'un des intervenants a transmis un pensée urbaine forte pour le groupe, le SERP : Sol, Eau, Roche, Pente, qui est devenu une référence pour l'atelier. Ces quatre thèmes résument bien les caractéristiques fortes du Morvan : le sol pour l'histoire et le patrimoine du massif, l'eau pour l'importance et la qualité de ce maillage dense de cours d'eau et de lacs, la roche pour le socle granitique du territoire et enfin la pente pour cet espace de moyenne montagne.

La commune sur laquelle l'atelier a plus particulièrement porté son attention est celle de la Roche-en-Brénil. Sa position plutôt en périphérie du Parc fait qu'elle se positionne à la frontière entre le monde urbain de la plaine et le massif du Morvan à l'état plus naturel. Cette caractéristique a un impact fort sur l'évolution du bourg qui développe aujourd'hui un pôle autour de l'exploitation du bois...

DES ÉCHANGES DURABLES

Patrice JOLY, Président du Parc naturel régional du Morvan

Le Parc naturel régional du Morvan, montagne granitique au milieu de la Bourgogne calcaire, peut s'interpréter comme un milieu rural relativement isolé et riche d'une grande diversité de patrimoines (naturels, paysages, culturels). S'il est en effet à l'écart des grands axes de communication, le Morvan abrite ses habitants dans son écrin de verdure en offrant un cadre de vie exceptionnel, et propose aux amoureux de la nature le plus grand stade naturel de France.

Vaste territoire étendu sur 117 communes, soit 2 800km², les questions d'aménagement du territoire sont nombreuses et quotidiennes. C'est ainsi que la charte du Parc, renouvelée en 2007, consacre un de ses axes d'intervention autour de la préservation et la valorisation des paysages du Morvan, au sein duquel l'urbanisme tient une place majeure.

C'est dans ce cadre qu'à été mis en place l'atelier « Hors les murs » de l'ENSA Nancy, en proposant un terrain « de jeu » aux étudiants en architecture. Il s'agit d'une première expérience de ce type en Morvan, où un partenariat avec l'enseignement et la recherche a permis une rencontre entre élus ruraux et jeunes étudiants pleins d'idées et d'envies.

Ces travaux très enrichissants pour le territoire viennent bousculer les idées reçues et les schémas classiques, certes confortables, de développement des villages du Morvan. Avec leurs regards neufs et sans partis pris, les étudiants interprètent le territoire, son fonctionnement, ses atouts et ses faiblesses, et proposent in fine des modalités d'aménagement novatrices prenant en compte les attentes et les besoins des élus du Morvan.

Les échanges et débats, très riches au cours de cette semaine in situ, méritent d'être portés au-delà du site étudié, afin de fournir une source d'inspiration aux autres communes du Morvan. Ce premier atelier novateur qui dessine un nouveau morceau de village est à considérer comme un exemple pour le territoire et un cas d'école où j'invite les élus à se rencontrer pour confronter leurs envies et leurs idées.

DES ÉCHANGES DURABLES

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges : une authentique découverte

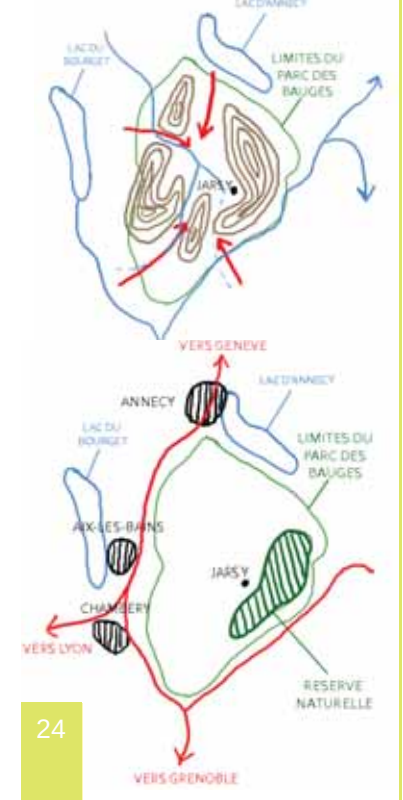

Cette septième année d'atelier de projet « hors les murs » œuvre une fois de plus dans la continuité d'un enrichissement mutualisé entre l'école d'Architecture de Nancy et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges situé à cheval entre la Savoie et la Haute-Savoie. Ce partenariat, force d'une pédagogie partagée de l'urbanisme et de la préservation de ce territoire authentique, nous permet de parcourir, nous étudiants de cette septième année d'atelier, cette île préservée qu'est le massif des Bauges. Nous enfilons donc, le temps d'une semaine, notre « casquette Baujue » à la rencontre de ce massif montagneux calcaire des Préalpes françaises.

Proche d'Annecy, d'Aix-les-Bains, de Chambéry et d'Albertville, le massif des Bauges est bordé par les deux plus grands lacs naturels de France, le lac d'Annecy et le lac du Bourget. Il offre une véritable bouffée d'oxygène dans cette vallée urbaine qu'est le sillon alpin. Cette île naturelle a su garder son authenticité grâce à des habitants qui ont perpétués les valeurs traditionnelles sur plusieurs générations. Qu'il s'agisse de l'élevage, de la coupe des bois, de la fabrication de la Tome des Bauges, de l'architecture, les Baujus ont su transmettre leur savoir-faire de génération en génération et donc préserver toute l'authenticité de leur territoire. Les valeurs traditionnelles sont transmises depuis des générations et savent prendre en compte la nature, l'écologie mais aussi les besoins et techniques actuels. Les habitants du massif des Bauges ont su préserver l'authenticité, la force de leur territoire en créant le lien avec l'ancien et l'avenir. Ils préservent ce qu'ils peuvent des traditions anciennes, les adaptent avant de l'offrir en héritage à leurs enfants.

Malgré cette volonté et du labeur, le massif subit de fortes pressions en termes de demandes de logement due à la forte attractivité que connaissent les villes d'Annecy, d'Aix-les-Bains, de Chambéry, etc. L'augmentation de la demande de logement influe aujourd'hui sur l'urbanisme des Bauges. Cette pression foncière débouche sur des conflits de "terres", des problèmes entre étalement urbain et le besoin de terres agricoles qui voient aujourd'hui leur ampleur diminuer. Des compromis sont à trouver entre toutes ces questions que le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges tente de résoudre.

DES ÉCHANGES DURABLES

André GUERRAZ, Président du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

En collaborant avec l'enseignement supérieur depuis plusieurs années, nous avons développé des ateliers de recherche - action dans de nombreux domaines d'intervention : architecture urbanisme, mais aussi biodiversité et agro-environnement, avec l'invention des Prairies fleuries, par exemple. Ces partenariats créés notamment avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) depuis 7 ans, ont permis d'une part d'associer les collectivités locales, les institutions et les acteurs privés, mais aussi de renforcer le rôle du Parc dans l'expérimentation en matière d'urbanisme et d'architecture.

Une génération en résonance avec les défis contemporains

Je tiens à saluer « les étudiants » disposant d'un haut niveau de qualification et s'engageant résolument dans les métiers de l'aménagement du territoire. Votre travail met l'accent sur les facteurs indispensables à la réussite des projets des petites collectivités rurales, à commencer par une réponse à leur demande d'ingénierie, de retour d'expériences et d'outils simples qu'elles peuvent adapter à leur contexte.

Pour construire un urbanisme durable, il faut progresser dans l'écoute des différents acteurs du territoire. Cette approche de nos sociétés rurales est très formatrice. C'est la découverte de notre diversité humaine qui enrichit les projets et les distingue.

Encourager ces partenariats, c'est promouvoir une nouvelle génération de talents, élaborer des concepts et des méthodes innovants en matière d'aménagement durable. Les Parcs sont et doivent rester ces territoires d'expérimentation et d'innovation pour lesquels ils ont été créés.

Les étudiants ont beaucoup écouté le territoire, ils ont élaboré des scénarios, des projets susceptibles de faire avancer le débat sur le devenir du territoire et sur les modes d'urbanisation des communes. Il ne s'agit pas de promouvoir un urbanisme high-tech, coûteux par ses technologies de pointe, mais bien de s'appuyer sur les ressources locales, et concevoir de nouveaux projets tout en préservant cet équilibre fragile entre chaque composante du territoire, équilibre garant de la qualité de nos paysages.

Vue depuis Jarsy,
Les Bauges Devant

Vue depuis Lescheraines,
Les Bauges Derrière

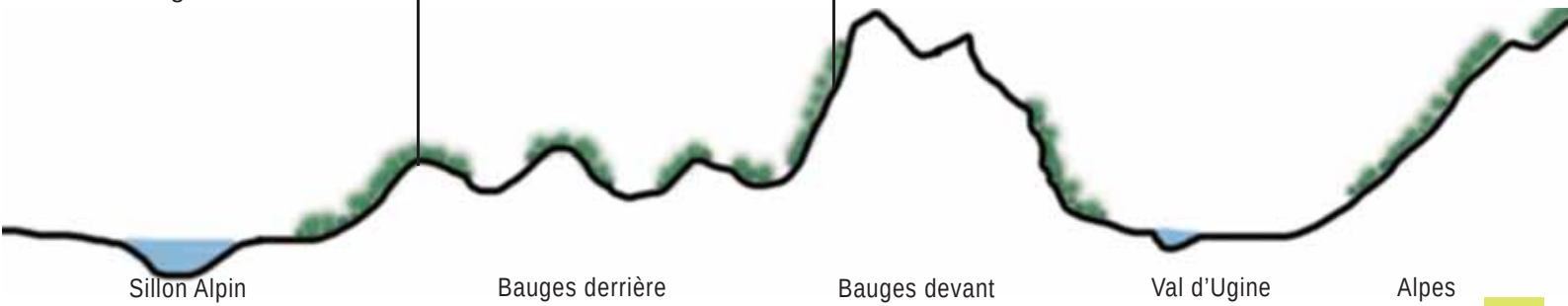

L’ATELIER “HORS LES MURS”

Deux communes : des pistes de travail mutliples et riches

La Roche-en-Brénil, Massif du Morvan

Jarsy, Massif des Bauges

L'ATELIER "HORS LES MURS"

Olivier Thiébaut, chargé de mission architecture et aménagement

Le Morvan reçoit une image paysagère de qualité et forme un ensemble paysager recueillant le plus de reconnaissance sociale régionale après la côte viticole entre Dijon et Beaune. C'est ainsi qu'il accueille chaque année de nouveaux habitants, qu'ils soient résidents permanents ou secondaires. En parallèle des rénovations du bâti ancien, la construction neuve se développe et s'accompagne de l'effet catalogue étiré le long des voiries ou en entrées de bourgs. Les atteintes aux paysages découlent tant du parti pris architectural, standardisé et banalisant les paysages sans respect de l'esprit des lieux, que de l'implantation urbaine venant rompre avec la logique du développement du village.

Afin de faire émerger de nouvelles formes constructives en milieu rural, nous avons fait appel à l'atelier « Hors les murs » pour sortir du carcan de la maison sur catalogue au milieu de sa parcelle. Profitant d'un terrain disponible sur la commune de La Roche-en-Brénil pouvant voir rapidement les constructions sortir de terre, nous y avons concentré les forces vives et créatives de l'ENSA Nancy pour s'inspirer de l'esprit des lieux et proposer des partis pris d'aménagement osés mais en toute intelligence et respect des attentes des élus.

L'inventivité des étudiants a été mise à rude contribution durant cette semaine dense, mêlant les rencontres avec de nombreux acteurs de l'aménagement du territoire et les visions partagées entre élus et étudiants sur l'avenir du terrain d'études. Grâce à leur regard neuf et venant de l'extérieur, le travail collectif a permis d'élaborer différentes lignes stratégiques déclinées sous plusieurs formes, mais toutes intégrant les préoccupations environnementales du futur.

Les propositions faites aux élus sont à la croisée d'une libre interprétation du site dans son environnement fonctionnel et du « cahier des charges » des attentes des élus. Un bel exemple d'adaptation des constructions au terrain, aussi bien en vision proche qu'élargie, et respectant l'histoire du pays.

L'ATELIER "HORS LES MURS"

La Roche-en-Brénil : un contexte d'expérimentation de projet

La RN 6 a rendu ce bourg célèbre à son insu… des milliers de véhicules ont pénalisé la vie locale pendant des décennies jusqu'à ce que, vers la fin des années 60, l'ouverture de l'A 6 libère la route ancienne (un axe royal beaucoup plus ancien, une voie romaine redécouverte par les étudiants dans les tracés du bocage morvandiau… une histoire du passage qui se déroule sur des millénaires) de sa charge de trafic, mais sans libérer la petite ville (1000 habitants) à la fois du profil routier hérité et de la charge négative qu'il contient.

Le trafic reste lourd et continue à séparer le bourg en deux. La commune justifie la contrainte par le rôle moteur que joue la route dans son développement (une accessibilité idéale, un pôle d'excellence autour de la ressource bois qui s'est basé à la Roche), et le PLU acte d'une démarche qui, tout en articulant les nouveaux secteurs d'urbanisation aux principaux équipements, tous calés sur l'ex RN 6, s'ouvre vers l'extérieur et vers les reliefs du Morvan, dont La Roche est une porte.

Notre mission, puisque nous l'avons acceptée, était évidemment de nous appuyer sur les orientations (justes et confortées par la maîtrise foncière des prés liés aux zones AU) pour réfléchir à une recomposition plus globale de la forme urbaine, en franchissant la route à une échelle locale et en la considérant aussi comme une articulation forte des « rives » Nord et Sud, en s'attachant à considérer de façon noble les grands espaces publics (places) qui la ponctuent, mais également en cherchant, en l'associant au tracé d'une ancienne voie ferrée, à composer une forme de « ville composite » intégrant La Roche dans une agglomération de 20 000 habitants, avec SAULIEU, AVALLON…

Ces deux échelles de réflexion et de projet (territoriale en matière de stratégie urbaine et locale en matière de projet urbain) sont la raison même d'être de notre atelier.

Au delà de la matière concrète que le commune, le terrain, nous offraient, nous avons bénéficié de conditions de travail idéales, Olivier THIEBAUT (PNR) et Gilles de MONTALEMBERT (Maire) nous ayant organisé une semaine dense et riche de rencontres toutes plus déterminantes les unes que les autres ! Le technicien assainissement et eau de la Communauté de Communes (le fameux SERP[1] qui nous servira ailleurs), l'architecte de « campagne » qui a développé une démarche adaptée à ces échelles territoriales et nous démontre que l'on peut faire une architecture de haute qualité et initier de vrais

1 Sol Eau Roche et Pente

débats culturels sur cette matière vivante – au delà du patrimoine – dans le monde rural, les niveaux de partenariats complémentaires et décisifs (DDT, Région, département…) qui permettent les projets (Maison Charlotte).

Le Maire est lui-même une locomotive pédagogique ! Il nous emmène dans ses raisonnements, nous porte dans sa connaissance du projet, dans son engagement économique, dans sa volonté de construire…

Les projets (ou les extraits retenus) des étudiants, s'alimentent de tout cela, des orientations du PLU, mais s'attachent à être aussi peut-être plus prospectifs, touchant à l'anticipation sociale (retrouver une possibilité de co-habitation solidaire et positive, accueillir tous les habitants dans leur diversité générationnelle ou sociale…) et à la « précaution » territoriale, qui s'apparente elle à une approche plus engagée de l'économie des sols, des paysages, à la reconnaissance des gisements fonciers ou habitat peu ou pas encore explorés (l'urbanisation diffuse ou les lotissements des dernières décennies, les bâtiments vacants…), à la mise en oeuvre de projets économes (linéaires de voiries de réseaux).

Les travaux présentés ne sauraient être pris pour argent comptant, ils doivent être lus à partir de cette spécificité des ateliers, qui s'appuient sur des conditions proposées localement pour expérimenter et représenter des attitudes nouvelles, parfois un peu avancées, mais porteuses des valeurs d'un urbanisme plus soutenable, se détachant réellement de la grande illusion de l'expansion permanente et du développement… même qualifié de durable, qui ne fait le plus souvent que faire durer les modalités d'hier avec un « peu moins de »…

ANALYSER, RÉVÉLER, RÉINTERPRÉTER

Le temps de l'échange

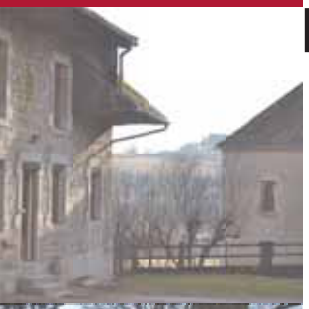

RENCONTRER, ARPENTER, APPRENDRE

Rencontre avec un territoire : le patrimoine comme un gisement de modernité

LA MAISON DU PARC À SAINT BRISSON, UN CADRE EXCEPTIONNEL.

La Maison du Parc est le premier contact réel que les étudiants ont pu avoir avec le territoire du Morvan. Et quelle approche ! Elle est située dans un cadre extraordinaire à proximité d'un étang et de la forêt.

Dans ces lieux sont concentrés une partie importante et représentative du patrimoine paysager mais aussi architectural du Morvan. La Maison du Parc est installée dans un ancien château datant du début du XIXème siècle. De plus, elle accueille un musée qui a permis au groupe de se familiariser avec l'histoire du Morvan mais aussi ses caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères…

LE MORVAN, VISITE DE VILLAGES ET DE HAMEAUX.

Dun-les-Places, une place de grande qualité, aménagée simplement autour de l'église.

Le Gouloux, une architecture contemporaine, innovante, qui s'intègre dans le paysage

Le hameau Brassy, des éléments patrimoniaux riches.

RENCONTRER, ARPENTER, APPRENDRE

Rencontre avec un territoire : le patrimoine comme un gisement de modernité

SAULIEU, UNE VILLE QUI A SU “RÉHUMANISER” LA NATIONALE 6.

La ville de Saulieu est située à une douzaine de kilomètres de la Roche-en-Brénil et est elle aussi traversée par la nationale 6. Pourtant, contrairement à La-Roche-en-Brénil, la nationale n’est pas vécue comme une rupture. Elle est intégrée à la structure par l’aménagement de places et espaces publics diversifiés de qualité de part et d’autre de la rue. De plus, de nombreux commerces et hôtels la longent et notamment le fameux hotel-restaurant de Bernard Loiseau… il n’a malheureusement pas fait l’objet d’un visite…

LE CINÉMA DE SAULIEU : LA PATRIMOINE DEVIENT SITE D'ÉCHANGES, DE DÉBATS ET DE CULTURE.

Au cinéma de Saulieu : les mares au coeur du débat.

Etant hébergés à Saulieu, les étudiants ont eu la chance de pouvoir assister à un « mardi du développement durable » au cinéma de Saulieu. Ces séances consistent à visionner un film dédié au développement durable et à l'environnement, qui s'en suit d'un débat. De plus, les organisateurs convient la plupart du temps des spécialistes à répondre aux questions des curieux venus voir le film. Olivier Thiébaut a donc invité le groupe à assister à la projection d'un film qui traitait de la question de la biodiversité dans les mares. L'histoire du film n'était qu'un prétexte pour faire découvrir aux spectateurs tous les organismes tant végétaux qu'animaux qui se développent dans les mares. Plus que le film, le débat qui a suivi la séance était riche en informations et en découvertes pour les étudiants. Il a permis de mettre en avant des questions contemporaines autour de la biodiversité et du rôle important que les mares peuvent prendre en tant qu'écosystème accueillant des milliers d'espèces et micro-organismes.

D'autre part, l'architecture et plus particulièrement la réhabilitation de l'église dans laquelle le cinéma s'installe est elle aussi remarquable. Il est intéressant de voir comment un bâtiment peut être réemployé tout en le respectant.

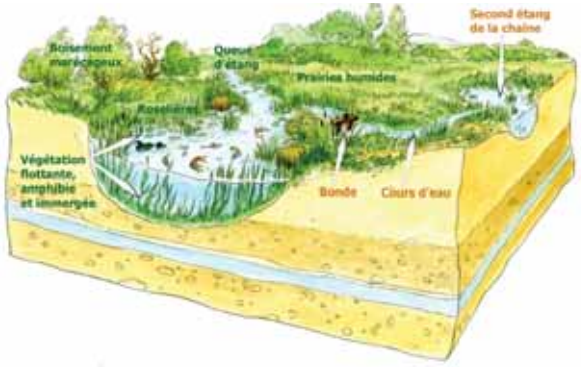

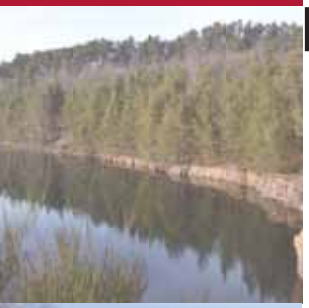

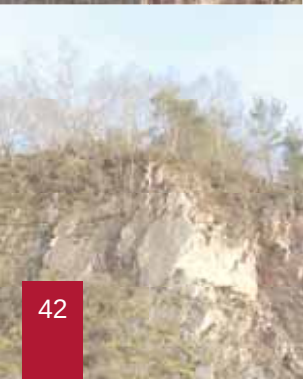

RENCONTRER, ARPENTER, APPRENDRE

Rencontre avec un territoire : le patrimoine comme un gisement de modernité

L'EAU, LA ROCHE : LES LACS, LA CARRIÈRE.

Ce séjour dans le Morvan a permis aux étudiants de se familiariser avec ce paysage fortement marqué par les forêts mais aussi par les cultures des fameux « sapins de noël ». Or ce territoire ne se résume pas à cette caractéristique. Il est aussi ponctué par de nombreux lacs naturels et artificiels. Le groupe a notamment pu se rendre dans les anciennes carrières de La-Roche-en-Brénil. La disparition de ces carrières a laissé place à un lieu d'exception. Un étang a d'ailleurs été crée et met en valeur les pentes abruptes de granite que les carrières ont générées. Cet exemple montre comment un site peut être réapproprié après en avoir tirées toutes les ressources. Un projet est en cours…

RENCONTRE AVEC L'ARCHITECTE CLAUDE CORREIA : UN ARCHITECTE QUI S'ENGAGE À LA CAMPAGNE

Le séjour s'est clôturé sur une dernière visite d'un bâtiment dessiné par l'agence d'architecture de Claude Correia. Il s'agit par ailleurs de la même agence qui a réalisé le Gouloux et le cinéma de Saulieu.

A l'image de tous les bâtiments qu'il a créé, l'architecture de l'hippodrome s'intègre et respecte le paysage environnant. Son intervention se révèle très légère par la mise en place de structures métalliques couvertes d'un textile blanc au dessus des gradins. Ces entités sont placées au dessus d'un socle plus massif en bardage bois qui renforce la finesse et la transparence de ces élégantes « chips ». Ces bâtiments marquent une forte horizontalité.

Cette composition horizontale est dynamisée par le mirador, élément signal dans le paysage. Il s'élève à l'horizon et devient un point d'orgue pour l'hippodrome. Lui aussi est dessiné avec une grande finesse. Sa forme élancée, mêlée à la structure métallique et un bardage bois, en fait une construction raffinée et dynamique. L'intégration paysagère est telle que sous un certain point de vue, la ligne du toit du mirador se confond avec celle de la colline située à l'arrière. Une architecture exemplaire…

RENCONTRER, ARPENTER, APPRENDRE

Rencontre avec les acteurs du territoire

Gilles de Montalembert, maire de la Roche-en-Brénil

“Le maire a pour rôle d’assembler. Il faut tenir compte de la dimension humaine et de celle du temps”

Olivier Thiebaut, Chargé de missons au PNR du Morvan

“Adopter une vision globale et harmoniser le développement sur les 20 ans à venir”

Philippe Hoeltzel, Chargé de missons au PNR du Morvan

“Tisser un lien social grâce à la culture”

Frédéric Verrier, Technicien eau, assainissement

“**S**ol, **E**au, **R**oche, **P**ente, C’est ce qu’il faut regarder”

M. Bertrand, Chef d’entreprise basé à La-Roche-en-Brénil

“Quitte à vivre autre part, autant vivre différemment”

Claude Correia, Architecte (agence située à Saulieu)

“Il ne faut pas être plus fort que ce qui existe déja”

Laure Dujardin, Architecte au CAUE

“Soit on contourne, soit on fait évoluer”

Olivier Baronnet, Conseil Général de Côte d’Or

“Dans une commune de moins de 100 habitants,
le maire est rapidement dépassé”

Conseiller Direction Départementale des Territoires

“Le bureau d’études est engagé quand il sent que les élus sont engagés”

Daniel Effner, Architecte de la Maison Charlotte

“Partir d’une chose tout petite et y appliquer une forte ambition”

ANALYSER, RÉVÉLER, RÉINTERPRÉTER

La Roche-en-Brénil : un arc tendu sur le paysage

La Roche-en-Brénil est un village-rue qui s'étend sur environ 2 kilomètres le long de nationale 6, axe majeur pour ce bourg de moins de milles habitants. Cette route est un poumon économique mais se révèle aussi être une nuisance et une rupture forte pour les habitants de la commune, du fait d'un important trafic routier. Située dans une région peu attractive, l'enjeu de la commune est d'attirer de nouveaux habitants.

D'autre part, La Roche-en-Brénil est organisée à partir d'un bourg central, sur lequel nous allons plus particulièrement porter notre attention, mais aussi autour de 18 hameaux. Le plus proche est le hameau Champagne, situé à l'ouest.

L’église

Le hameau Champagne

La maison Charlotte

La Nationale 6

Le pré L’abbé

La voie romaine

Le pré Charlotte

La Roche-en-Brénil : un arc tendu sur le paysage

La Roche dans le Morvan

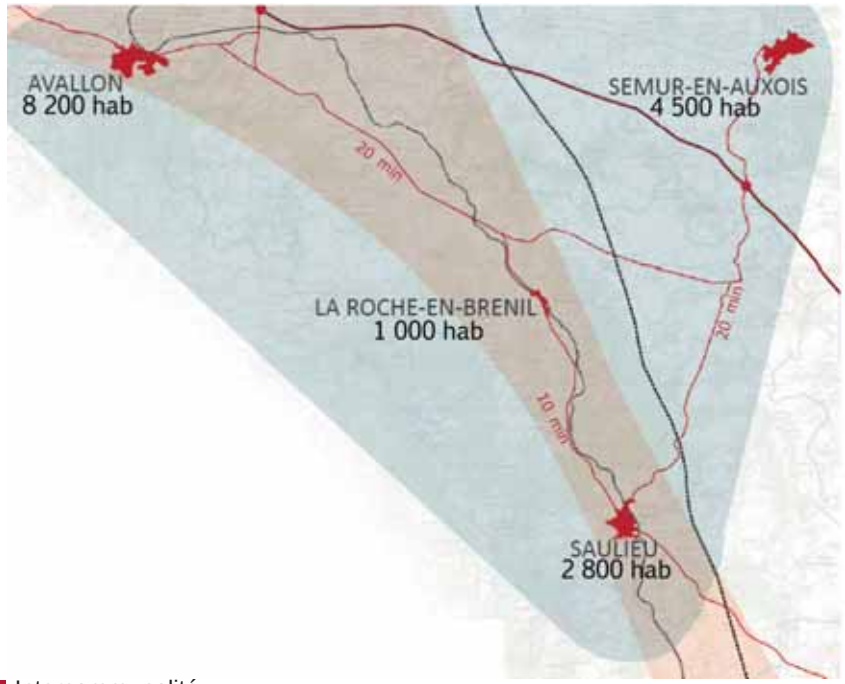

L'étude de La Roche-en-Brénil est à l'image du travail de projet effectué : à partir de différentes échelles. Elle a été portée de l'échelle nationale à l'échelle locale avec la prise en compte d'éléments patrimoniaux comme les murets. Cette approche permet de mieux comprendre ce bourg et le site dans lequel il s'installe mais aussi de mesurer l'ensemble des enjeux qui peuvent peser sur ce territoire.

UNE VILLE MOYENNE (RE)COMPOSÉE

Comme vu précédemment, le bourg est situé à la frontière du Parc Naturel Régional du Morvan. Il est à proximité des axes de communication d'importance, dans une position d'entre deux : entre plaine urbaine et semi-montagne préservée. Cette position a eu un impact fort sur la morphologie du bourg qui s'est développé le long de la nationale 6. De plus, sa position entre trois villes d'importance à l'échelle du Morvan que sont Saulieu, Semur-en-Auxois mais aussi Avallon. L'idée de ville composée a été développée à partir de cette constatation. Les trois communes forment un triangle au centre duquel se trouve La-Roche-en-Brénil. L'ensemble de ces quatre villes forment alors une ville d'importance d'environ 16 500 habitants, à la mesure d'Autun, commune de 16450 habitants. Cette notion est d'autant plus intéressante en ce qui concerne les activités qu'elles accueillent, puisqu'elles se complètent. Avallon est alors influente à l'égard des loisirs et des commerces. Semur-en-Auxois est plus spécialisée dans l'éducation, Saulieu dans les loisirs et les commerces et enfin La-Roche-en-Brénil dans les loisirs et l'industrie. La Roche, avec le développement de la scierie, trouve sa place dans cette logique de villes en réseau…

S'INSCRIRE DANS LE SENS DE L'HISTOIRE

L'approche historique de La-Roche-en-Brénil semble indispensable dans la compréhension du bourg. Le premier aspect fondamental est la présence de la voie romaine, décelée et encore visible par le dessin des bocages. Elle est à l'origine du bourg et probablement du hameau Champagne qui est situé sur cette voie.

Par la suite, La Roche s'en est détachée pour se développer le long d'une voie parallèle, passant à proximité du château datant du XVème siécle. Au XVIIème, l'économie se développe autour de l'exploitation du bois et du flottage à partir des cours d'eau et des lacs. C'est aussi à cette période que le bourg développe deux centres bien distincts, au nord et au sud. Ces deux pôles vont donc être liés avec le temps puisque les constructions vont s'implanter le long de la route principale. C'est ainsi que la structure de village-rue de La-Roche s'est mise en place.

L'arrivée de la voie ferrée à La-Roche a marqué un premier bouleversement dans la structure de la ville puisqu'elle traverse le bourg et la nationale. Elle se présente comme une rupture et les habitants ne semblent pas en profiter puisque la gare est excentrée. S'en est suivie une accélération du développement de la ville avec l'apparition de la voiture. Le bourg se situe alors sur un axe passant. Cette période se matérialise alors comme l'âge d'or de La Roche puisque de nombreux commerces et bistrots sont installés le long de la nationale 6. Beaucoup d'extensions urbaines se sont alors réalisées. Le dernier bouleversement pour la commune est l'implantation de l'autoroute dans les années 80. La RN6 est donc désertée par les automobilistes, ce qui à provoqué une baisse sensible de l'activité économique et donc de la fréquentation de la commune de La-Roche.

Aujourd'hui, le bourg subit la présence de la nationale par un trafic fort, beaucoup de poids lourds y passent. Cette caractéristique a des conséquences quant à l'attractivité de la commune et son développement. Afin de redynamiser La-Roche, des projets sont entrepris comme la mise en place d'une usine ou le réemploi de l'ancienne carrière afin d'y développer des loisirs…

Mais alors, quel urbanisme et quelle architecture ? La Maison Charlotte est une première réponse…

Voie romaine

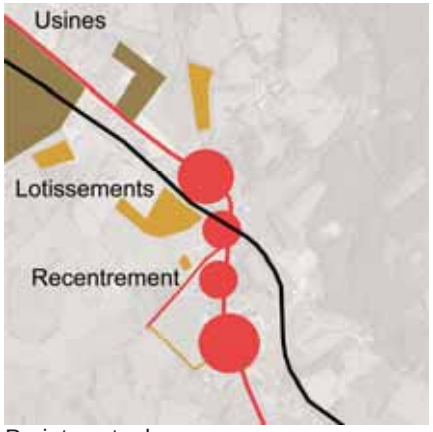

Projets actuels

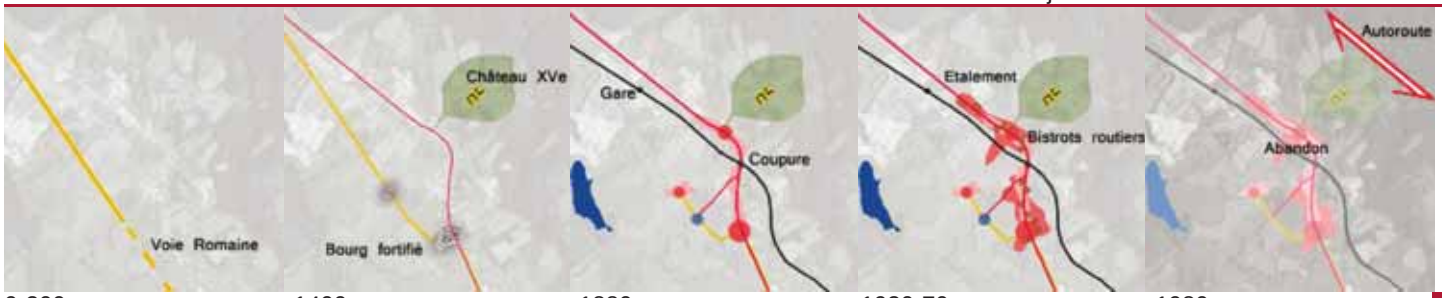

0-300 1400 1880 1930-70 1980

La Roche-en-Brénil : un arc tendu sur le paysage

Les sites de projet d'après le PLU

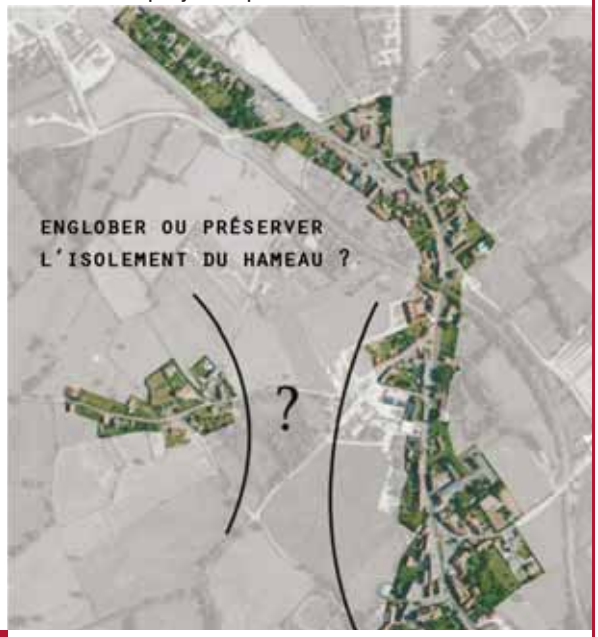

Des orientations réinterrogées

LA-ROCHE-EN-BRÉNIL EN PERSPECTIVE

S'en est suivi l'étude formelle du bourg selon différentes thématiques : la question de la nationale 6, celle des cheminements piétons, de la voie ferrée, de la voie romaine, de l'identité des hameaux, de la comparaison des différents tissus urbains, du paysage, et des vues… En comparant différents tissus urbains que l'on peut trouver au sein de La-Roche-en-Brénil, les étudiants ont démontré l'efficacité de la compacité, en terme de consommation d'espace et de coût de réseaux et voirie. La Maison Charlotte est donc exemplaire en ce qui concerne les typologies variées (appartements, maisons) mais aussi l'économie de cette forme urbaine. Ces questionnements ont donc permis de comprendre le territoire mais aussi de remettre en perspective un futur projet d'aménagement. Comment créer un nouveau quartier connecté au bourg ?

D'autre part, un PLU de qualité a été réalisé avec des zones de projet plutôt bien établies. Le groupe a cependant choisi d'aller plus loin et de montrer que l'on peut se contenter des deux sites proposés, le pré L'abbé et le pré Charlotte. De plus, les zones AU situées à proximité du hameau Champagne sont clairement remises en cause. L'idée d'urbaniser entre ces deux entités pour n'en former plus qu'une pose problème. Le hameau Champagne est le hameau le plus proche du bourg et semble être l'ambassadeur des 18 autres. Il paraît donc peu judicieux de l'englober dans la trame urbaine du bourg centre…

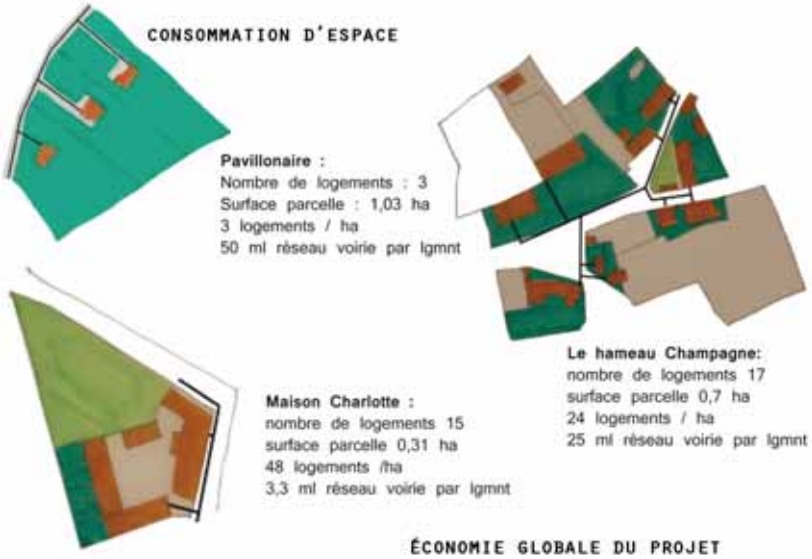

Comparaison des tissus urbains

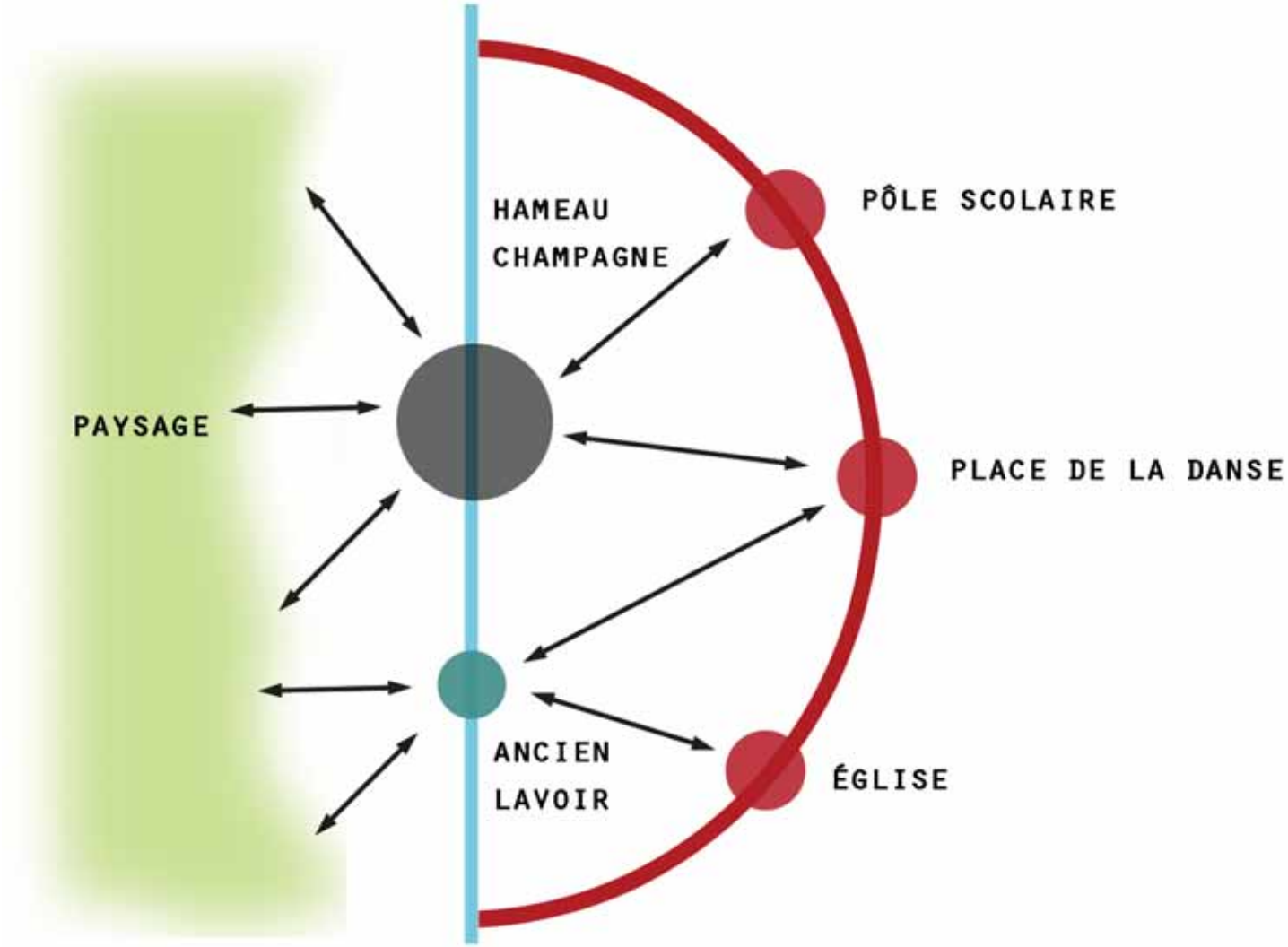

UN ARC TENDU SUR LE PAYSAGE

Ce schéma est la conclusion de l'étude urbaine menée sur la commune de La-Roche-en-Brénil. Il met clairement en évidence l'importance de la voie romaine qui a été peu à peu oubliée sur laquelle se trouve le hameau Champagne ainsi que l'ancien lavoir. La nationale se présente comme la corde où sont situés des pôles d'importance que sont l'église, la place de la danse et l'école. L'enjeu est donc la mise en relation de ces différentes entités entre elles et avec le paysage.

GROUPE 1 : LE PROJET

La Roche-en-Brénil : vers un urbanisme "AOC". ✱

Zsusanna BALOTAI

Maxime CAMUS

Aurore DEROLEZ

Frédéric GIRAUD

Laura KWIATKOWSKI

Suite à l'analyse du village de La Roche-en-Brénil, la présence forte du hameau de Champagne situé à un ou deux kilomètres du cœur du village, a été le moteur de ce projet. Les zones AU prioritaires étaient totalement accolées à ce hameau qui se devait de conserver tout son cachet et ne pas se faire englober par le village. La priorité principale a donc été de limiter l'étalement urbain et de créer des limites de village définies par des interventions paysagères et urbaines particulières. Il ne fallait surtout pas rattacher le hameau au village pour qu'il puisse conserver son identité propre. Mais une connexion de réseaux doux, où les piétons et les vélos seraient maîtres, a été imaginée.

Le projet s'installe au plus près du village existant avec des enjeux multiples : privilégier la vue vers le hameau à l'ensemble de la population du quartier et densifier les logements diffus au niveau du pré Charlotte ; développer le pôle scolaire et s'accoler au bourg ancien au maximum pour le pré L'abbé. Au-delà des zones de projet qui étaient attribuées, un développement de l'autre côté de la nationale est apparu indispensable. Elle ne devrait plus être une rupture mais bien un lien au cœur du village. De plus, les logements vacants le long de cette route devraient être réhabilités en priorité afin d'accueillir rapidement de nouveaux habitants au cœur du village.

Le paysage a été un point de départ important pour le projet : il devait constituer une limite à l'extension du village mais également s'infiltrer au cœur des nouveaux quartiers de manière à offrir un morceau d'espace paysager à tous. Les habitations ont été conçues de manière à privilégier le partage et la convivialité avec de plus petits terrains privés pour plus d'espaces publics communs. En ce qui concerne la mobilité, le projet se positionne dans la continuité des projets en cours dans le village : des réseaux de transport doux ont été créés, en parallèle à la nationale, actuellement dangereuse. Ceci permet aux habitants de s'ouvrir de l'autre côté de la nationale dans une ambiance plus calme, paisible et conviviale. La voiture y est très limitée : cela permet de réduire les coûts de voirie supplémentaire et les places de parking sont majoritairement réunies aux extrémités du quartier.

Le but principal a été de consommer moins d'espace pour le même nombre de logements prévus sur les zones AU. Pari tenu... sur 12 Ha constructibles prévus par la zone AU, uniquement 6,4 ont été consommés pour un nombre identique de logements. Le projet prévoit d'accueillir environ 250 habitants en 10 ans.

✱Architecture d'Origine Contrôlée

Maison Charlotte
Pré Charlotte
Ecole
Mairie
Pré l'abbé
Eglise

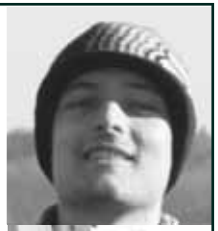

Zsusanna BALOTAI

Frédéric GIRAUD

Laura KWIATKOWSKI

GROUPE 1 : LE PROJET

Le Pré L'abbé : manifeste d'une nouvelle rurbanité et du vivre ensemble.

LA PENTE PROGRESSIVE COMME STRUCTURE DU PROJET

UN QUARTIER, TROIS FAÇONS D'HABITER

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR CRÉER UNE DYNAMIQUE

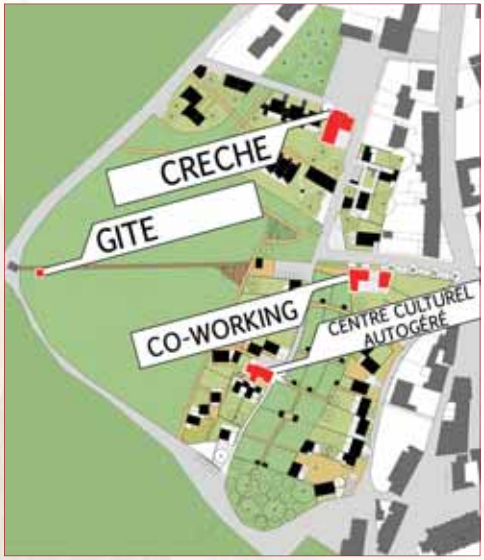

Une biodiversité paysagère

La majeure partie du pré a été préservée de toutes constructions afin de sauvegarder une zone humide ainsi qu'un espace où se situait un ancien lavoir, le choix de le reconstruire a été fait. Cette zone reste totalement naturelle et ne demande que très peu d'entretien. Une passerelle la traverse du Nord au Sud vers un petit gîte cubique surélevé offrant aux randonneurs une vue imprenable sur le Morvan. Les infiltrations de paysage se font sous différentes formes : jardins privés, jardins locatifs, espaces verts collectifs, verger public, zone humide publique, pré public… Cela permet de maintenir une biodiversité active.

Des strates alternées entre paysage et construit

Le quartier est accolé au bourg ancien de manière à créer une continuité fluide du nouveau quartier par rapport à l'ancien. Il s'est créé sous forme de strates en alternant bâti et paysage, ce qui permet à chacun de profiter d'espaces végétalisés. Au final, 46 nouveaux logements ont été créés avec une grande diversité (du T1 au T5) et une grande qualité : chacun possède son espace extérieur privatif, une orientation vers le sud est privilégiée et la vue sur le grand paysage vers l'ouest est mise en valeur.

Des equipements de petite taille, de grandes ambitions

Le troisième enjeu a été de dynamiser le pôle scolaire en créant une crèche à proximité, ainsi que deux autres équipements publics : un centre culturel autogéré et un espace de co-working (espace de travail partagé pour entreprises). Ils viennent ponctuer le quartier et créent une dynamique de voisinage, une vie en communauté. Le gîte se place quant à lui comme un signal dans le paysage, un point haut qui permet de redécouvrir le territoire sous un angle nouveau.

Zsusanna BALOTAI

Frédéric GIRAUD

Laura KWIATKOWSKI

GROUPE 1 : LE PROJET

Le Pré L'abbé : manifeste d'une nouvelle rurbanité et du vivre ensemble.

Accueillir une diversité de nouveaux habitants.

Vue sur le grand paysage.

Composer avec le relief.

Orienter vers le sud.

Des situations riches de voisinage.

Créer de nouvelles manières de vivre ensemble.

De fines interventions paysagères. Une qualité des espaces paysagers :

Mise en valeur du patrimoine naturel,

Passerelle passant au dessus de la zone humide,

Limiter l'extension urbaine par le végétal,

Infiltrer un paysage sauvegardé.

Un bourg en mouvement.

Constellation d'événements , d'équipements publics.

Aboutir à une vie/ville associative.

Rayonnement intercommunal.

Centre culturel autogéré

Gîte

Créche

Espace de Co-Working

Maxime CAMUS

Aurore DEROLEZ

GROUPE 1 : LE PROJET

Le Pré Charlotte : une diversité de projets dans un quartier.

INTÉGRER DANS LE QUARTIER

OFFRIR UNE VUE A CHAQUE HABITANT

PROPOSER DIFFÉRENTES MANIÈRES D'HABITER

PRÉVOIR UN DÉVELOPPEMENT SUR LE LONG TERME

Le pré charlotte en continuité

Sur ce site, tout comme sur celui du Pré l'abbé, la construction du nouveau bâti a été limitée à une surface plus réduite que ce que le PLU prévoyait, en préservant une distance entre les nouvelles constructions et le hameau de Champagne. Les constructions existantes ont été utilisées comme guide à cette limite. Sur la partie Est du quartier, l'idée consiste à recréer un ilôt en s'installant dans la continuité avec le centre ancien en modelant un îlot.

Les points d'accroche

Deux entrées permettent d'accrocher le quartier au bourg : l'une située au nord est déjà envisagée par la commune par la création d'une passerelle au dessus de la voie ferrée. Le projet installe une seconde attache au sud-est du quartier qui le lie à la place de la danse. Ici, un système de terrasses est installé afin de gérer la différence de niveau entre le pré et la rue. On y trouve un couvert à voitures, un belvédère ainsi qu'un local municipal.

Intégrer une nature omniprésente à la vie des habitants

De manière générale le projet intègre la nature de différentes manières et par strates successives en alternance avec le bâti.

Les constructions de type public sont situées à la limite sud du quartier réservant la vue sur le hameau à l'ensemble de la population du quartier, tandis que les logements s'orientent sur les trames de végétations intégrées au site.

Un processus de densification a long terme

Il a été aussi question d'intégrer les habitations diffuses du nord-ouest au nouveau projet en proposant une densification sur le très long terme. Ce principe appelé BIMBY consiste à vendre une partie de sa parcelle pour permettre de densifier le quartier et une entrée d'argent assez conséquente au propriétaire qui pourrait lui servir à isoler durablement sa maison. Dans une première phase de 10 ans, ce quartier pourrait intégrer 40 nouveaux logements avec espaces verts privés du T2 au T5 afin de loger plus de 100 nouveaux habitants d'âges et d'horizons variés. D'ici à 2050, le projet initial pourrait comprendre 7 nouveaux logements ce qui amènerait le quartier à une densité finale de 14.5 lgt/ha.

GROUPE 1 : LE PROJET

Le Pré Charlotte : une diversité de projets dans un quartier.

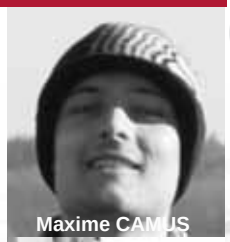
Maxime CAMUS

Aurore DEROLEZ

Garder l'esprit du pré Charlotte en installant un grand pré central, pour inviter le paysage au sein du quartier.

De l'espace pour tous.

Mettre en scène le Morvan.

Vivre son quartier.

Un lieu de vie et de spectacle.

Glisser une bande boisée dans le quartier, apporter de la fraîcheur et un nouvel usage.

Espace de loisirs pour les habitants.

Verger à dimension pédagogique.

Stationnement disséminé.

1

Bâtiments communs placés au bout du quartier : une vue pour tous.

Accompagner les espaces publics d'un équipement communal, une serre pépinière.

Différentes situations d'habiter.

Des orientations réfléchies (vue et soleil).

Accueillir des populations diversifiées.

Réinterprétation des formes urbaines déjà présentes dans le bourg.

GROUPE 2 : LE PROJET

Réinterpréter un PLU

Sofia ESPINOZA

Alba MARTIN LOPEZ

Evgenia SHEKEROVA

Sandrine WEHRLE

Les grandes idées directrices de ce projet, portant sur l'ensemble du village, ont été guidées par l'analyse du système géographique dans la manière où elle explique la composition du paysage. C'est ce paysage qui se trouve au centre des premières réflexions, et qui a amené à préserver une ouverture vers l'Ouest (bas du relief et grand paysage), à considérer toute la structure paysagère existante identitaire de la région (système de haies, de murets, bocages, patrimoine bâti...) ainsi que le rôle important de l'eau et de son écoulement dans le projet (difficulté de mise en place de réseaux compte tenu de la dureté du socle granitique).

Tout d'abord, le projet aborde l'idée de souligner l'importance de préserver une infiltration paysagère à l'intérieur du village et des deux sites de projet tout comme la nécessité de préserver des zones naturelles permettant en même temps de contenir l'urbanisation et de recentrer le village sur lui-même (notamment dans les zones AU1 et AU2 prévues par le PLU au Sud et à l'Ouest entre les sites et le hameau de Champagne). L'écoulement des eaux a été considéré comme élément fédérateur en permettant de relier nos deux sites de projet vers une station de lagunage en contrebas mais aussi comme élément à valoriser dans les deux cas car porteur d'un potentiel paysager.

Un autre élément a guidé cette démarche : la forte présence de la nationale 6 dans le village qui prend la forme d'un bourg-rue le long de celle-ci. Cette nationale constitue une sorte de fracture. Il a donc semblé important de la requalifier dans un premier temps par la création de séquences induisant un ralentissement comme le fait de marquer les entrées et les trois traversées principales au niveau des deux places existantes (Place de la Danse et Place du Champ de Foire) et d'une troisième qu'il semblerait logique de créer autour de l'école en raison de sa qualité d'articulation entre les deux sites de projets, entre le bourg haut et le bourg bas et comme élément positionné à presque égale distance de tous les équipements et espaces publics qui ont été mis en évidence. Il semblait donc important de recréer un circuit parallèle à cette nationale, favorisant les déplacements doux, et permettant de minimiser la circulation automobile tout en induisant un circuit périphérique plutôt que transversal.

Le travail s'est également porté sur la forte présence d'espaces publics et paysagers majeurs à mettre en valeur, répartis dans le village, comme la zone sportive (stade et terrains de tennis), le verger voisin et la zone humide dans la partie basse du pré L'abbé. Tous ces espaces seraient connectés entre eux grâce au système des places existantes et à un système de charnières secondaires qu'il conviendrait de mettre en place entre eux et à travers les zones de projet afin de redynamiser l'ensemble du village.

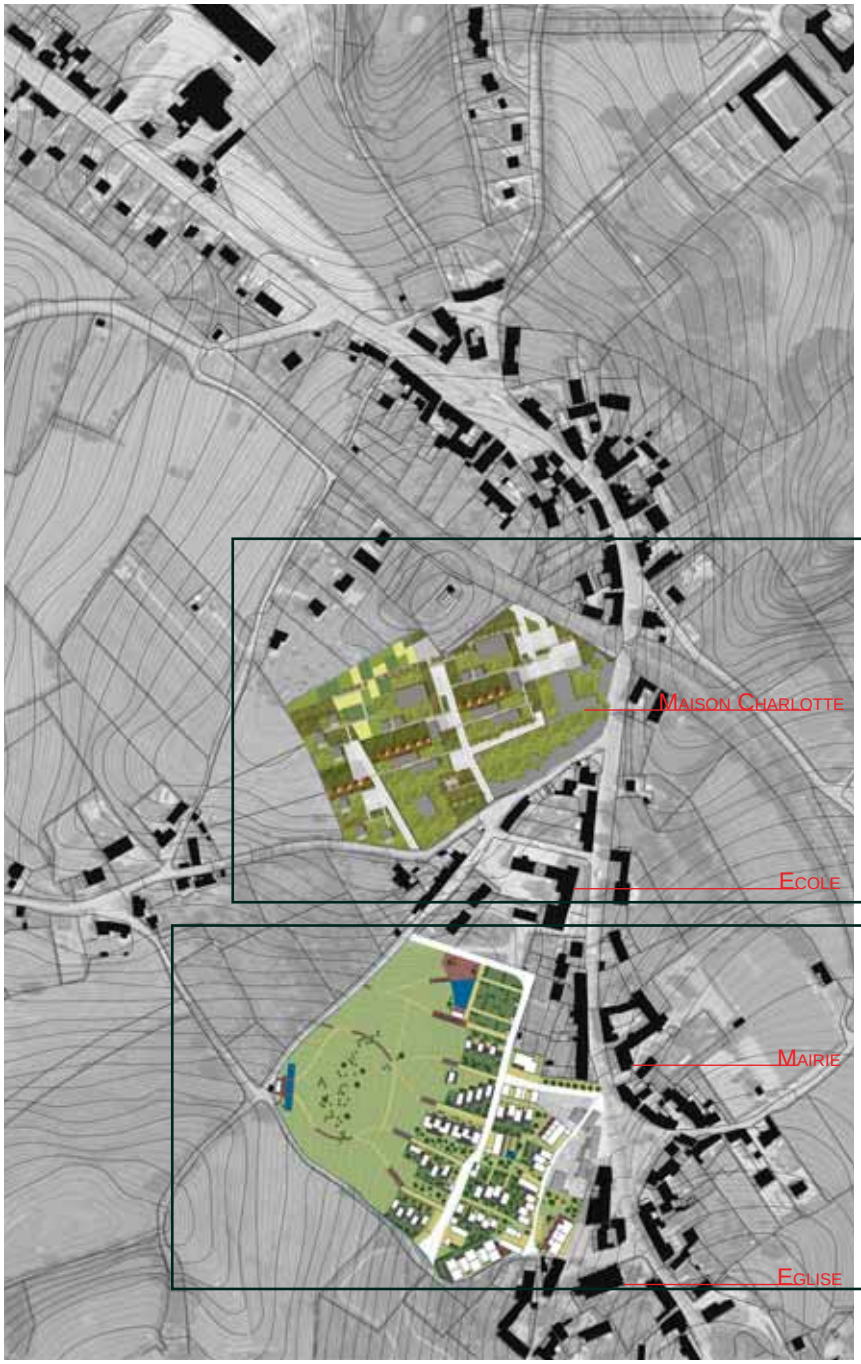

Pré Charlotte

Pré l'abbé

Evgenia SHEKEROVA

Sandrine WEHRLE

GROUPE 2 : LE PROJET

Le Pré L'abbé : Réinterpréter un PLU

Une economie en voirie et réseaux pour un maximum de logements crées

Le projet est basé sur une réelle économie en voirie et réseaux tout en essayant de construire un maximum de logements, ainsi que sur la valorisation de l'écoulement des eaux qui peut constituer une plus value paysagère. Une réflexion poussée a été portée sur la question du stationnement, en repoussant la voiture en périphérie de l'intervention avec un espace central uniquement piéton. Les stationnements prennent donc place en accroche à la rue et diverses situations ont été envisagées : stationnement ouvert pour les activités, couvert ou enterré pour les habitants. Des places pour des éventuelles voitures partagées ont été prévues.

Un projet paysager qui s'accroche à l'existant

Comme à l'échelle de l'ensemble du village, le paysage a constitué un élément fédérateur dans la mesure où le choix a été fait de préserver 50% de la zone de projet en zone naturelle, constituée par la zone humide qui a été mise en valeur par un aménagement léger. L'ensemble du projet est organisé autour de percées menant vers la zone humide et l'horizon et permettant en plus de ce lien visuel, un réel lien fonctionnel en offrant des zones de traversée pour les habitants du quartier et en constituant une plus value pour les habitants du quartier (zones aménagées en verger, espace public ou potagers).

Une diversité des espaces partagés

Concernant le bâti, une réflexion a été menée sur une nouvelle manière d'habiter, basée sur la mutualisation d'espaces pouvant dès lors être retirés de la surface du logement et permettant ainsi de proposer des logements à moindre coût mais aussi plus d'espaces publics et collectifs. Le projet se divise donc en différentes unités de voisinage, chacune articulée à la rue par un espace de services mutualisés intégrant stationnement, local technique-déchets, voire même des espaces plus singuliers comme des ateliers de bricolage, des maisons d'amis ou gîtes mutualisés.

Une offre de logements diversifiée pour une plus grande richesse humaine

Une véritable mixité fonctionnelle a été introduite en insérant des locaux pour bureaux et activités regroupés autour d'espaces de services mutualisés (reprographie par exemple), en accroche avec les entrées de quartier et en relation avec les places principales. Cette mixité serait également intégénérationnelle et sociale en proposant diverses typologies et surfaces de logements rendant aussi possible une diversité architecturale à l'intérieur d'un même gabarit et une diversité de combinaisons possibles entre les différentes typologies et surfaces.

Evgenia SHEKEROVA

Sandrine WEHRLE

GROUPE 2 : LE PROJET

Le Pré L'abbé : Réinterpréter un PLU

Fluidité des déplacements piétons.

Un hiérarchie des espaces publics.

Transition avec le paysage : les vergers et potagers

Un système riche et paysager : un mail planté.

Zoom sur une unité de voisinage :

Logements individuels

Logements intermédiaires

Ateliers bricolage, garages, locaux techniques

Espace public

Séparation des espaces de stationnement.

Tirer partie de la pente.

Implantation en décalage permettant des ouvertures.

Gabarits autorisant une diversité architecturale.

Des surfaces diversifiées.

Des typologies variées.

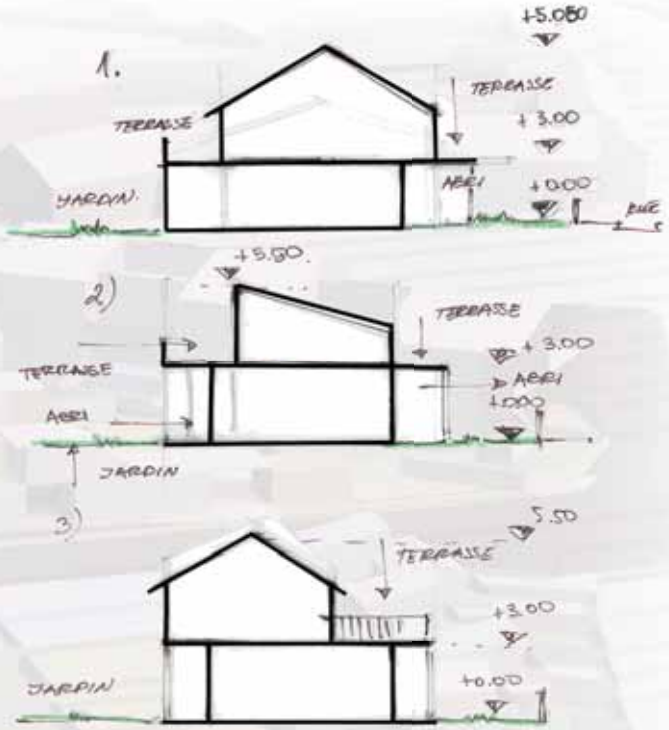

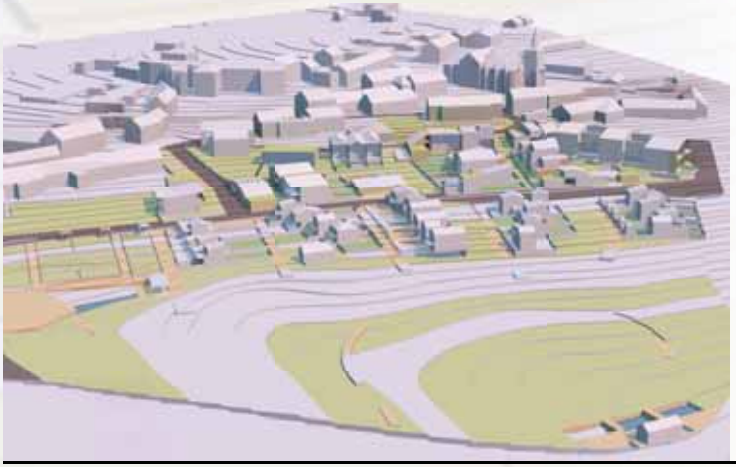

Sofia ESPINOZA

Alba MARTIN LOPEZ

GROUPE 2 : LE PROJET

Le Pré Charlotte : La reconquête d'un site.

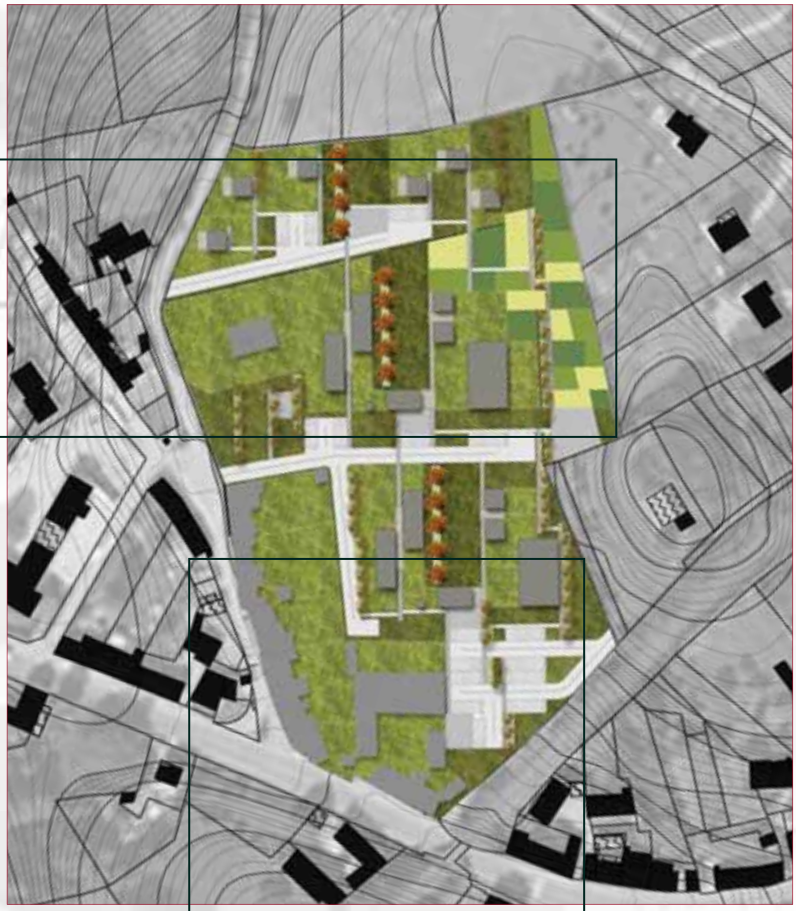

Intégration du projet dans le territoire d'ensemble de la commune.

La préservation de la biodiversité

Mise en valeur de l'architecture et du patrimoine bâti et paysager

Les jardins et l'espace public

Le site du pré Charlotte bénéficie dans ce projet d'une véritable "composition" par l'espace public. Des potagers privés ou partagés s'adossent aux murets offrant ainsi le recul nécessaire pour mettre en valeur ce patrimoine paysager précieux. Au centre du pré, des grands jardins publics préservent le coeur du site ainsi que la vue vers le hameau Champagne situé en contre-bas. L'ensemble du site est traité tel un grand jardin composé et garde ainsi son statut de grande prairie.

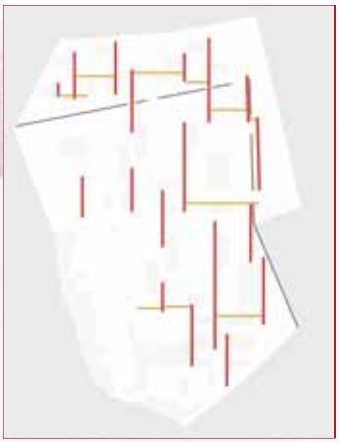

La requalification de la nouvelle voirie et l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement

Le site, entièrement réservé aux piétons, conserve l'idée que de déplacement libre et aléatoire par le travail de composition des espaces publics (jardins potagers,...) qui induit un tracé particulier des voies. Les accès créés sont uniquement destinés aux piétons et l'usage de la voiture est repoussé à l'extérieur du site. Ainsi, les déplacements sont variés tant par leur typologie que par les vues qu'ils offrent à travers le site.

Mixité des logements

La mixité est marquée dans ce projet par le mélange des typologies et des gabarits bâtis. L'ensemble du site accueille des logements collectifs, intermédiaires et individuels, ce qui offre une mixité des habitats mais surtout des habitants. De l'autre côté du muret, des logements individuels se tournent vers le hameau Champagne, permettant ainsi une transition bâtie et paysagère depuis le bourg vers les champs.

Marion HOENIG

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

Ingrid THOCKLER

Éléna VENTURA

GROUPE 3 : LE PROJET

Habiter dans la limite épaisse entre bourg et paysage.

Trois enjeux principaux ont été dégagés dans ce projet. Tout d'abord, la question du paysage a été cruciale. L'idée était de développer un maillage d'espaces paysagers diversifiés qui viendraient ponctuer la trame urbaine du village. Les habitants de La Roche-en-Brénil semblent vivre DANS un paysage environnant offrant des perspectives visuelles incroyables mais pas AVEC ce paysage. Très peu d'espaces publics sont paysagers. Le premier enjeu est donc d'infiltrer ce paysage au sein même du village.

Le second point est la création d'un réseau de cheminements et de places qui permettent de créer des liaisons et des articulations au sein du bourg et de former un bouclage. Ces éléments sont travaillés à différentes échelles afin de re-connecter la partie Est et la partie Ouest du village. La nationale ne doit plus être ressentie comme une rupture mais comme la colonne vertébrale du bourg par la présence de liaisons transversales. Ce travail est aussi présent à plus petite échelle dans le but de connecter les quartiers les uns aux autres afin de retrouver une vraie vie de village. Cet emboîtement des échelles permet d'adopter une réflexion globale et pérenne en ce qui concerne le développement du projet.

Enfin, le dernier enjeu est l'idée de s'inscrire dans la trame urbaine existante. Le parti pris est de respecter la morphologie de ce village-rue en l'épaississant et en conservant les caractéristiques du village afin que les quartiers créés soient fédérateurs. La question de l'existant et du patrimoine tant paysager que bâti est donc fondamentale dans la conception de ce projet.

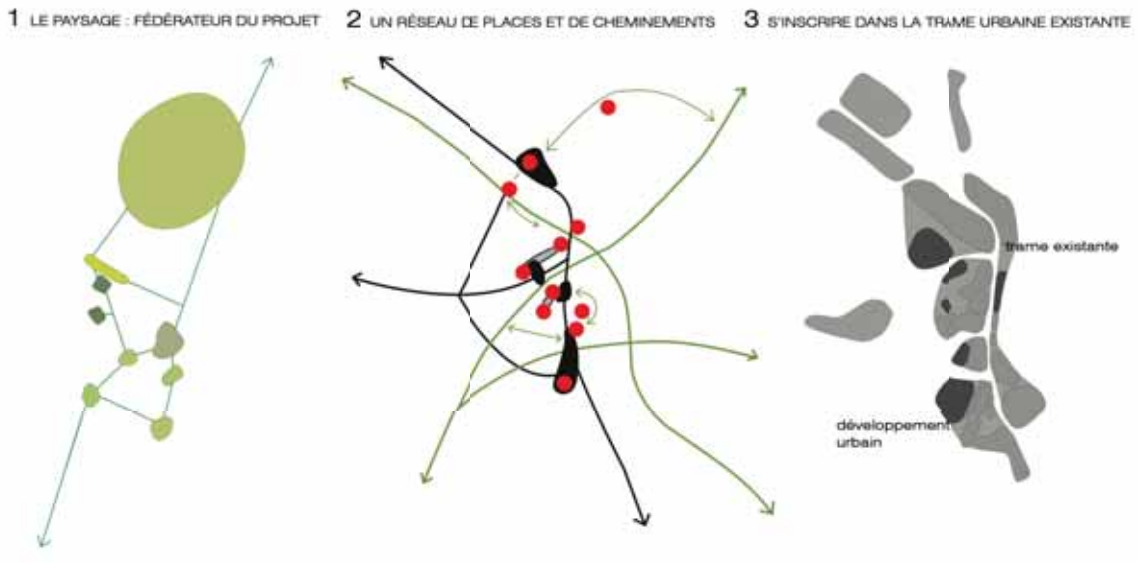

Pré Charlotte

Pré l'abbé

Marion HOENIG

Ingrid THOCKLER

Éléna VENTURA

GROUPE 3 : LE PROJET

Le Pré L'abbé : Un projet fortement lié au village et ouvert sur le paysage.

S'ACCROCHER AU DÉJÀ-LÀ

ECONOMIE DE PROJET

LOGIQUE DE HAMEAU

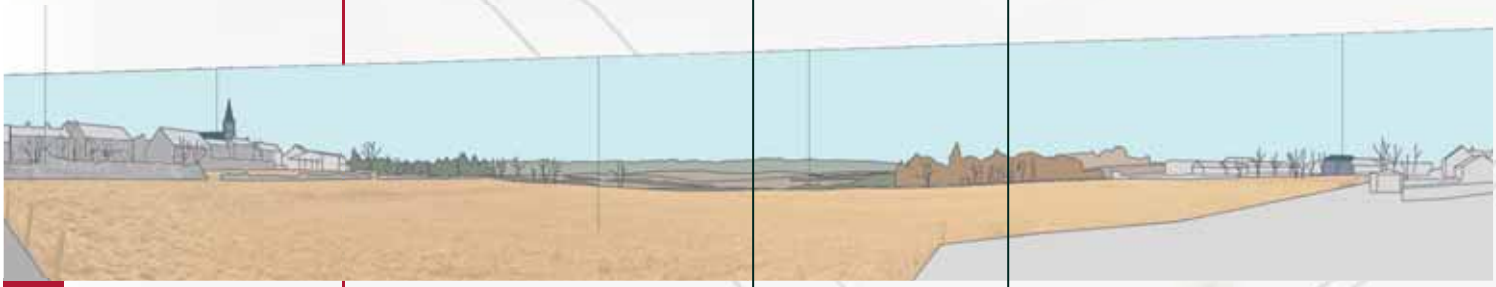

Un réseau d'espaces publics à conforter

L'idée première est l'épaississement du bourg de part et d'autre de la nationale en qualifiant les espaces publics et en créant du lien. Les éléments structurants existants tels que le parvis de l'école, de la mairie et de l'église et la place de la danse. Ces espaces sont redonnés aux piétons afin qu'ils se les approprient mieux et qu'une vraie vie en communauté puisse s'établir. Un réseau de trois espaces, qui marquent l'entrée du quartier du pré l'abbé, est mis en place. Ces lieux servent d'articulation entre le bourg et le quartier.

Un projet né entre paysage et patrimoine

En analysant le terrain, des entités patrimoniales et paysagères ont été repérées. Ce projet cherche donc à les conserver et à les mettre en valeur : un muret qui traverse le pré, la zone humide, vecteur de biodiversité, et la vue vers l'église. Un cône de vue, qui relie la zone humide au clocher de l'église et le muret, sert d'axe principal au quartier créé. A partir de ces éléments, un maillage d'espaces paysagers, qui possèdent chacun leurs caractéristiques, a été créé. Un système de bocages est également mis en place, reprise d'un élément fort du paysage morvandiau.

La pente, déterminante de l'armature urbaine

Lors de l'élaboration de la voirie, la logique des pentes et l'intégration des voies le long des courbes de niveaux ont été choisies. La mise en place de voies carrossables a été limitée pour une question de coût et de qualité des espaces. Une hiérarchie est créée entre ces différentes dessertes. Les plus importantes et les plus larges servent d'accès pour les riverains et sont utilisées par tous, les secondaires ont un accès plus restreint et desservent les habitations qui se trouvent au cœur du pré. Enfin des cheminements piétons qui relient les différents espaces verts, de convivialité et du bourg. L'ensemble des voies et espaces sont organisés de manière organique afin d'offrir une qualité au quartier créé.

Une logique de hameaux : habiter autrement

Le point phare de ce projet : les lieux de convivialité. Ces espaces servent à structurer le quartier et à articuler les différentes habitations. Ils permettent d'entrer sur les parcelles et dans les bâtiments. Ces espaces à taille humaine créent des unités de voisinages autour desquels trois à huit logements, diversifiés et de qualité, sont connectés. Ils permettent ainsi de créer une mixité sociale et intergénérationnelle. Le but est de créer un quartier réunissant les qualités du mieux vivre ensemble.

Marion HOENIG

Ingrid THOCKLER

Éléna VENTURA

GROUPE 3 : LE PROJET

Le Pré L'abbé : Un projet fortement lié au village et ouvert sur le paysage.

Armature urbaine alignée sur des repères.

Cône de vue.

Bocages et murets

Maillage d'espaces paysagers

Exemple d'une unité de voisinage :

1 bâtiment commun

2 intermédiaires

4 individuels

Types : de T1 à T6

Matériaux locaux : bois, pierre.

Formes architecturales morvandelles : réinterprétation des escaliers et toitons.

Organisation autour de placettes.

Diversité de types de logements.

Garage non-intégré à la maison.

Ouverture sur le paysage.

Parcelles au sud.

Un phasage adaptable.

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

GROUPE 3 : LE PROJET

Le Pré Charlotte : Un projet durable : une économie de ressources, sol, eau, cout...

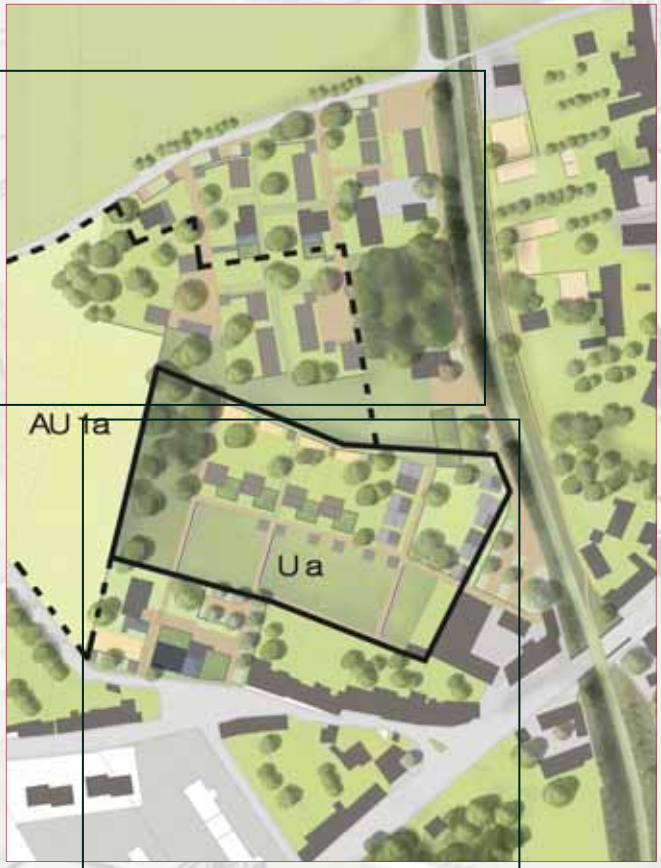

LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER COMME ANCRAGE DU PROJET

DES FORMES URBAINES AUSSI VARIÉES QUE LES MODES DE VIE

MAXIMISER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Le paysage et la maison Charlotte comme éléments structurants du projet

Dans la conception de ce projet, une question parait indispensable à traiter, la relation au patrimoine bâti et paysager. C'est la raison pour laquelle trois espaces d'articulation ont été créés entre le projet et le bourg, à l'image de la maison Charlotte, à partir de laquelle le quartier a été en partie dessiné. On peut notamment remarquer que l'espace paysager central permet aux habitants de la maison Charlotte de bénéficier de vues sur le paysage environnant. L'infiltration du paysage se fait donc jusqu'au cœur du projet, en lien direct avec les espaces d'articulation au bourg.

Deux stratégies d'intervention

Deux stratégies ont été développées dans ce projet. La première, au sud, « suivre la logique de l'existant », a été appliquée dans l'idée de se raccrocher à la structure urbaine du bourg avec la mise en place d'un front bâti continu rythmé par des décrochés de façade. En revanche, la seconde stratégie, « revisiter l'existant », implique une autre forme urbaine. Dans ce cas l'enjeu était de réintégrer des constructions de type pavillonnaire. Étant dans un contexte différent, le choix s'est porté sur une forme urbaine plus organique en s'attachant d'autant plus à créer une architecture respectueuse du patrimoine morvandiau.

Deux Grands espaces paysagers qui structurent le quartier

Deux espaces paysagers ont été créés, ils permettent d'articuler les différentes entités urbaines. Ils sont aussi un moyen de mettre en valeur des éléments patrimoniaux existants tels que le muret en pierre délimitant le pré Charlotte mais aussi les arbres et vergers conservés dans le projet. D'autre part, ils sont moteurs de la vie de quartier comme lieux de rencontres et de convivialité.

Economie

Dans ce projet l'économie est le mot d'ordre. Il s'applique aux coûts avec l'idée d'aménager un minimum de voirie et de réseaux pour un maximum de logements. D'autre part, ce terme s'applique à la consommation des terrains, construire sur peu de terrains tout en garantissant une qualité de vie. Enfin, l'économie des ressources énergétiques semble indispensable. C'est la raison pour laquelle l'espace public ainsi que l'architecture a été pensée dans cette optique.

Avant : 35 m.l.voirie/lgt

Après : 5 m.l.voirie/lgt

Avant : 93,5 m.l.réseaux/lgt

Après : 11,7 m.l.réseaux/lgt

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

GROUPE 3 : LE PROJET

Le Pré Charlotte : Un projet durable : une économie de ressources, sol, eau, cout...

Des espaces d'articulation avec le bourg.

Le télé-travail : un lieu commun pour travailler

Mutualisation

"Maison Charlotte bis"

Diversité des espaces publics

Prairies qui s'infiltrent au coeur du quartier

Des courettes : une desserte conviviale

Des venelles à l'arrière des jardins

Des espaces de transition entre public/privé

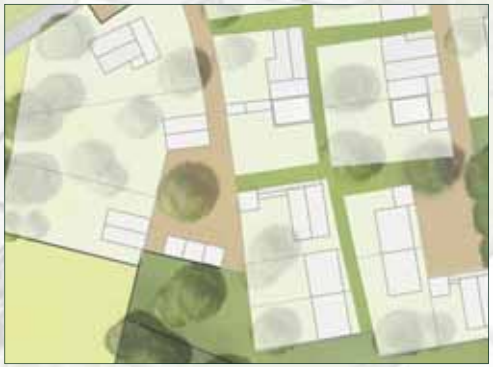

Un projet évolutif et adaptable...

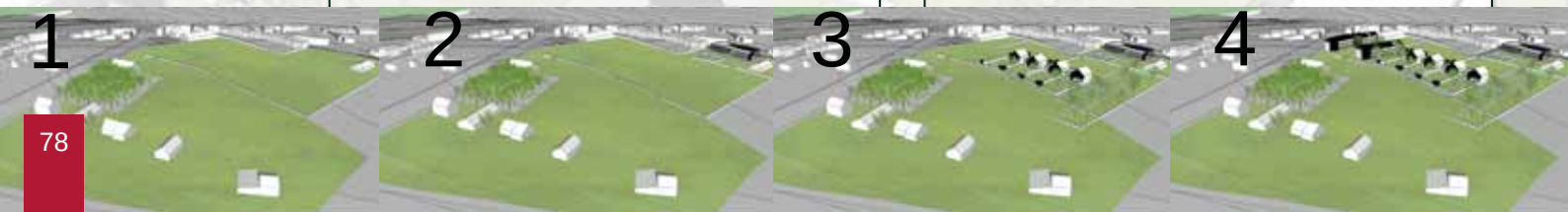

Une architecture innovante mais respectueuse de l'identité morvandelle.

Maisons passives : une charpente brise-soleils, verrière, gestion des flux thermiques...

Arbres à feuilles caduques comme régulateurs thermiques.

Architecture bioclimatique

Déclinaison de l'architecture morvandelle

Une mixité architecturale pour une mixité sociale et générationnelle

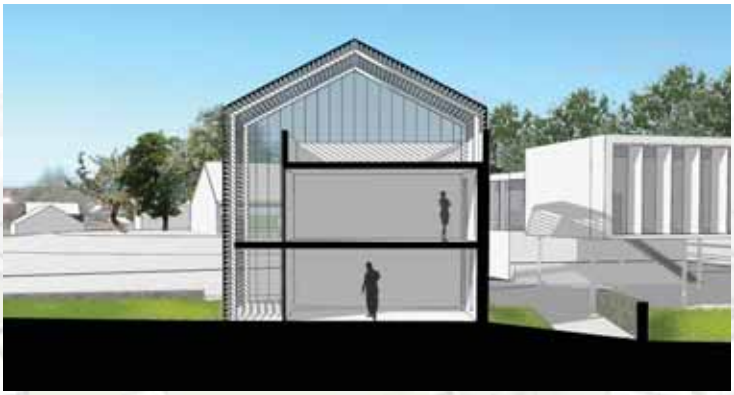

Gilles de Montalembert, Maire de La Roche-en-Brénil

La Roche en Brenil mène depuis près de 10 ans une véritable opération d’urbanisme et de recentrage de son village, étalé sur plus de deux kilomètres le long de la RN6. La mise en place d’un PLU, l’acquisition de foncier au centre du village, la création de nouveaux logements sociaux et de commerces ont dessiné l’esquisse d’un nouveau cœur de village. La réflexion sur le futur de deux acquisitions foncières encadrant l’école, les logements sociaux et les deux nouveaux commerces était à peine engagée quand le Parc Naturel régional du Morvan nous a proposé d’accueillir, pour poursuivre la réflexion, un groupe d’étudiant en architecture de l’ENSA de Nancy. L’aubaine était trop belle pour ne pas la saisir. Bien nous en a pris.

La première étape de cette collaboration s’est passée au sein même du conseil municipal pour se mettre en état de veille et d’accueil. C’est un travail difficile que se projeter dans une perspective sociale, urbaine et de services à échéance de 15 ou 20 ans.

La seconde étape nous conduisait à la réception des étudiants et de leur donner ce que nous avions de plus enfoui dans nos projets avec l’historique de notre village, les contraintes, tant physiques que d’art de vivre, les convergences nécessaires entre l’existant et le futur, avec une urbanisation tournant le dos à la RN6, sans toutefois ignorer que cette dernière représente le véritable poumon économique de notre territoire, ou encore les divers cheminements tant routiers que pédestres, indispensables au recentrage de notre village-rue.

Si nous devions retenir deux ou trois éléments marquants de cette semaine d’étude in situ, nous mettrions en tête cette très longue promenade à pied du premier jour où chacun, tant parmi les étudiants que parmi les encadrants, ont pris la mesure des problèmes, de l’histoire et des aspirations du conseil municipal. L’esprit de ce travail était donné.

Le second a été, sans nul doute, la qualité et l’investissement personnel des intervenants extérieurs que ce soient, en premier lieu, ceux du PNR du Morvan, ensuite des architectes conseils et des techniciens ou des membres du conseil municipal ainsi que représentants du CG et du CR de Bourgogne. L’échange a été de qualité et réciproque.

Le troisième a été, bien entendu, ce que nous attendions avec impatience, à savoir les rendus par les étudiants. Au-delà, du très bon travail présenté, tant à la Roche sur le diagnostic, qu'à Nancy, sur les projets des étudiants, nous avons été particulièrement surpris, d'abord, et très passionnés, ensuite, par le regard neuf extérieur et, surtout, jeune apporté par l'appropriation de l'histoire, des paysages, des aspirations des habitants dans un premier temps. Tout aussi vifs et ardents ont été les rendus des différents projets. Ces projets sont innovants, surprenants voir diamétralement différents de ce que nous attendions. La vie dans un village du Morvan dans 20 ans est vu non pas par des habitants ou des élus d'aujourd'hui, mais bien par des adolescents ou de jeunes d'adultes de demain. Cela a été un véritable électrochoc pour ceux qui ont suivi de près ce long travail et qui sont en charge du futur de la Roche.

La présentation aux habitants et aux élus va être passionnante et excitante car ce n'est pas tant les projets architecturaux qu'il faudra faire passer mais bien l'aspiration des futurs habitants de la Roche à vivre différemment avec de nouvelles contraintes avec surtout un nouvel art de vivre ensemble.

Quel beau challenge que vous nous avez mis au défi de comprendre et d'accepter le changement et de ne pas avoir peur de l'audace et l'avenir !

L'ATELIER "HORS LES MURS"

Deux communes : des pistes de travail mutliples et riches

La Roche-en-Brénil, Massif du Morvan

Jarsy, ***Massif des Bauges***

L'ATELIER "HORS LES MURS"

Simon PAILLET, Architecte du Parc naturel régional des Bauges

Depuis sept ans nous organisons des « Ateliers d'urbanisme » en partenariat avec l'ENSAN. Nous proposons à la fois un outil pédagogique au service des étudiants mais aussi un cadre d'échanges d'expériences pour les élus et les acteurs du territoire. Rencontres, débats, mise en situation pour une nouvelle manière de penser l'urbanisme.

Notre objectif au Parc, susciter des envies, proposer de nouvelles méthodes, suggérer de nouvelles manière d'aménager le territoire. L'impact environnemental, le changement climatique, la prise en compte des ressources nous obligent à changer d'attitude, et l'urbanisme est au cœur de ces impacts. La qualité du cadre de vie, le désir de bien être des habitants est légitime, et notre action n'est pas de contraindre mais d'inciter à y répondre dans une démarche d'urbanisme durable.

Ce partenariat avec l'enseignement supérieur c'est aussi l'occasion pour l'équipe technique du Parc de « se poser quelques instants », en reformulant ses interrogations, en réorientant ses propres réflexions, et en proposant de nouveaux axes de recherche-actions pour les années à venir.

Le nouveau cadre réglementaire lié au Grenelle II nous y oblige tout naturellement.

Cette évolution n'est pas réservée à l'échelle des villes et de leurs écoquartiers urbains. Elle est tout aussi pertinente pour des communes péri-urbaines ou rurales comme celles qui caractérisent majoritairement le territoire du Massif des Bauges.

Il s'agit pour les élus du PNR d'initier dès l'étape du PLU le projet d'urbanisme par des petites opérations de qualité cohérente avec la dynamique locale (comment, où, en quelle quantité et pour qui construire ?). Ces interventions de taille raisonnée nous ouvrent un champ d'investigation intéressant : s'infiltrer au cœur du bourg, composer avec le patrimoine, consommer moins pour dépenser moins et vivre mieux, recycler, requalifier, recomposer, se déplacer…

Le travail de l'atelier s'apparente donc à la fois à une recherche sur l'avenir « urbain » du monde rural et des paysages situés à proximité immédiate d'agglomération dynamiques, mais également de façon très pratique et concrète à l'expérimentation du projet urbain à l'échelle de petites communes et de bourgs.

Marc VERDIER, Jarsy : une exception au coeur du massif des Bauges

Une fois passés les deux derniers lacets de la petite route qui s’élève au dessus de la vallée glaciaire qui file du Col du Frêne jusqu’au verrou du Chatelard, on se retrouve sur le petit plateau qui abrite la village de JARSY, avec sa « cathédrale » positionnée en belvédère et le village lui-même qui s’étage sur la moraine.

On est au cœur des Bauges, dans la partie que l’on nomme les « Bauges devant » et qui mériterait d’être classée en Grand Site de France (le Canigou vient bien d’être reçu en n° 10 dernièrement) quand on en perçoit l’exception paysagère et patrimoniale, quand on en comprend les valeurs d’usages et de production (la bio-diversité, l’agriculture de montagne, la ressource bois…) et quand on sait la fragilité de ces paysages.

Le village a certes accueilli il y a une quinzaine d’années quelques maisons récentes à l’entrée sur la route d’Ecole-en-Bauges, un lotissement (une dizaine de maisons) en partie haute, mais il est globalement compact, cohérent et en grande osmose avec un paysage de montagne-campagne qui fait toute la saveur et l’identité des Bauges.

Les objectifs du PLU sont calés sur la réalité d’une véritable pression foncière (Annecy est à moins de 45 mn, Aix-les-Bains à 40 mn et le cœur des Bauges lui-même fort de 4000 habitants se projette à 20 ans avec 2000 habitants supplémentaires – dans une région au dynamisme économique et démographique hors normes) et compatibles avec la charte des Bauges, qui fait office dans ce cœur de massif de SCOT : 30 logements à horizon 15 ans.

L’équipe municipale nous a reçu, avec Simon PAILLET (notre interlocuteur de 7 ans… Ecole en Bauges, à 3 km, fut la première commune que l’atelier a exploré en 2005-06) architecte du Parc, comme on reçoit dans ces petites communes rurales : du temps, de l’écoute, de l’attention, de la chaleur humaine, de la franchise, de la confiance immédiate…

La situation particulière (exceptionnelle pourrions nous avancer si l'on ne redoutait d'apparaître dans nos démonstrations… comme en « exception », alors que nous sommes convaincus d'être simplement « justes » au moins dans notre diagnostic) de JARSY nous a amené à proposer une stratégie d'équipe discutée un soir autour d'une tome, d'un verre de vin de Savoie … et de plans de la commune, le tout posé sur la grande table du gîte. L'idée était de proposer la « force » de l'équipe de 14 étudiants pour explorer 3 attitudes graduées en terme d'engagement « durable » :

- le PLU et sa zone AU prise comme base de travail
- le PLU ré-interprêté avec un objectif d'économie de moyens (voirie, réseaux)
- une attitude zéro impact – coût minimal (pas de voirie ni de réseau supplémentaire, réutilisation maximale du bâti vacant…).

La démarche se veut pédagogique à double vocation, pour nos étudiants, mais également pour le territoire, en testant des hypothèses qui annoncent nous semble-t-il les modalités de mise en œuvre des projets de demain dans les collectivités : accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles activités avec moins (sans ?) d'argent public, moins d'infrastructures et un sol naturel (agricole ou pas) quasiment sanctuarisé !

Les travaux présentés ici ne constituent évidemment à leur modeste mesure qu'une contribution à cette ambition de démonstration.

Ils nous paraissent cependant préfigurer ce que pourrait être une intervention plus large soutenue dans le réseau des 48 Parcs, qui sont réellement pour nous les lieux possibles de l'expérimentation et de l'engagement nouveau sur un urbanisme raisonnable, dont la vocation sera d'être à terme diffusée sur tous les territoires.

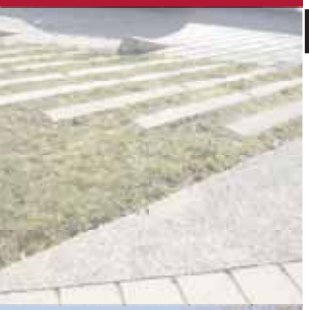

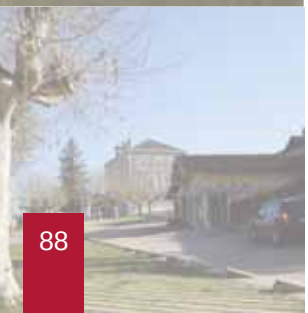

RENCONTRER, ARPENTER, APPRENDRE

Rencontre avec un territoire : le patrimoine comme un gisement de modernité

Visite de Treffort-Cuisiat, département de l'Ain.

Située sur la route du Revermont, le petit village de Treffort-Cuisiat a valu un petit détour lors de la seconde visite de l'atelier dans la commune de Jarsy.

La requalification de la place principale qui mène à la mairie possède de très belles qualités paysagères. Un vrai travail a été réalisé sur la matérialité de l'ensemble avec des jeux de matières végétales et minérales. Les cheminements piétons y sont dessinés très finement de même que la rue qui permet d'accéder aux commerces situés sur la place. C'est au détour d'un virage que l'on retrouve en fond de parcelles

Treffort-Cuisiat

Une véritable qualité de vie retrouvée dans des petits jardins publics, potagers privés et venelles semies publics en arrière de parcelle.

Rencontre avec un territoire : le patrimoine comme un gisement de modernité

"Il est essentiel de garder un optimisme sur l'affaire tout en creusant son sillon."

DENIS REGNAUD, PREMIER ADJOINT À ÉCOLE-EN-BAUGES

ÉPURER LES EAUX USÉES NATURELLEMENT

La station d'épuration est un procédé d'assainissement collectif qui demande, contrairement aux idées reçues que l'on en a, peu d'entretien à raison d'une heure par semaine d'après l'agent d'entretien de la commune d'École en Bauges. Ce procédé inodore est un système d'assainissement économe et écologique. L'implantation de roseaux lui donne un aspect paysager agréable et discret.

LE FONDEMENT DU TERRITOIRE : UN SOCLE GÉOLOGIQUE RICHE

“La forme des vallées du massif des Bauges dépendent des cycles de glaciation.“

STÉPHANIE GALLINO,CHARGÉE DE MISSION EAU ET KARST AU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BAUGES

La valeur du patrimoine géologique du massif des Bauges lui vaut une candidature GEOPARK.

Le massif des Bauges, riche en réseaux karstiques, est vulnérable à la pollution, d’où l’importance de le préserver.

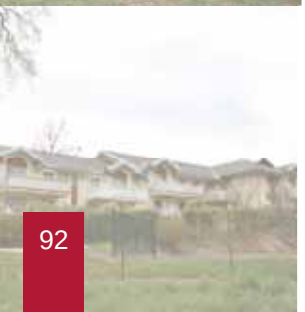

Rencontre avec un territoire : le patrimoine comme un gisement de modernité

"Ceux qui viennent vivre à la campagne pensent s'installer dans un jardin, mais la campagne c'est avant tout une activité agricole."

JEAN-LOUIS DUBOIS, MAIRE DE HÉRY-SUR-ALBY

DES PROCESSUS SOLIDAIRES

Première pierre pour le foyer d'accueil médicalisé

De nombreux maires ou adjoints du canton d'Alby se sont retrouvés à Héry-sur-Alby ce mardi 20 mars pour poser la symbolique première pierre du futur foyer d'accueil médicalisé l'Hérydan et des 15 logements voisins de la Résidence Soleil levant.

Le maire Jean-Louis Dubois était accompagné du président d'Halpades, du député Lionel Tardy, du sénateur Pierre Hérisson, de la vice-présidente du conseil régional Sylvie Gillet de Thorey, du conseiller général Jean-Claude Martin, de la déléguée départementale de l'agence régionale de la santé Mme Pascale Roy et du président de l'Adimc 74 (association départementale des infirmes moteurs cérébraux).

La première pierre du foyer a été posée par les officiels, ce mardi 20 mars. Photo DL/P.L.G.

Vivre ensemble, favoriser la vie sociale

Le maire rappelait l'historique et les grandes lignes du projet, une volonté exprimée dans le 1er mandat de la municipalité et un projet engagé dans un 2e mandat, un projet réalisé aujourd'hui par Halpades.

« Ce projet, dit le maire, est au cœur du village pour qu'habitants et handicapés vivent ensemble, c'est notre volonté », un thème repris et développé par le directeur de l'Adimc et les architectes, les cabinets atelier d'architecture Sonnerat (Pers-Jussy) et Pierre Bajulaz (Fillinges), décrivant les grandes salles d'accueil au centre du foyer pour qu'associations, publics et handicapés se rencontrent et échangent.

Le nom "L'Hérydan" est celui d'une constellation d'étoiles. « C'est dire l'ambition de ce centre » explique M. Vagnoni.

Les officiels soulignaient tous la nécessité impérieuse de la création de ce centre d'adultes polyhandicapés (à cause du manque de place), et se félicitaient de lui donner un décor choisi, la vue sur le Semnoz.

Le projet est soutenu et financé notamment par le conseil général et la Préfecture de la Haute-Savoie.

Pierre GORREX

Un ensemble de 33 chambres et 12 logements locatifs aidés

Les constructions se font sur un terrain acheté par l'EPF (établissement public foncier) 74 pour la commune, puis revendu à Halpades. Cette opération, formant un ensemble homogène au niveau architectural, répond aux critères HQE (haute qualité environnementale).

Le foyer d'une superficie totale de 3 529 m², proposera 33 chambres pour personnes adultes handicapées avec plusieurs unités de vie : chambres, soins, espace rencontres, pôle administratif. Coût et financement : 7 098 684 € TTC assuré par le Conseil général de la Haute-Savoie, l'État, la Région Rhône-Alpes, l'Adimc 74, la Caisse des dépôts, Halpades.

Tout à côté du foyer se construira la Résidence Soleil levant, qui sera gérée par Halpades. Elle propose 12 logements locatifs aidés dont neuf logements "prêt locatif à usage social" et trois logements "prêt locatif aidé d'intégration", plus trois logements destinés aux employés de l'Adimc 74 soit trois T2, huit T3 et quatre T4, avec terrasse et jardin privatif, les pièces de vie orientées au sud et les chambres orientées au nord.

La résidence sera labellisée BBC (bâtiment basse consommation). Coût : 2 334 238 € TTC. Livraison prévisionnelle : 2e trimestre 2013.

P.L.G.

“L’écologie c’est extensifier l’agriculture et intensifier l’habitat. “

CÉDRIC BOREL, AGRICULTEUR

L’agriculture est le plus gros employeur du coeur des Bauges avec 400 emplois pour 4 000 habitants. L’activité dominante du massif est certainement l’élevage laitier bovin avec 32% des exploitations agricoles.

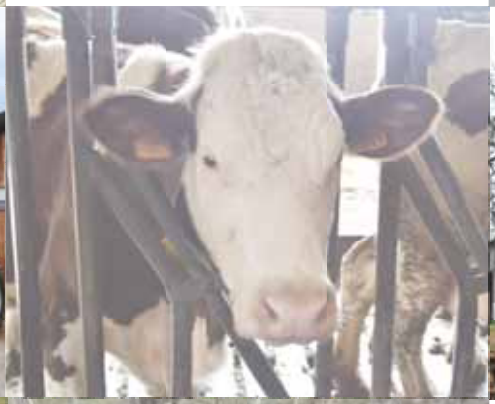

Ce déclin s’accroît d’autant plus que la croissance de la périurbanisation des villes environnantes augmente. Naît alors une tension entre le besoin de terres agricoles et le grignotage de l’urbanisation croissante.

Le Parc des Bauges, créé depuis 1995, a suscité un regroupement d’agriculteurs qui vise à réfléchir ensemble de leurs besoins ainsi que des moyens à mettre en oeuvre pour conserver et dynamiser cette activité essentielle du massif des Bauges.

Une rencontre inattendue : Jérôme Bouquemont, un voyageur de l'urbain.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... »

Au mois d'avril dernier, je débutais le Tour de France des possibles avec l'association « des vies et des idées d'ailleurs ». Dans la préparation d'une nouvelle exposition interactive itinérante, j'ai pu suivre votre parcours et filmer vos rencontres dans le but d'en savoir plus et de faire connaître ce type d'initiative.

Pour l'occasion, je définirais bien volontiers mon travail comme une version associative de l'atelier « hors les murs ». Nos expositions itinérantes sont à l'image de votre travail dans les Bauges : « là pour semer des graines... Laisser une trace qui fera des petits sur le territoire », comme le dit Marc Verdier.

De retour d'une aventure à vélo aux quatre coins du monde pour rencontrer des acteurs de l'écohabitat, j'ai produit différents outils (film et expositions) visant à sensibiliser le grand public à l'écohabitat et à l'urbanisme durable. Rapidement, j'ai souhaité travailler sur une nouvelle exposition spécifique aux expériences françaises en élargissant notre définition d'écohabitat à de l'urbanisme durable et au « vivre ensemble ». A quoi bon parlé d'habitat durable, si l'urbanisme ne l'est pas ?

Derrière les mots architecture et urbanisme, se cachent souvent des idées de spécialités et de notions règlementaires. Or, cette expérience à vos cotés, m'a permis de revenir aux fondamentaux de l'urbanisme, à la valeur de l'écoute et du partage des connaissances... A l'art de faire cohabiter.

A vous suivre, j'ai senti que la position d'apprentissage était réciproque. Un élu en votre compagnie n'a pas la même posture que face à un professionnel. Bien sûr, un architecte à l'oeil et le crayon bien affuté. Votre capacité de synthèse fut d'ailleurs très apprécié lors du premier rendu. Cependant, cet atelier montre la richesse de la rencontre et de l'écoute des acteurs et des usagers d'un territoire. Traduire ces différents témoignages comme vous l'avez fait, montre qu'un projet d'urbanisme réussi se veut singulier. Il est le fruit du territoire.

Dans cette mosaïque d'expériences et de personnalités qu'il m'a été offert de côtoyer dans ce tour de France, je présente volontiers votre atelier comme une solution permettant de se nourrir d'apports extérieurs et de confronter ses idées, pour faire émerger des projets. Je pense que la générosité dans vos propositions est un excellent travail pour amener les territoires à l'audace et à l'innovation. Dans une optique de reproductibilité sur d'autres territoires, ce processus reste toutefois dépendant de la capacité des acteurs à vous accueillir et de vos enseignants à animer l'atelier.

L'urbanisme d'aujourd'hui doit entrer dans l'aire du dialogue pour ouvrir la réflexion et imaginer de nouvelles solutions en réponse au contexte environnemental, social et financier actuel.

Et pour finir, je dois dire que partager ces moments à vos cotés m'a presque donné envie de retourner à l'école !

Avec tout le plaisir que j'ai pu avoir à vous suivre dans cet itinéraire rythmé et convivial, j'espère vous retrouver au coin d'un carrefour en train de croquer … la vie … de village !

Bien à vous tous.

JÉRÔME BOUQUEMONT
Coordinateur du projet « Tour de France des possibles »
Association « des vies et des idées d'ailleurs »
www.ecohabiter-via.fr

ANALYSER, RÉVÉLER, RÉINTERPRÉTER

Le temps de l'échange

Jarsy : une authenticité à préserver

Le village de Jarsy, situé dans le massif des Bauges, est un véritable belvédère à mi-pente. En effet, situé en rebord de vallée, Jarsy est un balcon qui s'ouvre sur la vallée de la commune d'Ecole-en-Bauges. Cette mise en scène naturelle, façonnée il y a plus de 25 000 ans par la fonte des glaces, ne peut qu'être accentuée par la présence majestueuse de l'Eglise des Bauges située sur ce belvédère naturel et nommée plus communément : la Cathédrale des Bauges.

Dominée par la Dent de Pleuven (1 771 m), le Trélod (2 181m), l'Arcalod (2 217 m) et le Précloz (2 197 m), le village est une porte ouverte sur la réserve naturelle des Bauges. Ses hameaux, dédiés au tourisme notamment à la randonnée, étalent le village sur plus de 1 500 m d'altitude.

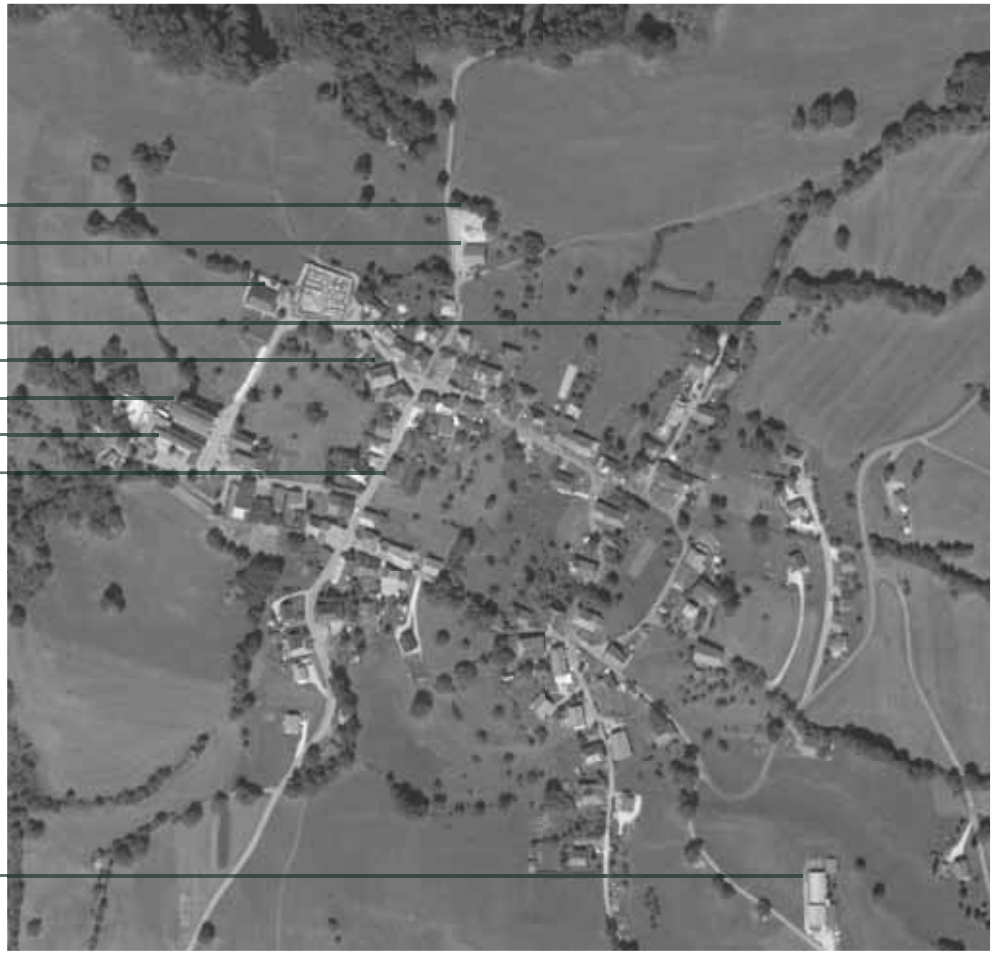

La cathédrale des Bauges

L'architecture Baujue

Les abreuvoirs

Des limites épurées : les palets

Des "vides" qualifiants : les vergers

Les escaliers et débords de toiture

Des obstacles à la vue

Les potagers : des limites perméables

Jarsy : une authenticité à préserver

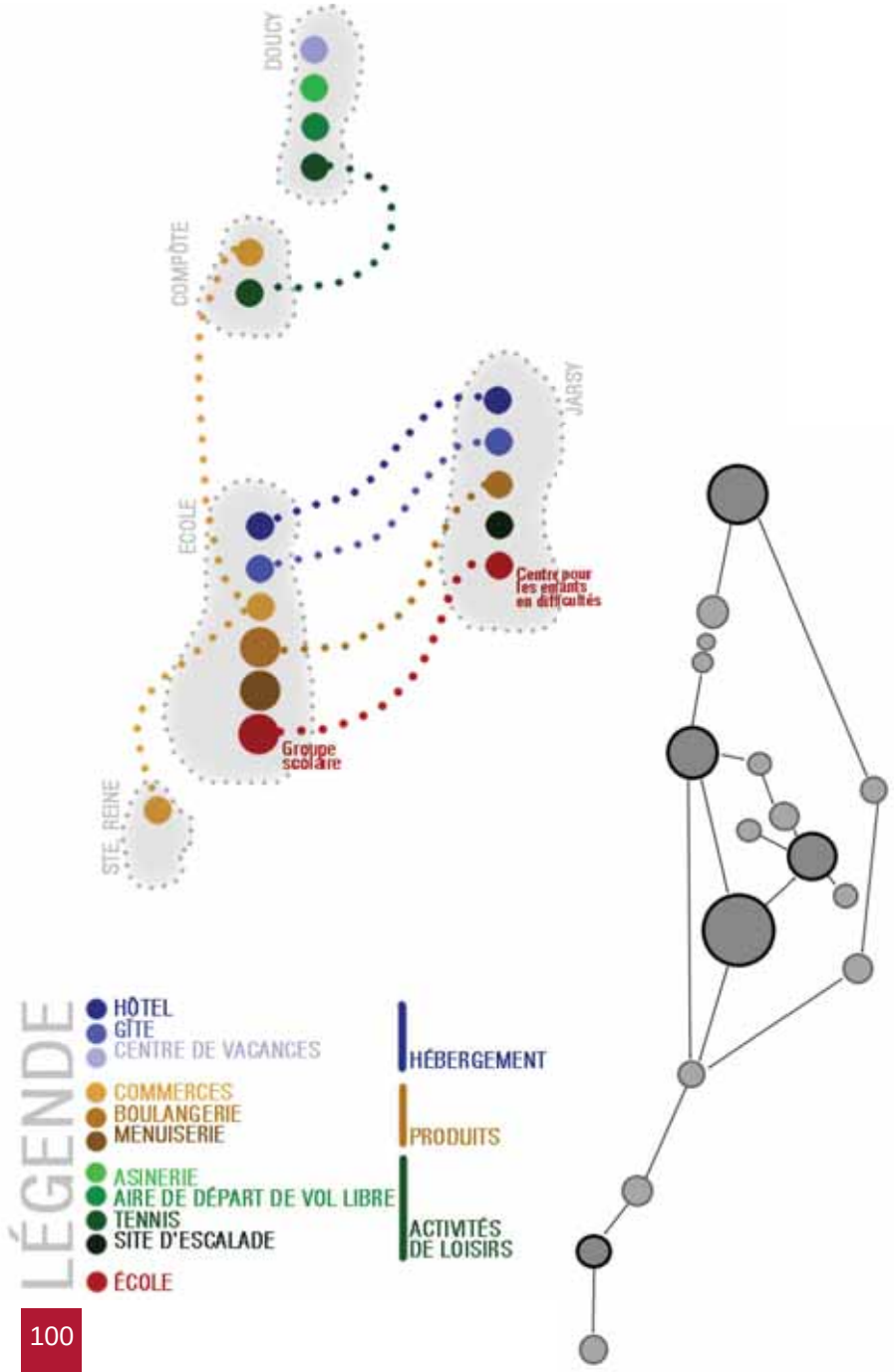

DES BASSINS DE VIE DANS UNE COMPLÉMENTARITÉ ET UNE SOLIDARITÉ

Le massif des Bauges se compose en deux systèmes urbains et paysagers articulés par la commune du Châtelard qui loge la maison du Parc. La commune d'École en Bauges apparaît comme « la capitale » des Bauges-devant en lien direct avec l'accès principal du massif.

L'ensemble des communes et hameaux se situant dans le cœur des Bauges, les Bauges devant, s'apparentent à une constellation dans laquelle chaque étoile est l'élément d'un tout. La « constellation » des Bauges-devant se définie également par un système d'activités diversifiées mais surtout complémentaires les unes aux autres. Doucy regroupe un ensemble d'activités et de loisirs, Jarsy et Ecole-en-Bauges proposent des sites d'hébergement ainsi que la vente de produits locaux. La commune d'École en Bauges est la centralité de cet ensemble fort et ces communes sont dans un système d'intercommunalité et de solidarités naissantes avec notamment le regroupement scolaire dans un nouvel établissement à Ecole-en-Bauges.

Cet ensemble crée un bassin d'emplois non négligeable à l'échelle des Bauges-devant puisque l'intercommunalité représente 1 200 habitants en comparaison avec le Châtelard représentant 600 habitants. Dans cette constellation, Jarsy trouve une place forte en tant que « porte ouverte » sur la réserve naturelle du cœur du cœur des Bauges.

UNE ARMATURE POSSÉDANT UNE FORTE IDENTITÉ

Situé sur un belvédère naturel, le village de Jarsy possède des qualités paysagères extraordinaires, une forte identité à respecter. L'armature du village est qualifiée principalement par son socle rocheux qui lui vaut une situation privilégiée en belvédère, mais également par ses infrastructures. Le système de voirie en boucle relie les espaces publics situés à chaque carrefour du village. Le réseau hydrographique de Jarsy possède une histoire symbolisée en quelques sortes par les abreuvoirs que l'on retrouve à chaque carrefour du village. Cette armature est une véritable leçon de patrimoine dont il faut tirer profit pour les projets à venir.

Un ensemble d'équipements emblématiques offre aux habitants et visiteurs une vue inégalable sur la vallée de par leur situation en belvédère. Actuellement école, église mairie ainsi que salle polyvalente se dressent ensemble sur ce belvédère naturel de Jarsy. Un autre pôle de services et commerces s'est développé le long de l'accès principal au village. Ancienne fruitière, bar, restaurant, boulangerie se situent le long de cet axe et accrochent en quelque sorte le village à son armature.

Le paysage compose également le village. Les voiries et bâtis s'organisent autour de grands vides paysagers. Ainsi ces grands espaces végétalisés deviennent une véritable armature de village et le paysage s'infiltre jusqu'en son cœur. Ces vides paysagers offrent une aération agréable dans le village et permettent des laisser la vue filer vers le grand paysage qui entoure Jarsy. Le paysage qui s'infiltre dans le village se compose en deux échelles. Une grande partie centrale est définie par les vergers et une seconde partie est définie par les potagers et jardins privés. Des potagers et jardins privés délimités par les palets, issus du socle rocheux du massif des Bauges, qui laissent ainsi une perméabilité visuelle.

Jarsy s'inscrit dans une armature forte composée entre infrastructure et paysage, des composantes qui suscitent de réels enjeux aujourd'hui.

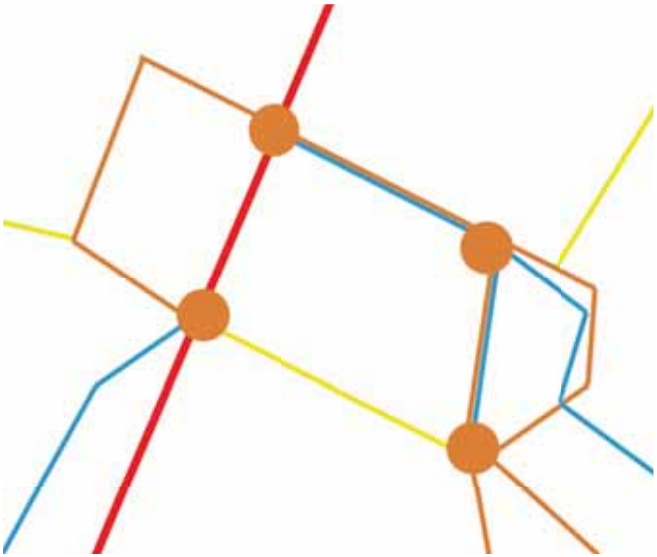

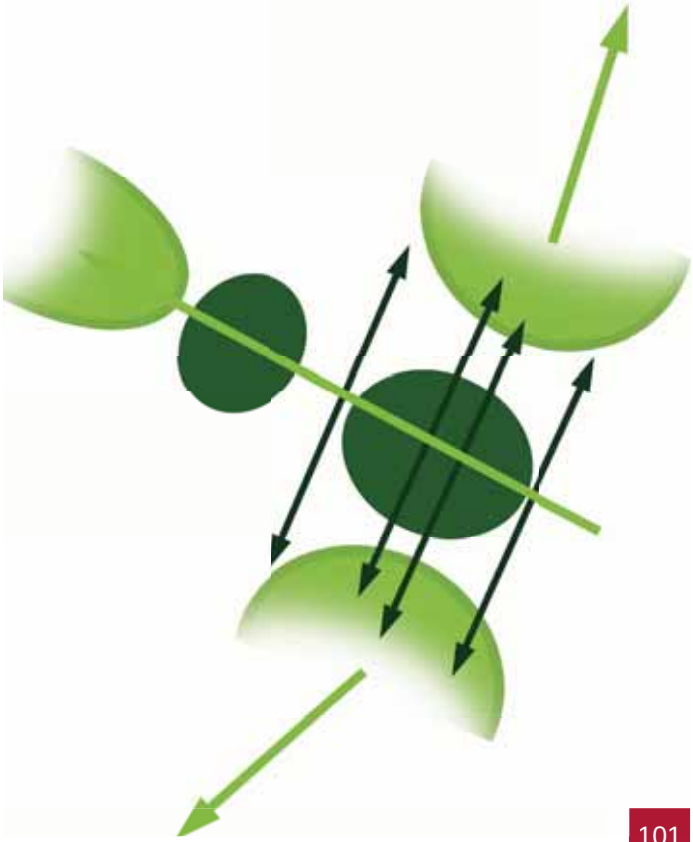

Jarsy : une authenticité à préserver

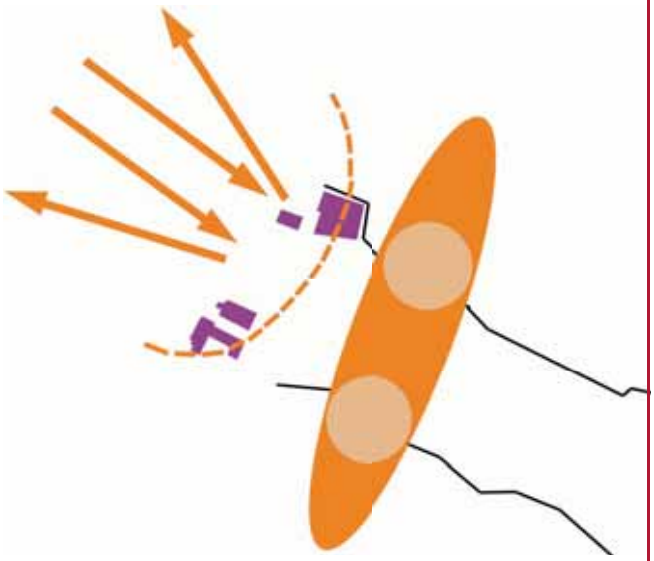

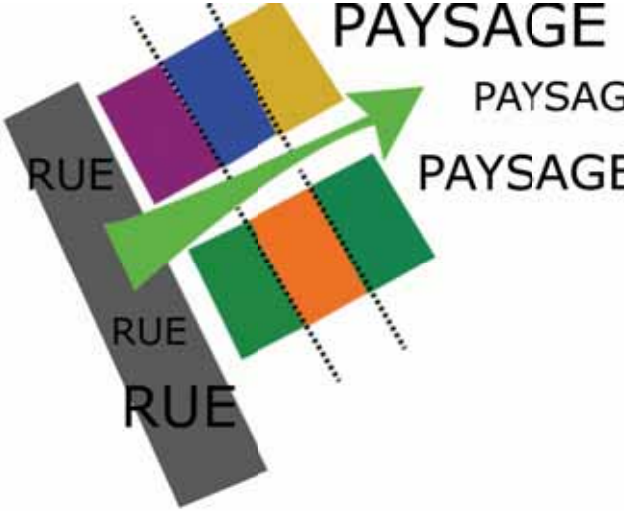

DES IDENTITÉS À PRÉSERVER ET À VALORISER

Des premiers enjeux apparaissent rapidement après l'analyse de la commune de Jarsy. L'ensemble d'équipements remarquables en belvédère est à conforter. Actuellement la salle polyvalente occupe une centralité dans cet ensemble qui n'est pas justifiable de par les équipements qui l'avoisinent. De part et d'autre de ce grand belvédère se trouvent la cathédrale des Bauges et la mairie, qui constituent l'identification même de Jarsy. Or la salle polyvalente se situant aujourd'hui entre ces deux beaux équipements perturbe la lecture de ce belvédère emblématique. L'enjeu est de trouver une nouvelle place à cette salle pour préserver ce paysage symbolique.

Le village voit apparaitre ces dernières années un ensemble d'habitations pavillonnaires qui s'implante plus à l'écart du village. D'après le cadastre Napoléonien Jarsy comptait 1 000 habitants. Aujourd'hui, le village compte 300 habitants pour plus d'espace consommé. De nombreuses fermes ont été délaissées en cœur de village, des volumes qui représentent un réel potentiel d'accueil. Un des thèmes retenus lors de cette visite est le besoin de logements pour personnes âgées et jeunes qui ont actuellement du mal à se loger. L'enjeu est de réintégrer la zone pavillonnaire au tissu urbain et de réhabiliter ces grosses fermes Baujues au caractère patrimonial riche.

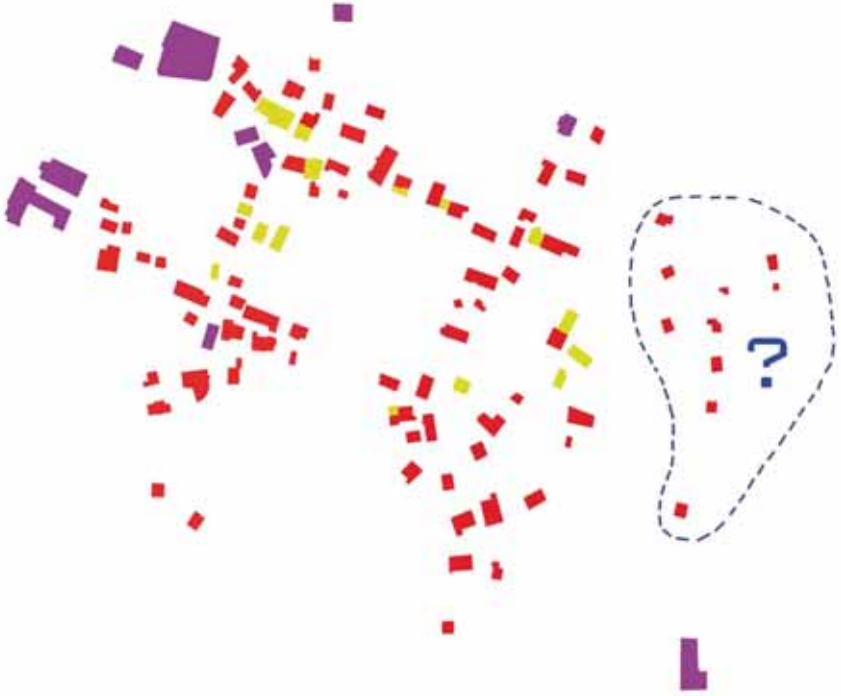

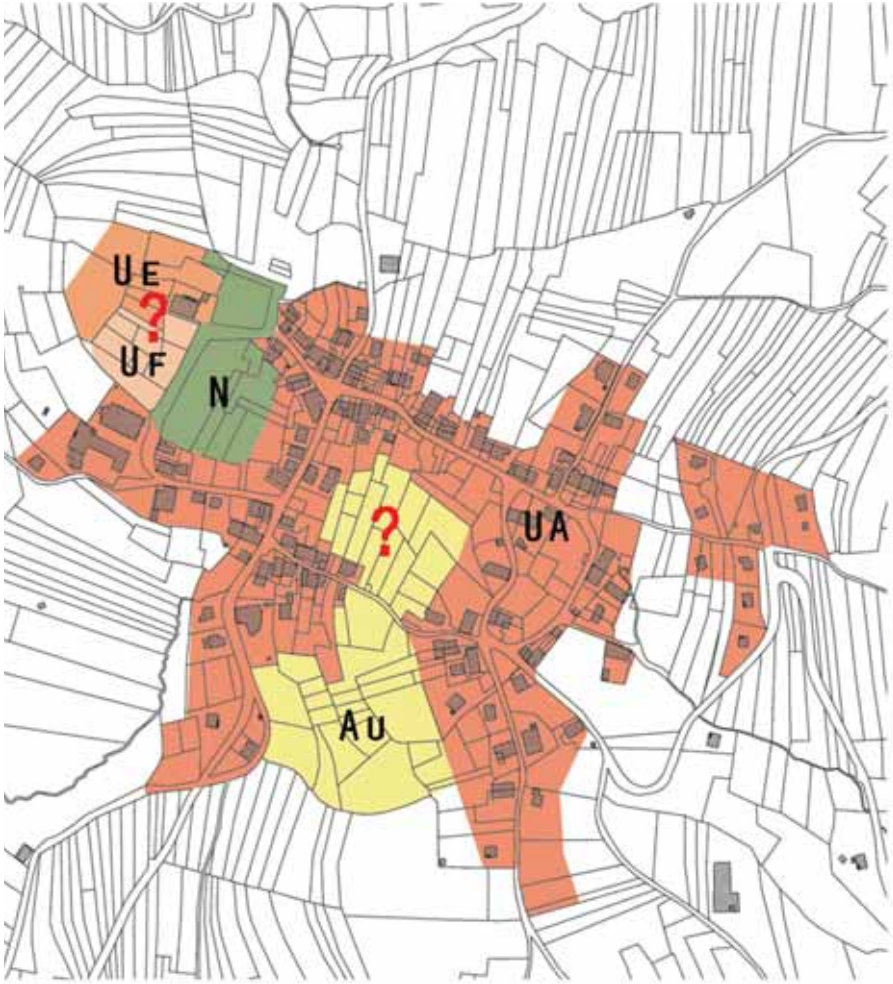

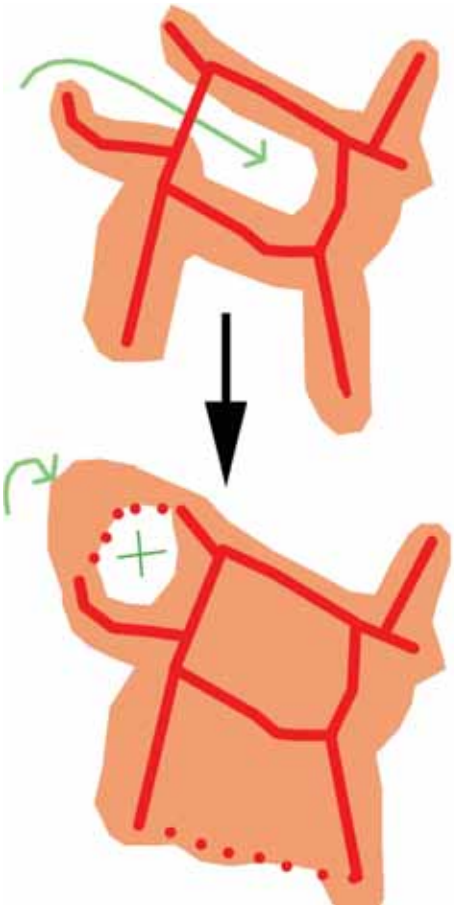

LE PLU : UN COEUR DE BOURG URBANISABLE ?

Le PLU propose actuellement une zone urbanisable ouverte sur le grand paysage. Le caractère patrimonial des vergers centraux pousse une réflexion sur l'intérêt réel d'urbaniser en cœur de village. La zone à urbaniser prévue par le PLU impose la création d'une nouvelle voirie impliquant des coûts plus élevés. Ainsi une densification le long des axes est peut-être plus envisageable ainsi qu'une réhabilitation de bâtiments existants.

Sofia ESPINOZA

Alba MARTIN LOPEZ

Evgengya SHEKEROVA

Sandrine WEHRLE

GROUPE 1 : LE PROJET

Le PLU : un cadre respecté mais réintérrogé

Le projet suivant vise à réinterpréter le PLU tout en préservant au maximum les espaces naturels correspondant aux zones AU. Cette solution permet également de conserver la structure hiérarchisée existante des voies mais surtout de privilégier des circulations douces.

La rue principale mérite un renforcement par la signalisation des entrées qui constituent des départs de randonnées. Elle reçoit également de nouvelles activités notamment dans l'ancienne fruitière. Une des questions posées lors de la visite à Jarsy était l'importance de penser le stationnement des randonneurs qui envahissent actuellement les hameaux de Jarsy.

De manière générale chaque partie du projet s'articule autour d'espaces mutualisés qui regroupent des places de stationnement, traitement des déchets, potagers communs ou encore atelier de bricolage.

La trame bâtie est organisée autour des vides centraux, comme pour l'ensemble du village. Le paysage s'infiltre par de grandes ouvertures paysagères ainsi que grâce au traitement entre privé et public qui reste en continuité avec le paysage.

La typologie du bâti se divise en deux catégories : une réinterprétation des gros volumes des fermes Baujues pour y installer activités, logements intermédiaires en exploitant tous les espaces que ce modèle propose (débord de toiture, escalier extérieur,…). La seconde typologie proposée est le logement individuel qui s'insère au maximum dans la pente, minimisant ainsi l'impact paysager.

ATELIER DE CHARPENTE
LOCAUX DE TÉLÉTRAVAIL
LOGEMENTS
LOGEMENTS
LOGEMENTS
CRÈCHE PARENTALE, POINT TOURISME
LOGEMENTS

Sofia ESPINOZA

Alba MARTIN LOPEZ

Evgengya SHEKEROVA

Sandrine WEHRLE

GROUPE 1 : LE PROJET

Le PLU : un cadre respecté mais réintérrogé

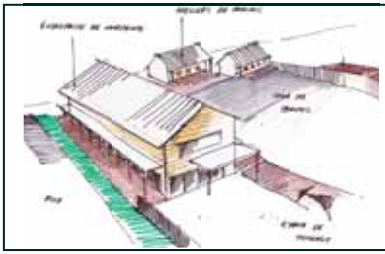

S'APPUYER SUR LE "DÉJÀ LÀ"

RETROUVER DES FORMES DE MIXITÉ

COMPOSER AVEC UN PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DE QUALITÉ

Aucune construction de réseaux supplémentaires :

Selon le PLU actuel de Jarsy, une voirie supplémentaire apparaît pour distribuer des logements futurs. L'objectif de ce projet vise à trouver une alternative au projet porté par le PLU en s'accrochant aux voiries existantes. La pente, qui façonne le village, implique une réflexion dans le choix des modes de déplacement. En effet, les déplacements doux sont à privilégier. Le projet prévoit un stationnement ouvert en entrées de village pour recevoir les randonneurs. Plus reculés, des stationnements couverts sont prévus ponctuellement pour accueillir les véhicules des résidents.

Un projet qui s'inscrit dans la trame paysagère existante :

Le paysage est omniprésent dans la silhouette de Jarsy. Le village possède également des placettes publiques de grande qualité patrimoniale avec la présence d'anciens abreuvoirs qui apportent autant de valeurs paysagères que les vergers s'infiltrant en coeur de village. Cette succession de vergers offre une belle ouverture sur le paysage lointain. Les jardins et potagers privés ne sont, quant à eux, pas clôturés et laissent librement filer la vue vers le paysage. L'ensemble de ces qualités sont préservées et confortées.

Une nouvelle manière d'habiter, des services mutualisés :

Une belle diversité d'activités est déjà présente à Jarsy. Le bar, le restaurant ainsi que le hangar communal et l'ancienne fruitière se trouvent sur l'axe principal du village. Le projet vise à multiplier ces activités, à élargir la proposition de services avec notamment l'ouverture d'une crèche parentale, de bureaux destinés au télétravail ainsi que des locaux communs de bricolage. Jarsy est également un lieu de départ de randonnées il a donc été pensé de créer une aire de stationnements prévue pour les randonneurs.

Une typologie s'appuyant sur le patrimoine :

Lors de la visite du village, la forme architecturale est apparue comme adaptée à la pente, au climat et très fonctionnelle. Les gros volumes typiques de la ferme Baujue, regroupaient, à l'époque, plusieurs activités : habitat, grange de stockage et étable. Aujourd'hui ces fonctions sont à réinterpréter et ces volumes imposants peuvent accueillir plusieurs logements par exemple. Des nouvelles formes architecturales sont à trouver pour réinterpréter ces fermes Baujues. Un travail sur l'escalier ainsi que l'insertion du bâtiment dans la pente est à faire.

Evgengya SHEKEROVA

GROUPE 1 : LE PROJET

Le PLU : un cadre respecté mais réintérrogé

INFILTRER DE NOUVELLES ACTIVITÉS

DYNAMISER L'ENTRÉE DE VILLAGE

Entreprise de charpente

Atelier

Bâtiment de stockage

Stationnements

Cour de travail

Abris à outils

Espaces d'exposition

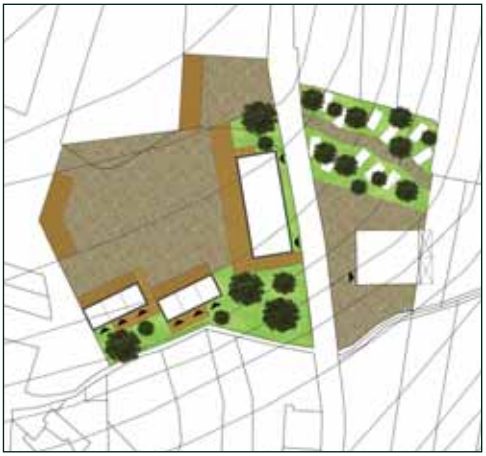

Logements intermédiaires

Équipements

Bâtiment technique

Jardins privés

Abris à outils

Activités à l'entrée de village

Maison de randonnée

Point d'information

Crèche

Stationnements couvert et sanitaires

Aires de jeux

Sofia ESPINOZA

Alba MARTIN LOPEZ

Sandrine WEHRLE

GROUPE 1 : LE PROJET

Le PLU : un cadre respecté mais réintérrogé

CRÉER UNE TRANSITION ENTRE HABITATION ET VERGER CENTRAL

METTRE EN SCÈNE LA TOPOGRAPHIE

COMPOSER AVEC UNE ARCHITECTURE LOCALE DE QUALITÉ

LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

POTAGERS PRIVÉS OU PARTAGÉS

LOGEMENTS INDIVIDUELS

LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

BUREAUX DE TÉLÉTRAVAIL

LOGEMENTS INDIVIDUELS

Entreprise de charpente

Atelier

Bâtiment de stockage

Stationnements

Cour de travail

Abris à outils

Espaces d'éxposition

TRAITEMENT D'ESPACES PUBLICS :

Espace public comme transition entre potagers et grand paysage.

Mise en scène de la topographie.

Espace public prolongeant la place existante.

Requalification d'un bâtiment agricole en bureaux de télétravail.

Activité à l'entrée de village

Maison de randonnée

Point d'information

Crèche

Stationnements couverts et sanitaires

Aires de jeux

Marion HOENIG

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

Ingrid TOCKLER

Éléna VENTURA

GROUPE 2 : LE PROJET

La structure urbaine de Jarsy : “des étages habités”.

Le village de Jarsy se compose en trois strates dessinées principalement par les voiries le long desquelles s’implantent les bâtiments. Le projet se décompose donc en trois étapes, trois temps tout comme le village se compose en trois strates.

L’objectif premier est de renforcer l’ensemble des équipements présents en belvédère par une intervention sur la salle polyvalente ainsi que sur un travail sur la matérialité des espaces publics.

La seconde étape vise à révéler cette structure du village en trois strates bien définies. Il s’agit donc dans cette seconde étape de densifier la structure existante, le long des voiries.

Le secteur pavillonnaire constitue une troisième strate mais son tissu très lâche perturbe la lisibilité de cette structure en trois étages. Il est question de réintégrer ce tissu isolé pour le réinscrit dans la logique du reste du village.

Catalyser :

une structure d'équipement

Révéler :

la structure du village

Réintégrer :

les zones pavillonnaires

Marion HOENIG

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

Ingrid TOCKLER

Éléna VENTURA

GROUPE 2 : LE PROJET

La structure urbaine de Jarsy : “des étages habités”.

RENFORCER UNE STRUCTURE D’ÉQUIPEMENT

RÉVÉLER LA STRUCTURE DU VILLAGE

RÉINTÉGRER LES SECTEURS PAVILLONNAIRES

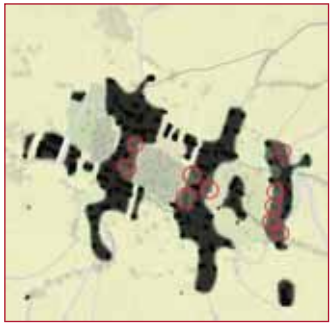

Une hiérarchie des voies à conforter

Il nous est apparu lors de l'observation du plan de Jarsy, que le village possède une armature bien définie. Le socle rocheux du village a imposé au fil du temps une implantation des habitations le long des voies mais surtout dans la logique des courbes de niveau. L'ensemble des voiries et accès du village se rapprochent d'un système de bouclage à l'intérieur duquel le paysage s'infiltre. Jarsy possède une véritable diversité d'accès dûe à son implantation dans la pente et au départ de randonnées. La voirie principale est ponctuée des équipements les plus importants et nous semble la plus intéressante pour démarrer un travail : préserver mais surtout révéler cet axe d'équipements.

Les dents creuses : un potentiel de densification

Le tissu urbain de Jarsy s'organise par stratifications. Cependant, ces stratifications mettent en avant la présence de dents creuses qui sont de véritables potentiels de densification. Combler ces dents creuses est un des premiers objectif de ce projet, cela permet d'une part de réintégrer la zone pavillonnaire, pour l'heure quelque peu isolée, et d'autre part, d'éviter l'étalement urbain en concentrant la densification dans un système existant.

Des vides "plein" d'identité

La structure du village ne se révèle pas seulement par ses infrastructures mais dans le cas présent par des espaces paysagers qui fédèrent la composition générale du village. L'objectif est de conserver cet équilibre qui existe entre espaces naturels et espaces urbanisés. Cet objectif remet totalement en question le PLU qui vise à urbaniser les vides paysagers qui sont au coeur du village. Ce projet, a pour but à l'inverse, d'intensifier l'urbanisation, là où elle est déjà présente, et à préserver ces vides paysagers structurants. Le second objectif est de requalifier ces "vides" en tant qu'éléments composants la vie du village ; un verger partagé, un potager partagé, un théâtre de verdure, etc.

Une logique d'équipements qui catalyse la vie de village

Les équipements les plus emblématiques, cathédrale des Bauges, école et mairie se situent en belvédère, ouverts sur le grand paysage. Une remise en question du positionnement de la salle polyvalente doit se faire car celle-ci obstrue considérable la vue vers la vallée. Les équipements les plus fonctionnels se situent le long de l'axe majeur du village. Il parait intéressant d'accentuer cette logique, notamment en réinvestissant l'ancienne fruitière pour une activité dynamique (maison du tourisme, musée, télétravail, etc). Enfin, on retrouve des équipements importants à chaque extrémité de village (hangar communal, gîte...). L'idée est de répéter cette logique dans la zone pavillonnaire.

Marion HOENIG

Éléna VENTURA

GROUPE 2 : LE PROJET

Renforcer une structure d'équipements

HIÉRARCHISER LES VOIES

RENDRE À CHACUNE SA QUALITÉ D'APPROPRIATION

HANGAR COMMUNAL

ATELIER DE BRICOLAGE COMMUN

PÔLE DE TÉLÉTRAVAIL

MAISON DE LA RANDONNÉE

SALLE POLYVALENTE

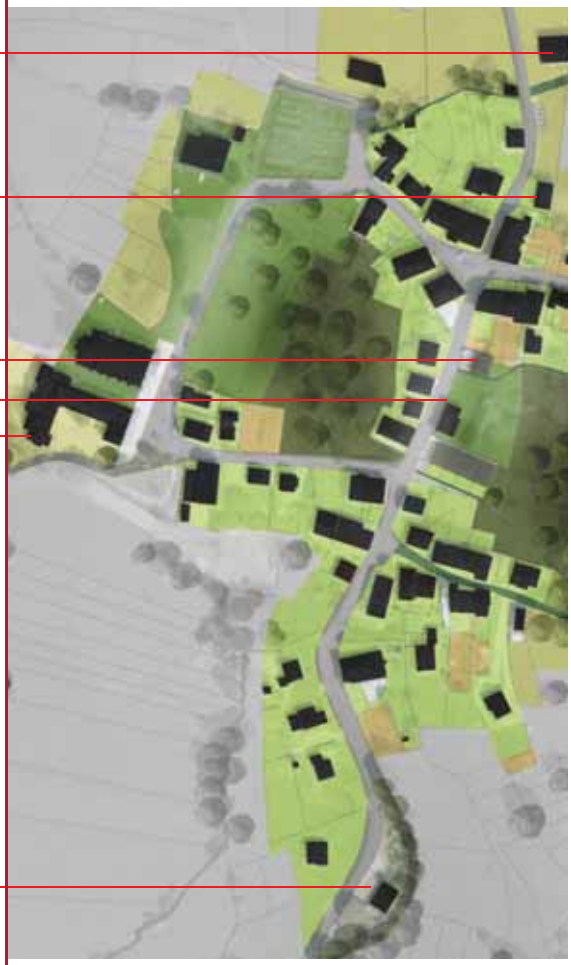

ESPACE D'ACCUEIL POUR RANDONNEURS

REDONNER UNE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE :

Rue enherbée en continuité avec le belvédère

Déplaçer la salle polyvalente dans l'ancienne école

Créer un amphithéâtre de verdure

Qualifier les espaces publics (jardins du pasteur, potagers)

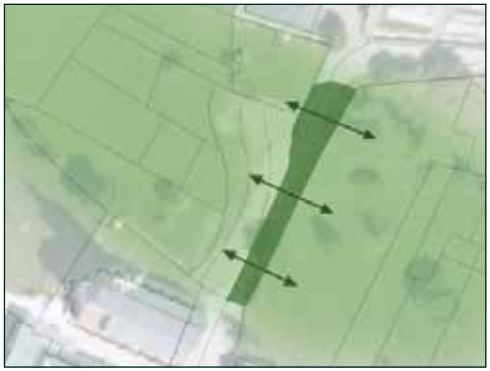

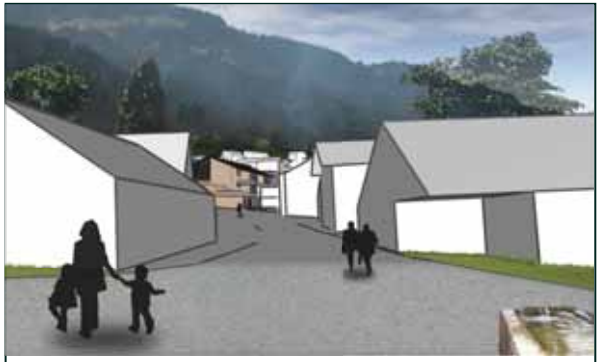

DENSIFIER L'AXE PRINCIPAL :

Réhabiliter l'ancienne fruitière en "maison de la randonnée"

Réinvestir les granges vacantes pour créer un pôle de Télétravail

Densifier le bâti autour de cet axe

Respecter l'architecture locale et les matériaux locaux

Matérialiser l'axe public par des jeux de matériaux au sol

Créer un parvis devant la fruitière

Vue vers l'ancienne fruitière, pôle Télétravail

Perçée vers la cathédrale des Bauges conservée

GROUPE 2 : LE PROJET

Révéler la structure du village

RÉVÉLER LA STRATIFICATION EN DENSIFIANT L'AXE

UNE ARCHITECTURE ADAPTÉE AU SOL ET AU CLIMAT

HANGAR COMMUNAL

GÎTE DU VILLAGE

ABRIS À VOITURE COMMUN

VERGER PARTAGÉ

UN VOLUME : 3 LOGEMENTS

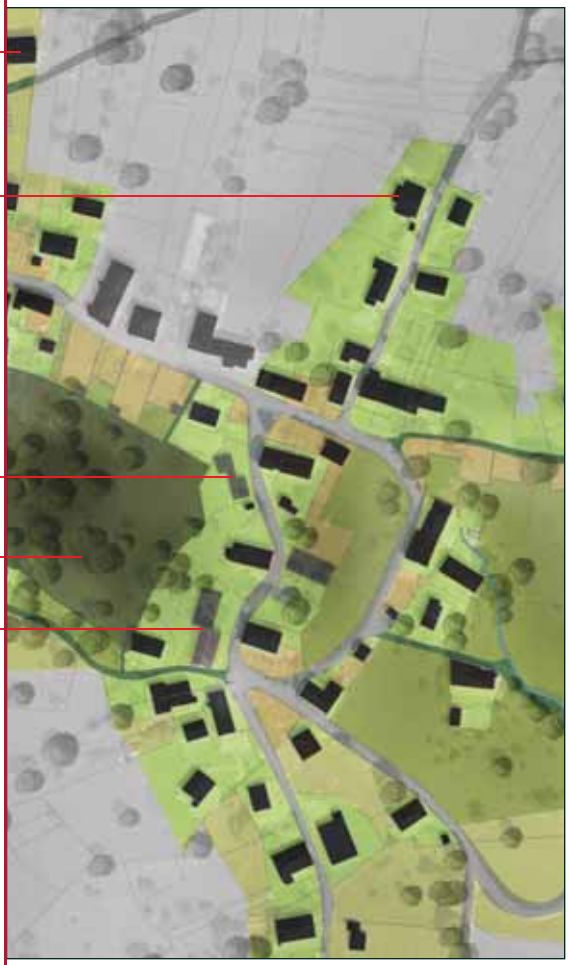

DENSIFIER LES DENTS CREUSES :

S'insérer le long des voies.

Varier les formes de logements pour répondre à des demandes diversifiées.

Utiliser le principe de l'habitation mitoyenne.

Redonner une intériorité à la rue.

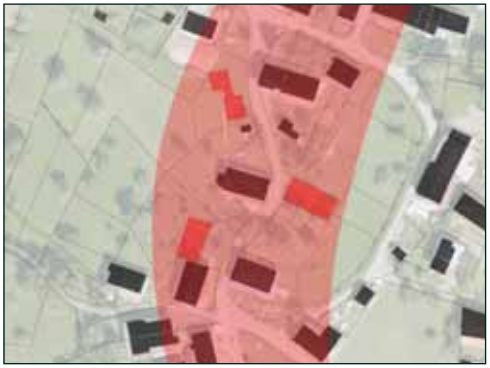

RESPECTER L'ARCHITECTURE BAUJUE :

Respecter les orientations des bâtis pour conserver les perçées visuelles.

Utilisation des matériaux locaux : bois, pierre, tôle.

Réinterprétation des escaliers et les débords de toiture.

Abris à voitures partagés.

Réinterpréter les volumétries architecturales existantes.

Penser les ouvertures au sud.

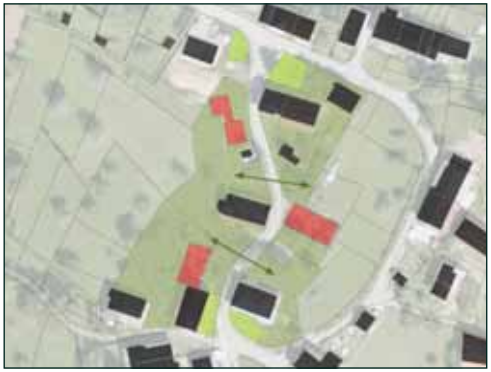

Utilisation des matériaux locaux

Camille LAMELLIÈRE

Céline PETITJEAN

GROUPE 2 : LE PROJET

Réintégrer le lotissement

FAVORISER LE VOISINAGE

MOINS D'ESPACES PRIVATIFS, MAIS PLUS D'ESPACES POUR TOUS

FAVORISER LE "VIVRE ENSEMBLE" À JARSY :

S'accrocher au "déjà là", la rue et les bâtiments.

Organiser le bâti en petites aires de voisinage ou autour de cours partagées

Mutualiser les usages : abris à voiture, accès aux logementx, courettes partagées.

40% D’ESPACE PRIVÉ POUR 60% D’ESPACE PARTAGÉ :

Jardins privés orientés au sud.

Petits belvédères et potagers partagés.

Utilisation des palets pour délimiter les jardins.

Aire de pique-nique en lien avec le cours d’eau.

Accès aux logements partagés

Maison de quartier

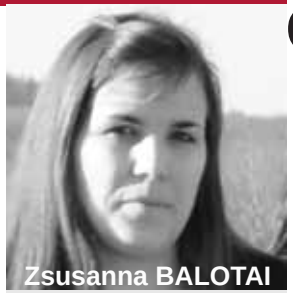
Zsusanna BALOTAI

Maxime CAMUS

Aurore DEROLEZ

Frédéric GIRAUD

Laura KWIATKOWSKI

GROUPE 3 : LE PROJET

Jarsy 2050 = Jarsy Zér0 euros €

0 réseau supplémentaire

0 surface urbanisée

0 espace circulé supplémentaire

LE PROJET ZÉRO SE DÉCOMPOSE EN TROIS GRANDS OBJECTIFS :

Créer des lieux de vie agréables au sein du village, et installer de nouveaux usages pour ramener de l'activité au bourg.

Valoriser les ressources locales en mettant en scène les lieux de production et les vues sur les montagnes alentours.

Donner une valeur aux espaces "vides" du village, éveiller le respect des espaces naturels qui limitent le village chez les habitants.

Tout ces objectifs seront menés sans nouvelle emprise du village, 0 nouvelle construction, 0 nouvelle voirie, 0 réseau....

PROJET ZERO
Jarsy

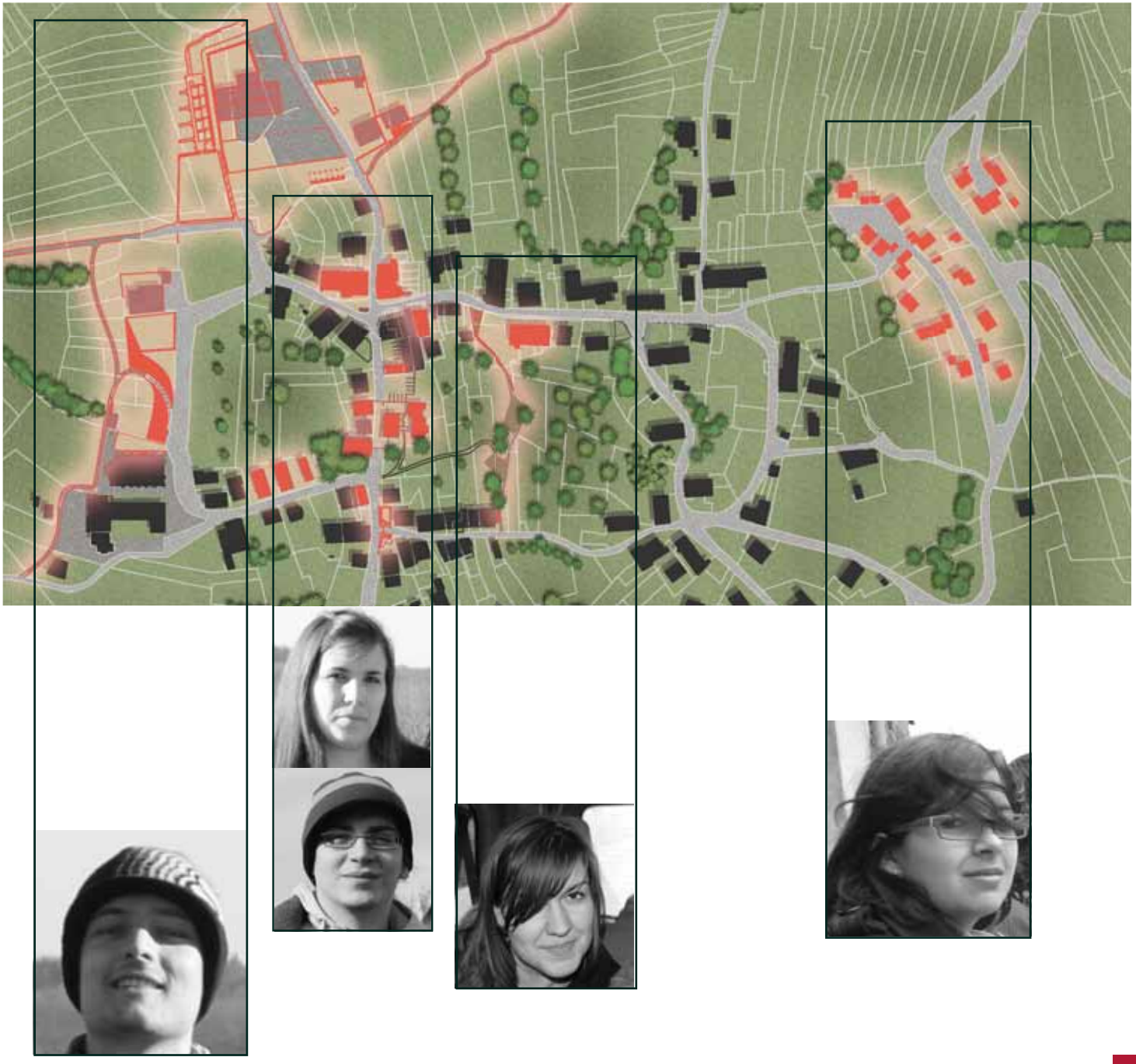

Zsusanna BALOTAI

Maxime CAMUS

Aurore DEROLEZ

Frédéric GIRAUD

Laura KWIATKOWSKI

GROUPE 3 : LE PROJET

Jarsy 2050 = Jarsy Zér0

0 VOIRIES CRÉÉES

0 RÉSEAUX SUPLLÉMENTAIRES

0 SURFACE URBANISÉE

0 ESPACE CIRCULÉ EN PLUS

0 DÉPENSES D'INFRASTRUCTURES €

Occulter les vues :

La récente salle polyvalente du village de Jarsy, plaçée en avant du belvédère naturel, offre à ses invités une vue entièrement dégagée sur le grand paysage et la vallée. Or l'édifice perturbe considérablement la vue vers le paysage depuis ce belvédère emblématique. Il se remarque de part et d'autre du village et brise en quelques sortes la continuité entre le verger et ce balcon naturel qui porte la cathédrale des Bauges. La sauvegarde de ces beaux espaces naturels qui mettent scène le village et offrent des panoramas extra-ordinaires est indispensable. La question se pose donc de trouver une nouvelle place, plus appropriée, à cette salle polyvalente. Le but premier de ce projet est d'ordonner ce belvédère.

Occuper les vides centraux :

Le village est façonné de l'intérieur par des vides centraux. Ces espaces aujourd'hui délaissés méritent une véritable qualification ainsi qu'un usage approprié. En donnant de l'espace au sein du village, ils se transforment dans ce projet en places publiques dédiées à de grands évènements tels que des foires ou des marchés ponctuels. Le village est donc structuré par des vergers qui révèlent un véritable patrimoine à préserver et intensifier. Le verger situé à proximité de l'axe principal du village serait destiné à un rôle de sensibilisation et de pédagogie. Quant aux deux autres vergers, ils sont destinés à l'usage des habitants uniquement.

Opportunité : un patrimoine porteur de modernité :

Le patrimoine de Jarsy est un véritable potentiel de modernité. Les placettes, situées essentiellement aux carrefours, permettent de redynamiser le village avec une simple requalification, un embellissement léger. Les bâtiments vacants sont autant d'opportunités. Les gros volumes des fermes Baujues peuvent être destinés à plusieurs usages : commerces en rez-de-chaussée, logements intermédiaires aux étages. Un ensemble important de bâtiments vacants se trouvent sur la place principale, située en face du bar restaurant de Jarsy. L'accent sera mis sur la réhabilitation de cet ensemble.

Occupation du sol maximisée :

Le tissu lâche de la zone pavillonnaire mérite quant à lui un processus de densification.

On retrouve cette notion dans le processus BIMBY. Ce processus intéresse bon nombre d'urbanistes. Il suggére en effet une densification des habitations isolées, en proposant aux propriétaires de revendre une partie de leur parcelle. Cette rentrée d'argent peut donc être utilisée pour isoler leur logement. C'est sur ce principe que ce projet Zéro se base. Les portions de parcelles cédées permettent de nouvelles constructions d'habitations et ce, sans mise en place de réseau supplémentaire. C'est un processus gagnant sur le long terme.

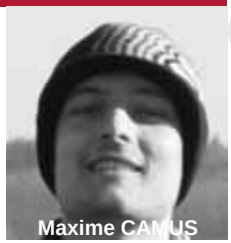
Maxime CAMUS

GROUPE 3 : LE PROJET

Aménagement du belvédère

MISE EN SCÈNE DE LA RESSOURCE BOIS

PROTÉGER LE CÔNE DE VUE EN BELVÉDÈRE

TRAVAILLER LES LISIÈRES

METTRE EN SCÈNE LA RESSOURCE BOIS :

Aménager un atelier de charpente.

Profiter de l'acheminement de l'eau : bassin de stockage.

Des limites marquées au sol qui laissent filer la vue.

Infilter des places de stationnement.

Le cimetière comme une limite.

RÉINVESTIR LE HANGAR COMMUNAL :

Favoriser le vivre ensemble en réinvestissant le bâtiment communal pour des locaux destinés au co-working.

Disséminer le stationnement pour préserver les vues.

Stationnement enherbé pour les randonneurs.

DÉFINIR UNE LISIÈRE ENTRE PAYSAGE ET VILLAGE :

Faire profiter les habitants du paysage.

Amphithéatre de verdure qui met en scène le belvédère et retient l'urbanisation du village.

Offrir le paysage aux randonneurs.

Création d'un refuge discret, ancré dans la pente il offre une situation privilégiée aux randonneurs.

GROUPE 3 : LE PROJET

Le patrimoine réinvesti

Zsusanna BALOTAI

Frédéric GIRAUD

Laura KWIATKOWSKI

MISE EN SCÈNE DE LA RESSOURCE BOIS

PROTÉGER LE CÔNE DE VUE EN BELVÉDÈRE

TRAVAILLER LES LISIÈRES

LIER ET ARTICULER LES ESPACES PUBLICS :

Aménager un atelier de charpente.

Profiter de l'acheminement de l'eau : bassin de stockage.

Des limites marquées au sol qui laissent filer la vue.

OSER LA MIXITÉ :

Favoriser le vivre ensemble en réinvestissant le bâtiment communal pour des locaux destinés au co-working.

Disséminer le stationnement pour préserver les vues.

OFFRIR DES LIEUX D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES :

Faire profiter les habitants du paysage.

Amphithéatre de verdure qui met en scène le belvédère et retient l'urbanisation du village.

Offrir le paysage aux randonneurs.

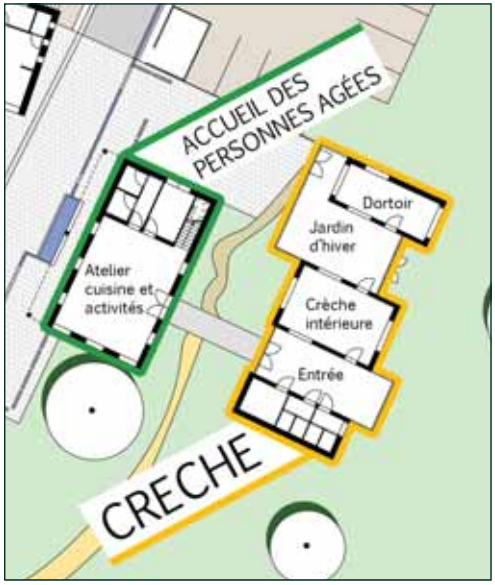

GROUPE 3 : LE PROJET

Réintégrer le secteur pavillonnaire : le processus BIMBY

UN PROCESSUS DE DENSIFICATION À LONG TERME

2012 : 7 LOGEMENTS POUR 250M DE VOIRIE

2040 : 22 LOGEMENTS POUR 160M DE VOIRIE

UNE LOGIQUE DE DENSIFICATION : BIMBY

Densifier des parcelles existantes.

Lutter contre l'isolement des secteurs pavillonnaires.

CONSERVER LES VUES VERS LE PAYSAGE :

Organisation du bâti autour des espaces extérieurs.

Préserver les perçées vers la vallée et le grand paysage.

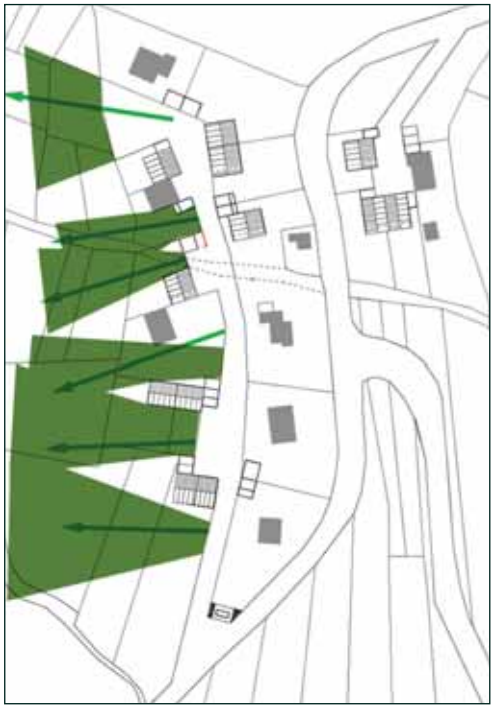

ÉTAPE DE LANCEMENT :

Créer une voirie qui raccorde directement la maison isolée au reste.

Abris à voitures partagés.

L'ATELIER "HORS LES MURS"

Pierre DUPERIER, Maire de Jarsy

En 2003, nous avons engagé la révision du POS de la Commune de Jarsy en PLU.

Dès lors, une zone non construite au milieu du village nous semblait intéressante à urbaniser, mais nous avons très vite rencontré des difficultés sur le mode opérationnel de ce secteur : contradictions avec l'architecte urbaniste, non-adhésion au projet pour la plupart des propriétaires concernés.

Nous avons donc classé la zone en AU stricte afin de ne pas bloquer l'avancement du PLU. Toutefois nous ne devions pas en rester là : une réflexion de fond s'imposait pour rechercher cet équilibre fragile entre densification du centre bourg, préservation de l'identité rurale, agricole et l'accueil de nouveaux habitants; un projet complexe à construire avec les différents propriétaires et la population du village.

Un contact a été pris avec le PNR pour nous accompagner dans cette réflexion : il nous a été proposé une collaboration avec l'École d'Architecture de Nancy.

Accueillir les étudiants de l'ENSAN dans le cadre d'un « atelier d'urbanisme » nous a ouvert de nouvelles pistes de travail sur la manière d'envisager l'urbanisation et le développement au cœur du village pour les années futures. Cette semaine vécue avec les étudiants sur la commune a été très enrichissante pour nous élus, à travers leur façon de voir les choses et l'apport d'idées nouvelles.

La présentation du 13 juin à l'ENSAN nous a permis de voir que nos certitudes en matière d'aménagement à certains endroits ne sont pas forcément de bon sens. Les problématiques de la commune ont bien été ressenties et les rendus de bonne qualité. Il apparaît possible de trouver des solutions pour faire évoluer notre village sans toutefois le dénaturer.

Cette journée a également été l'occasion d'échanger avec des élus d'autres territoires sur nos différences d'historique, d'avenir, d'objectifs…

L'urbanisme futur mérite toute notre attention, toutes les propositions doivent être étudiées. Il faut penser aux générations à venir sans laisser s'installer de «mauvais projets ».

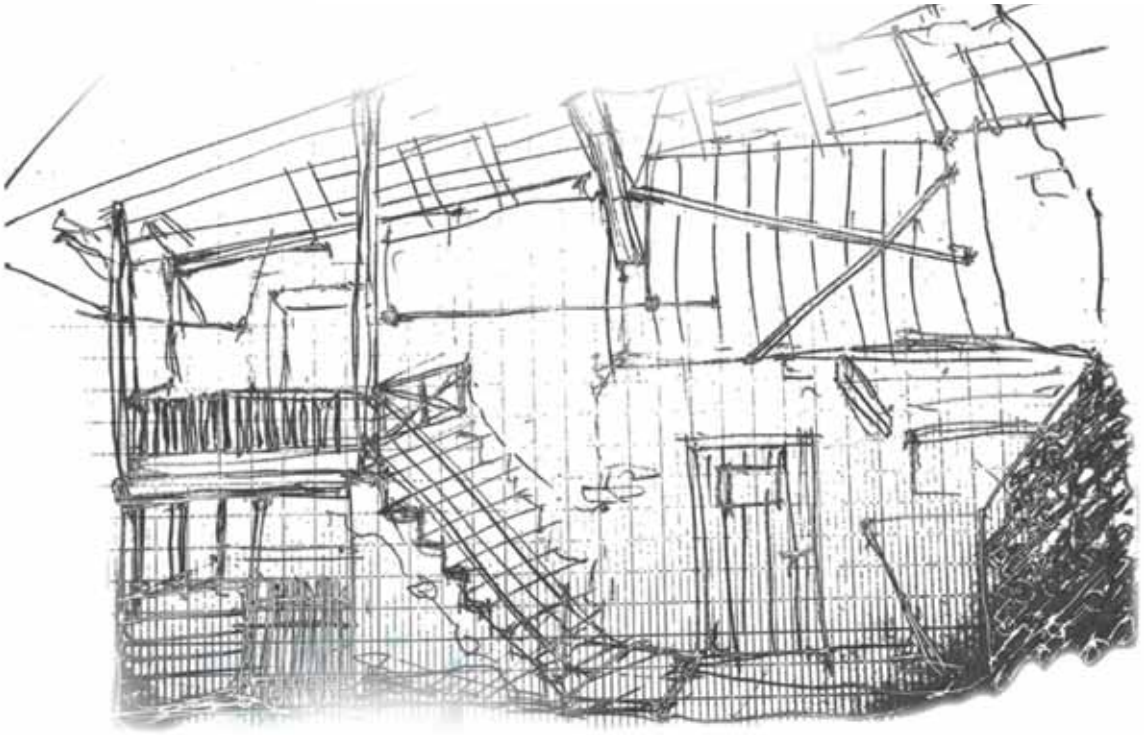

LEÇONS D’UN ATELIER

Le temps de l’apprentissage

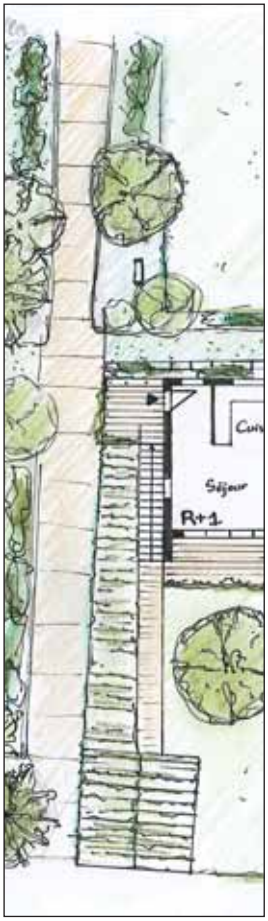

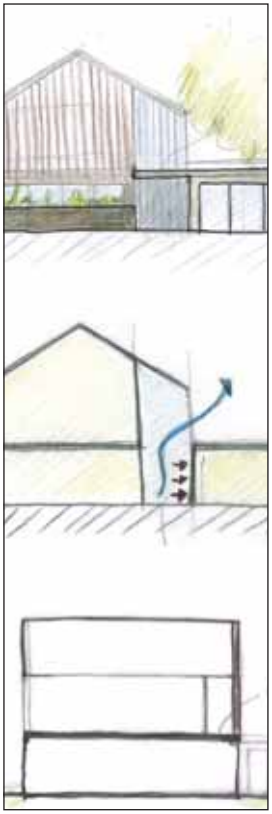

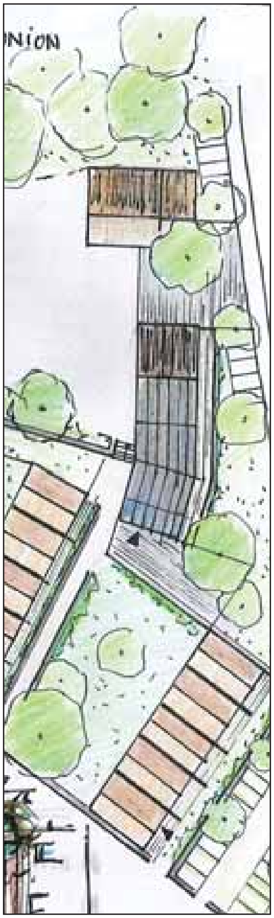
NION

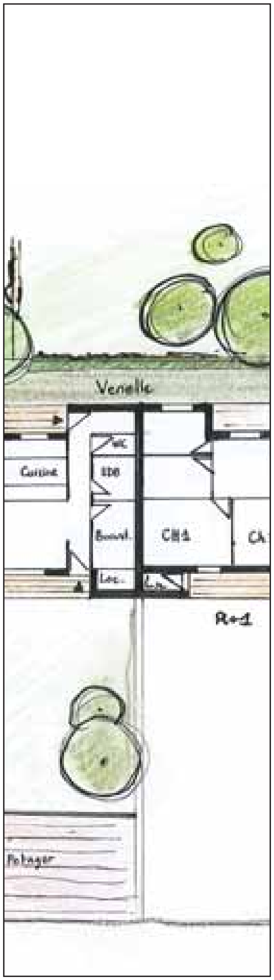
Venelle
WC
Cuisine
SDB
Buand.
CH1
Loc.
R+1
Potager

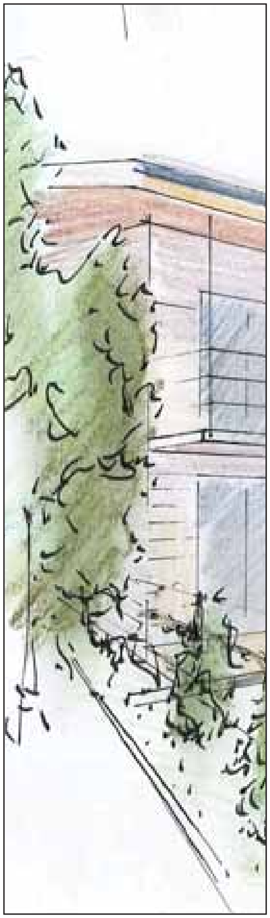

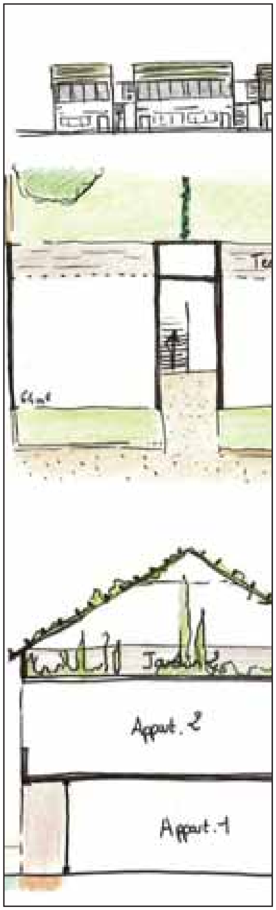
Appart. 2
Appart. 1

LEÇONS D'UN ATELIER

Réinvestir les tissus pavillonnaires : la démarche BIMBY.

L'une des problématiques abordées par les étudiants et qui semble être un enjeu fondamental pour la ville de demain est celle de la réintégration des lotissements pavillonnaires qui sont synonyme d'une consommation de l'espace accrue. A La Roche comme à Jarsy, cette question centrale fut traitée. Les images ci-dessous explicitent clairement les réponses qui ont pu être apportées à Jarsy.

La démarche Bimby met en évidence cette idée en démontrant comment un propriétaire peut céder une partie de sa parcelle afin de la densifier et d'éviter le phénomène d'étalement urbain. L'article suivant, écrit par Marina Caetano Viellard, et tiré d'Urbapress Informations explicite clairement cette action…

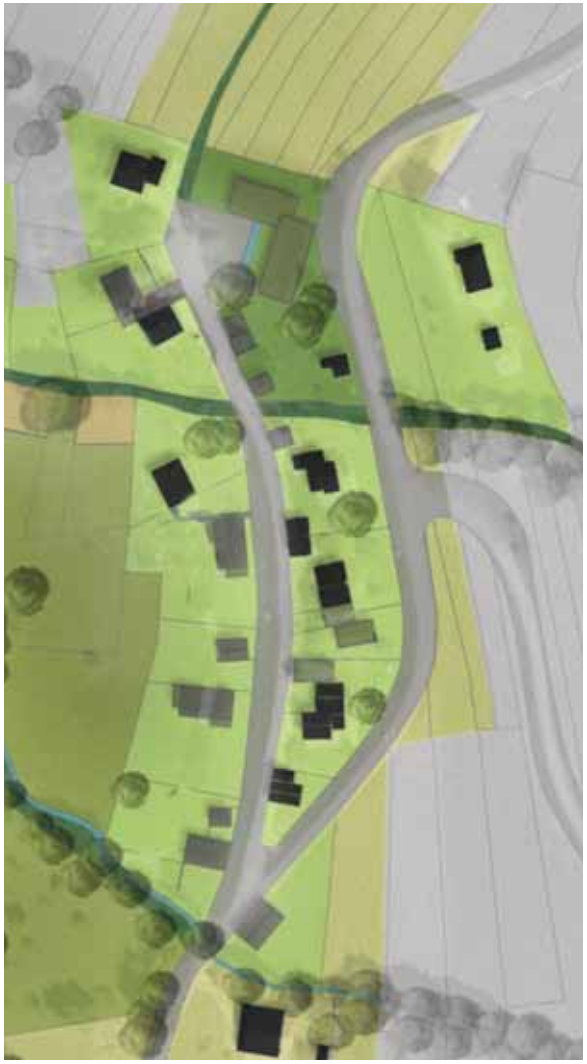

Lotissement avant

Lotissement après

BIMBY : faire la ville sans maîtrise foncière

Le projet de recherche BIMBY encourage les propriétaires de maisons individuelles à diviser leur parcelle pour construire une nouvelle maison. Une possibilité de stratégie urbaine sans maîtrise foncière pour les élus

L'équipe du projet de recherche BIMBY ("Build in my backyard", en opposition au syndrome "Not in my backyard") (1) vient de mettre en ligne, sur le site bimby.fr, la vidéo qui présente cette filière de densification axée sur le renouvellement des tissus pavillonnaires existants. "*Notre site met à disposition tout ce que nous produisons en matière de recherche. Nous disposons déjà d'éléments qui permettent une communication assez large*", expose Benoît Le Foll, ingénieur architecte au ministère du Développement durable, pilote de ce projet avec David Miet (CETE Ile-de-France).

Sélectionné en 2009 par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de son appel à projets "Villes durables", le programme de recherche BIMBY, avec une dizaine de partenaires publics (2), dure jusqu'à décembre 2012 et dispose d'un budget de 3,1 M€. Partant du principe que "*les habitants des quartiers pavillonnaires existants peuvent libérer de nombreux terrains à bâtir dans des territoires stratégiques pour les communes, si l'on décide de faire l'urbanisme avec eux*", il analyse les potentiels et les modes d'intervention possibles, à travers "*une réflexion théorique et des expérimentations avec diverses collectivités*".

Des PLU plus souples

"*Nous avons des expériences en cours avec des communes qui avaient déjà largement déréglementé leur PLU*", poursuit Benoît Le Foll. Un assouplissement du minimum parcellaire ou des exigences séparatives permet d'observer une densification par construction de maisons individuelles, mais celle-ci est "*aléatoire*", alors que l'intérêt de BIMBY est de "*construire un projet urbain avec initiative personnelle*". Le projet vise à encourager les propriétaires de maisons individuelles, à travers de nouvelles règles d'urbanisme et un accompagnement personnalisé, à diviser leur parcelle dans l'optique de construire une nouvelle maison, en "*ciblant les moments où les intérêts individuels et collectifs se rejoignent*".

L'équipe analyse, avec les collectivités dont le PLU est en cours de construction, comment intervenir à travers de "*nouveaux modes de concertation*". Ainsi, au Tremblay sur Mauldre, commune rurale des Yvelines, "*en préalable à la révision du PLU, nous avons proposé aux habitants un entretien d'une heure avec un architecte, pour réfléchir sur l'avenir de leur parcelle. 25% se sont déplacés et 80% d'entre eux nous ont fait dessiner un à deux logements en fond de jardin*", expose Benoît Le Foll. Ces résultats - un potentiel d'environ 90 logements sur 10 à 15 ans - sont encourageants, car ils signifient que "*ce mode de développement permettrait de répondre aux nouveaux besoins de la commune*". Par ailleurs, ce type de travail participatif "*change le rapport entre l'habitant et l'urbaniste*".

Les besoins suscitant une division parcellaire peuvent être aussi divers que, pour un couple, construire un studio pour un enfant, pour des personnes âgées bâtir une maison plus petite et mieux adaptée, pour d'autres d'accueillir ses parents, ou simplement vendre une partie du terrain...

Un potentiel "important"

A Tours et dans l'agglomération de Rouen, "*les élus s'approprient le mode de travail*" et l'équipe de BIMBY travaille avec les agences d'urbanisme afin de "*définir de nouvelles stratégies de concertation*". "*Dans certaines communes de première couronne de Rouen, jusqu'à 35% des habitants ont plus de 60 ans et occupent des parcelles de plus de 800 m2. De nombreuses mutations sont envisageables dans 10 à 15 ans, le potentiel foncier par division est important. Le moment est adapté pour insuffler cette politique de reconstruction dans les jardins*".

Selon le pilote du projet, de plus en plus de territoires souhaitent se lancer dans cette démarche. Le PNR (Parc naturel régional) de la Vallée de Chevreuse a prévu de financer auprès des communes l'approche des habitants pour proposer une concertation. Le PNR du Vexin organise également une réflexion avec un groupe d'élus. Clichy-Montfermeil (Seine-Saint-Denis), la communauté de communes de Vitré (Ille-et-Vilaine), Marseille, Rennes, Tours, ont déjà entamé des réflexions sur le sujet. "*BIMBY est une clef pour lutter contre l'étalement urbain tout en répondant à l'exigence de construction. Ce mode de développement est perçu comme un complément non négligeable aux procédures plus lourdes de construction de la ville*". Une nouvelle approche qui part de l'initiative individuelle et permet des stratégies urbaines sans maîtrise foncière, dans le cadre d'une planification plus souple : "*nous avons une oreille bienveillante de Benoist Apparu, qui insère BIMBY dans la démarche d'urbanisme de projet*".

La France compte 19 millions de maisons individuelles, avec des parcelles moyennes de 1 300 m2 et médianes de 600 m2. Potentiel de constructivité, BIMBY représente aussi un potentiel de valorisation foncière, qui ne va pas sans poser la question de la répartition de la plus-value et du besoin en équipements que peut susciter une nouvelle densité.

Marina Caetano Viellard

(1) "Construire dans mon arrière-cour", en opposition à "Pas dans mon arrière-cour"

(2) Communautés d'Agglomération de Rouen et de Saint-Quentin-en-Yvelines, le CAUE de l'Eure, Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Paris Belleville, Rouen et Marseille, LATTS (ENPC) et RIVES (ENTPE), ainsi que deux bureaux d'études du Réseau Scientifique et Technique du MEEDDTL : le CETE Normandie Centre (pilote du projet) et le CETE Ile-de-France (co-pilote).

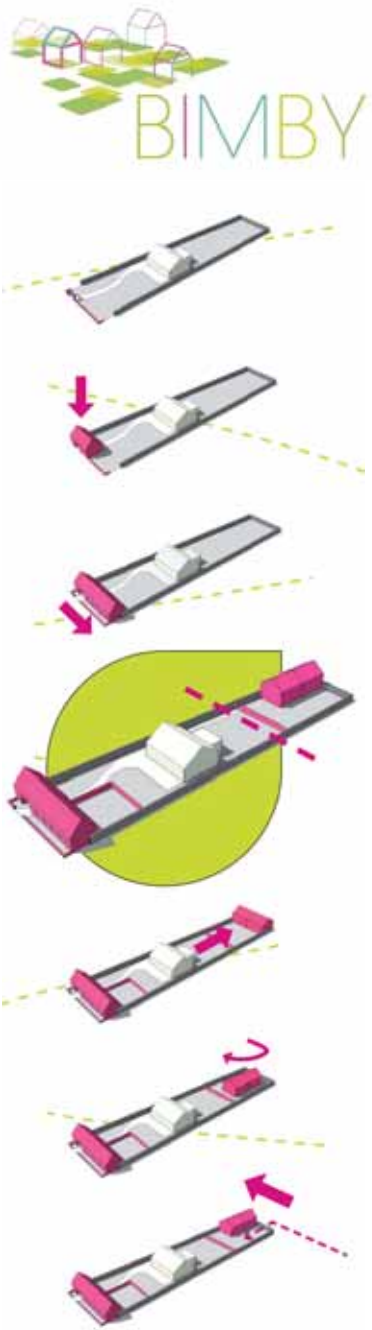

LEÇONS D'UN ATELIER

Le patrimoine comme catalyseur du projet.

Lorsque l'on étudie un territoire, la question du patrimoine se doit d'être posée. Cette idée est cependant très large et comprend de nombreuses notions : le patrimoine architectural (intégration à la pente, matériaux, organisation des façades, toiture, volumétrie...), mais aussi urbain, d'aménagement des espaces publics, paysagers ainsi que leur structuration… Chacun des ces aspects est étudié et réinterprété afin de créer des liens formels forts entre existant et nouveau. Il est indispensable de comprendre l'organisation des entités composant le territoire étudié afin de proposer une réponse juste, cohérente qui s'intègre.

Il est cependant important de donner des réponses contemporaines, adaptées aux besoins actuels, notamment concernant l'écriture architecturale mais aussi des notions informelles comme les conditions de vivre ensemble. L'urbanisme de demain se doit d'intégrer l'existant tout en proposant de nouvelles façons d'habiter, point largement développé dans les projets. Il semble indispensable de créer des espaces de vie en communauté et des lieux de convivialité qui sortent les habitants de leur individualisme. Une vie de village où entraide est le maître mot doit être créée. L'idée est d'avoir moins d'espaces privatisés pour plus d'espaces en commun. Pour que cette notion soit acceptée, le projet doit être parfaitement intégré au village par une compréhension et une réinterprétation du patrimoine.

RÉINTERPRÉTER ET RÉUTILISER L'ARCHITECTURE EXISTANTE.

Logements vacants réaménagés.

PRISE EN COMPTE DU PETIT PATRIMOINE.

Intégration d'éléments structurants existants comme les murets.

RENFORCER LES ESPACES PAYSAGERS ET CONSERVER LES ARBRES ET ENTITÉS REMARQUABLES.

Structure du village confortée par des infiltrations paysagères.

RESPECTER L'ORGANISATION DU VILLAGE.

Conforter un réseau de places au croisement des axes structurants.

RÉINTERPRÉTATION DES ESPACES DE TRANSITION ENTRE PRIVÉ ET PUBLIC.

Une épaisseur riche et appropriable, propice aux rencontres.

LEÇONS D'UN ATELIER

Une architecture et un urbanisme durables : s'adapter avec pertinence.

Avec la montée du prix des énergies fossiles de par leur raréfaction, de nombreux ménages en viennent à ne plus pourvoir chauffer leur logement. C'est la raison pour laquelle la mise en place d'une architecture avec des performances énergétiques fortes est indispensable. Elle concerne les nouvelles constructions mais aussi les maisons existantes. La densification des lotissements pavillonnaires permet aux propriétaires de ré-isoler et de changer les fenêtres de leur maison avec l'argent de la revente d'une partie de leur parcelle. Les projets proposés ont répondus à ces questions en mettent en place des dispositifs simples permettant d'optimiser une énergie gratuite, celle du soleil…

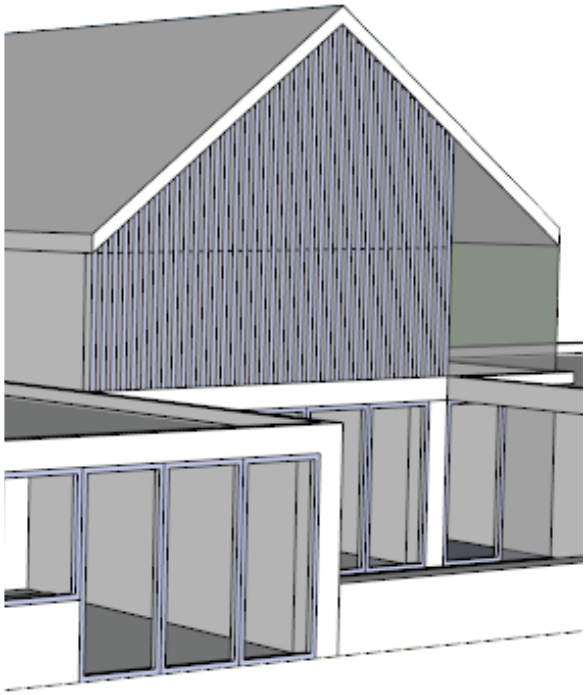

Coupe été : la verrière peut s'ouvrir et permet de créer un courant d'air entre les deux habitations et donc un rafraîchissement des logements. De plus, la mise en place de brise-soleils en façade permet de limiter la pénétration des rayons du soleil et donc le réchauffement des pièces.

Coupe hiver : la verrière est réchauffée par les rayons du soleil. Cette chaleur va ensuite être transmise par les murs aux logements.

Ces maisons sont organisées autour d'une verrière commune. Elle permet de réguler la température intérieure des logements en été comme en hiver. Hormis ces dispositifs, la dimension durable d'un quartier se définit aussi par son aménagement urbain. Il passe par l'orientation des parcelles, la récupération des eaux de pluie, la perméabilisation des espaces publics et privés mais aussi favoriser le développement de la biodiversité, le positionnement des arbres à feuilles caduques… Ces arbres perdent leurs feuilles en hiver et permettent de réchauffer les façades et les logements. A l'inverse, en été, leur feuillage crée un ombrage qui évite le réchauffement.

Plan : orientation des parcelles et des logements.

Logements collectifs passifs : positionnement des arbres à feuilles caduques.

Logements collectifs passifs : verrière toute hauteur avec la structure comme brise-soleils.

Exemple de densification de pavillonnaie = isolation par l'extérieur et changement des menuiseries

Le socle d'une pensée urbaine -> SERP : Sol, Eau, Roche, Pente

SOL

***Paysage**. À la grande différence de la ville, les espaces ruraux se caractérisent par leur paysage "champêtre" ou "bucolique" : la très forte présence du végétal, de l'arbre, de la haie, de la prairie, de champs rendent très présente la notion de nature et du temps au travers des saisons. Ces paysages sont menacés par l'urbanisation "banale" générée par l'habitat pavillonnaire.*

VUQ 6 Histoires pour y croire
Vers un urbanisme de qualité en milieu rural et périurbain
De l'expérience des Parcs naturels régionaux du Nord

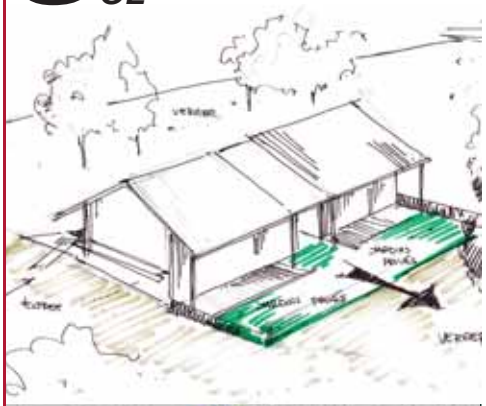

Chacun des villages étudiés est doté d'un paysage extraordinaire que les étudiants ont souhaité préserver et même révéler ses qualités. Il s'agit donc d'accepter cet héritage que nous offre le paysage, bocages, arbres remarquables, vergers, zones humides, relief. Il est impossible de construire dans ces paysages sans en questionner la valeur identitaire qu'ils apportent à leur commune. Cette prise en compte du "déjà-là" implique de penser conjointement les milieux naturels ainsi que le développement urbain.

C'est lors du séjour dans le massif du Morvan qu'est apparue cette notion du «SERP», sol, eau, roche et pente. Autant d'éléments paysagers et géologiques que de points de départs pour des projets, d'éléments de structure de projets. Le sol apporte ses bienfaits par les ressources qu'il offre aux habitants, vergers, potagers, prairies fleuries et bien d'autres qualifications.

L'eau, indispensable à l'homme, offre des qualités économiques et paysagères. La gestion des eaux de pluie permet d'économiser l'arrosage des potagers et jardins privés ou collectifs. Mais l'eau c'est aussi une identité forte, zone humide à La Roche-en-Brénil, riche en termes de biodiversité et sources naturel et abreuvoir dans le massif des Bauges.

Les deux communes visitées sont « portées » au sens propre par la roche. Une roche qui est utilisée finement notamment dans le massif des Bauges avec les palets,comme limites matérielles entre les jardins privés, ou en bordure de chemins.

Enfin le pente, constitue une armature forte du projet puisqu'elle implique une réflexion obligatoire sur l'implantation des bâtiments. La pente n'est pas une contrainte, mais une aubaine notamment pour récupérer les eaux de pluies.

Suivre la logique des vergers et potagers
Jarsy

Eau

Récupérer les eaux de pluie
La Roche-en-Brénil

Roche

Réinterprétation des palets
Jarsy

Pente

Mise en scène du belvédère à mi-pente
Jarsy

Économie(s) du projet : sols, énergie, argent public...

Qu'il s'agisse de Jarsy ou de La Roche-en-Brénil, la disparition d'activités, d'anciens métiers et de commerces implique une diminution de la densité en coeur de bourg tandis que des logements s'installent de façon isolée par rapport au reste du bourg. Ce phénomène amène les étudiants en urbanisme à remettre en question les PLU qui proposent des terrains importants vierges à urbaniser. Pourquoi urbaniser un terrain vierge alors qu'il existe tellement de bâtiments non occupés à fort potentiel en cœur de bourg? La reconversion du bâti vacant permet de densifier le village en intégrant de nouveaux logements mieux adaptés aux besoins mais elle permet surtout une économie du sol, trop facilement laissé à l'urbanisation.

L'économie c'est aussi les coûts de l'opération. L'ensemble des projets réalisés par les étudiants visent de manière générale à "limiter les constructions de nouveaux réseaux en s'appuyant sur ceux existants". Cette idée est la base des projets présentés par cet atelier. L'économie des réseaux se fait d'une part par une réflexion portée sur la densification autour du bâti existant et desservi. Mais l'économie c'est aussi une recherche de solutions alternatives à la voiture. En effet, la réduction de l'emprise de la voiture permet d'importantes économies. Le logement peut être, dans certains quartiers, desservi par une voirie limitée à l'accés aux maisons en simple stabilisé. Il est également préconisé de limiter la présence de la voiture grâce notamment à la mise en place de stationnements mutualisés à l'entrée d'un quartier.

Toutes ces économies sont autant d'argent possible à investir dans l'embellissement des rues, des places et bien d'autres éléments du bourg qui méritent d'être améliorés.

Utilisation des réseaux existants et stationnement mutualisé
La Roche-en-Brénil

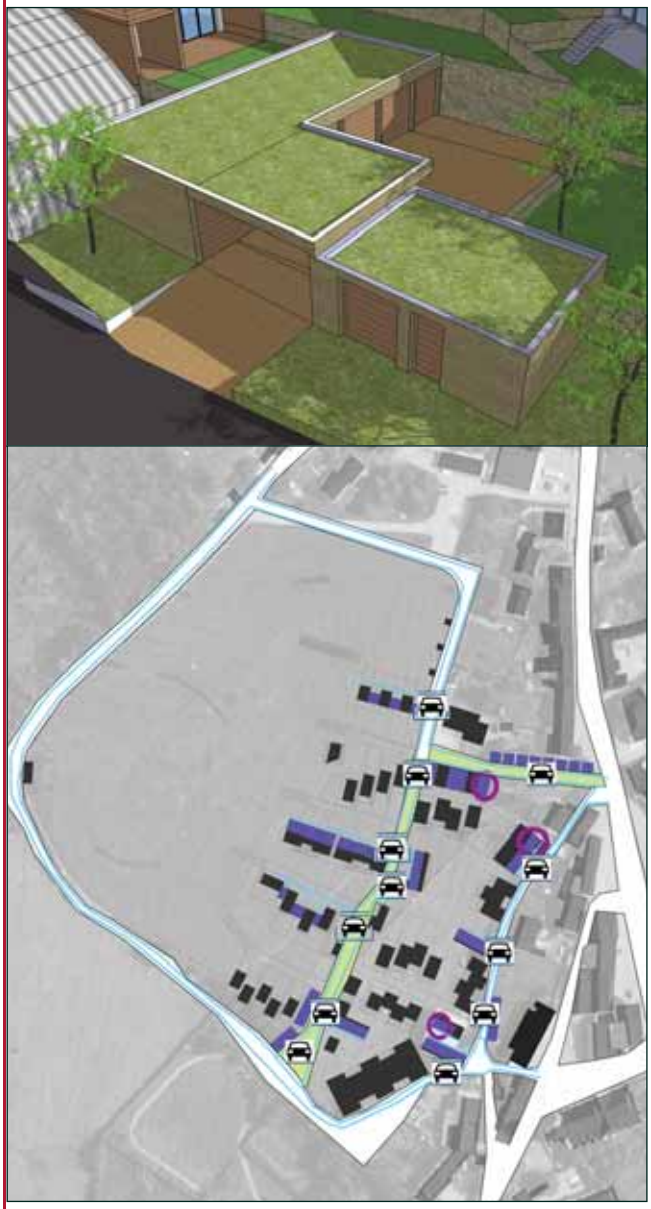

Limiter la densité : 50 % de la zone à urbaniser
La Roche-en-Brénil

Les bâtiments vacants : densifier sans étalement urbain
Jarsy

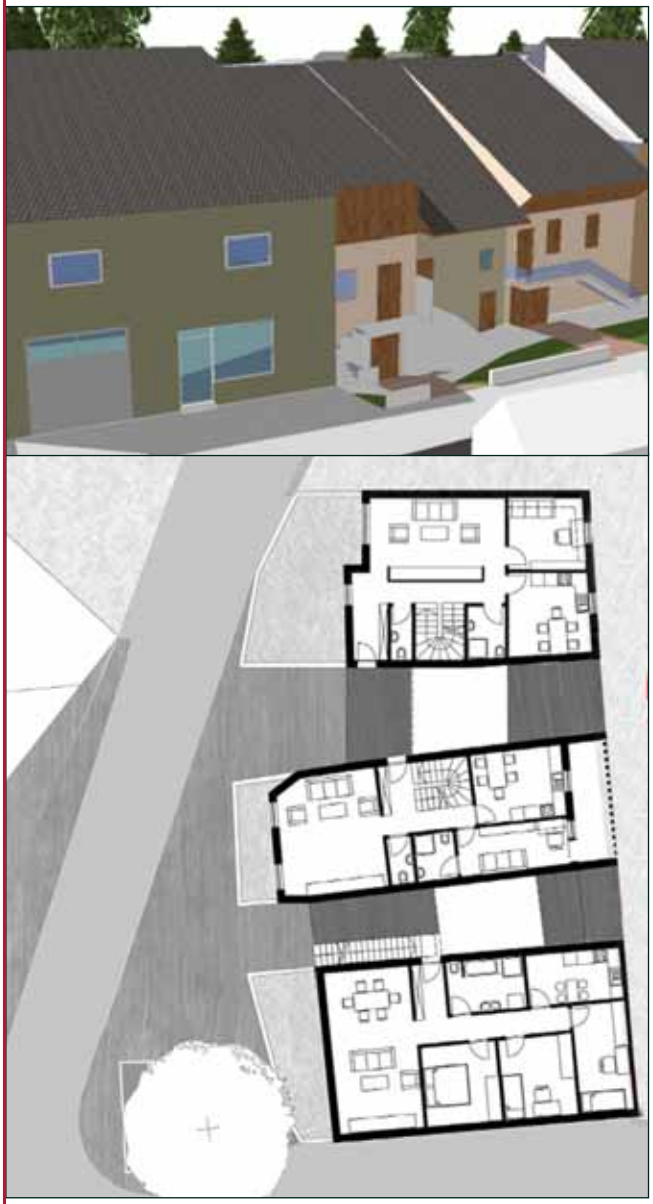

Le temps du projet : anticiper et prévoir...

« Il est important de prendre le temps nécessaire à la conception du projet et de fournir les clés pour sa poursuite à l'avenir. »

VUQ 6 Histoires pour y croire
Vers un urbanisme de qualité en milieu rural et périurbain
De l'expérience des Parcs naturels régionaux du Nord

L'atelier permet de comprendre qu'il est compliqué de faire concorder le temps du projet avec le temps politique. Il parait cependant essentiel de prendre le temps nécessaire à la conception du projet. Mais le terme "projet" va bien au delà d'une opération d'urbanisme. Le projet d'urbanisme doit être réfléchi à long terme, et l'urbaniste doit impérativement fournir les clés qui ouvriront les portes d'un projet futur. Le projet c'est le développement du territoire dans le temps c'est pourquoi il est essentiel de proposer une marge de manoeuvre pour d'éventuels projets à venir et d'en guider les premiers pas. Le projet va au-delà de la construction, il doit anticiper les choix des générations futures pour ne pas empêcher une évolution possible du projet.

C'est pourquoi l'ensemble des projets sont organisés sous formes « d'étapes » dans le temps. Il existe dans ces projets des temps rapides qui ont pour but, par exemple, de dynamiser les bourgs par des activités des embellissements ou requalifications de places, des temps moyens durant lesquels le bourg connaît une densification en continuité avec l'existant et des temps longs destinés au recyclage ou à la réintégration des tissus pavillonnaires. Le but est d'imaginer un projet qui s'étend sur plusieurs décennies pour anticiper l'évolution de ces quartiers aujourd'hui isolés.

Un projet en 3 étapes
La Roche-en-Brénil

Phase 1

Mise en place des activités et des logements le long de la départementale

Aménagement de la zone humide en espace public

Phase 2

Création des réseaux

Mise en place des premiers logements

Phase 3

Mise en place des logements orientés vers la zone humide

Penser à court, moyen et long termes : anticiper la densification du pavillonnaire
Jarsy

Vincent BRADEL, enseignant chercheur à l'ENSAN

Entre expérimentation et corpus

Mettre en perspective les relations ville-campagne, en explorer les complexités contemporaines, voilà l'objectif premier du séminaire accompagnant l'atelier, tel qu'il s'est précisé au fil des années. Dans ce cadre, les temps et les territoires spécifiques du projet sont naturellement devenus l'occasion de confronter outils de lecture et de conception, à des situations singulières commentées en direct par des acteurs de terrain. Se recréer ainsi, chaque année, entre ces deux espace-temps, une tension des plus stimulantes tant pour les étudiants que pour leurs enseignants.

Notre bref séjour à La Roche-en-Brénil restera un temps fort, tant pour la découverte d'une structure morphologique des plus intéressantes, que pour l'ampleur de l'approche engagée des enjeux économiques contemporains. Au revers de l'intensité de tels moments, il faut cependant en évoquer la brièveté, et notre frustration de ne pas avoir le temps d'aller plus loin dans l'analyse de tels territoires. Dans le temps court d'un semestre partagé avec d'autres enseignements, l'esquisse et le développement d'un mémoire de master sont heureusement l'occasion pour les étudiants d'aller plus avant.

Parmi les sujets esquissés en première année, au côté d'approches désormais classiques sur les rapports entre urbanisation et agriculture par exemple, il faut noter des interrogations sur la valorisation de l'énergie hydraulique et la communication avec les habitants. En deuxième année, ont été développés des sujets abordant les questions de mobilité, de décroissance, et de micro-centralité. Et, pour la première fois, est apparue l'idée de faire le point sur les projets engagés de part l'hexagone, signe que cette trop lente accumulation commence à constituer un véritable corpus de références.

2005-2012 – Un septennat d'ateliers : évolutions et perspectives

Nos étudiants parcourent les territoires et les situations d'expérimentation de la conception urbaine et architecturale qui leur sont soumises depuis 7 ans. Les enseignants ont cette chance de bénéficier de cette répétition, de cette accumulation.

La diversité des rencontres, des situations, des projets formalisés dans les paysages souvent exceptionnels de nos territoires d'investigation, produit de l'interrogation, du doute, du questionnement, des hypothèses de transformation, d'adaptation… illustrations de nouvelles attitudes possibles d'aménagement et de modalités d'accueil d'habitants ou d'activités dans les communes.

Nous pensons, à l'École d'Architecture de NANCY, que notre société a besoin de représentations et de formalisations de ce que pourraient être une alternative au modèle dominant du lotissement et de la «production» d'habitat dans les petites communes.

On ne changera de paradigme que lorsque le suivant sera suffisamment clair et partagé pour être porté collectivement, par les habitants, les élus, les acteurs et partenaires des projets d'urbanisme.

Nous participons à notre mesure, en démontant les patrimoines, les situations construites des 30 dernières années (les objectifs poursuivis, les situations locales, les identités en sommeil…) et en les remontant autrement, à préparer l'acceptation du deuil d'un modèle dont chacun vérifie l'obsolescence au quotidien, et à formaliser, représenter, expérimenter ce que pourraient être de nouvelles attitudes de construction d'un cadre de vie adapté aux attentes de nos concitoyens dans un monde de ressources rares et de nouvelles solidarités.

Les « projets » que nous élaborons dans les communes qui acceptent de jouer ce jeu, contribuent – au delà de la matière à débat local qu'ils produisent – à construire une hypothèse de démarche et d'outils de conception urbaine et paysagère pour demain.

C'est le sens même de la durée – et de la ténacité - dans notre organisation d'atelier « hors les murs » que nous avons mis en place à l'école, en lien avec notre partenaire « historique », le réseau des Parcs naturels régionaux.

C'est le sens même d'un atelier de formation et de recherche dans un cycle de Master dans une École d'Architecture. Un second septennat s'impose…

Bilan de l'atelier "hors les murs"

A travers cet atelier, nous nous sommes confrontés à la réalité du métier que nous n'avions alors pas encore touché du doigt. C'est alors qu'apparaît des langages d'urbanisme spécifiques à travers les discours d'élus, de professionnels, d'habitants. L'apprentissage de ce langage n'est pas instinctif en école d'architecture et c'est ce type d'expériences qui apprend au professionnel à écouter, comprendre et réinterpréter la parole des élus et habitants d'un territoire. Cet atelier aux côtés de Marc Verdier est alors devenu un réel apprentissage du métier d'urbaniste. Nous avons dû apprendre à écouter, échanger et synthétiser avec des non professionnels. Le travail effectué lors de la visite des communes a influencé sur la manière de regarder, penser et restituer un travail d'analyse.

L'enseignement, mais surtout les voyages dans ces communes, nous ont permis d'apprendre à conceptualiser en milieu rural. Le regard et la réflexion portés lors des voyages et pendant l'atelier à l'école nous ont notamment sensibilisé sur la question de transition entre le paysage, qui façonne les villages, la structure urbaine existante ainsi que la structure urbaine future. L'atelier nous offre à comprendre qu'une commune n'est pas à étudier seule, mais dans son territoire. Au-delà de ces besoins, l'analyse territoriale permet de lire la commune dans son contexte, dans son paysage, portée par un socle, etc. C'est ainsi que naissent des enjeux de projet, notamment la question de la préservation. Les deux communes étudiées possèdent toutes deux un patrimoine paysager et architectural exemplaire que nous avons tenté de préserver et parfois même révéler. Des positionnements plus engagés ont vu le jour à travers ces projets. C'est notamment lors des analyses que nous avons pris en compte les problèmes posés par les zones pavillonnaire, isolées, qui ne peuvent plus se permettre, au jour d'aujourd'hui, de vivre indépendamment du reste du village. Un autre problème a suscité notre intérêt : l'étalement urbain qui grignote petit à petit les terres agricoles. Toutes ces problématiques et questionnements nous sont apparus essentiels lors de cette aventure pédagogique. Notre regard extérieur a amené aux élus de nouveaux questionnements qu'ils ne se posaient pas avant. C'est donc un double apprentissage que nous retiendrons de cette expérience.

Bien plus qu'un atelier de travail, le projet « hors les murs » est une véritable expérience de recherche et d'échanges entre étudiants, élus et territoire. Source de débat et de communication avec les acteurs des territoires, ces voyages à travers le massif du Morvan et le massif des Bauges offrent avant tout une expérience humaine qui témoigne de l'importance de croiser des regards différents lors d'un projet d'urbanisme. Ce sont autant de perspectives qui s'ouvrent à nous, réalisant les enjeux de l'urbanisation en ce qui concerne les territoires ruraux.

REMERCIEMENTS

Le temps de l'échange

L'École d'architecture de Nancy, les enseignants et les étudiants tiennent à remercier pour leur coopération, leur accueil et leurs conseils :

- Monsieur **Patrice JOLY**, président du Parc Naturel Régional du Morvan.

- L'ensemble de l'équipe du Parc Naturel Régional du Morvan et plus particulièrement **Olivier THIEBAUT**, chargé d'études du PNR du Morvan, qui nous a accompagné tout au long de la semaine.

- Monsieur **Gilles DE MONTALEMBERT** pour son enthousiasme et sa joie de vivre, ainsi que l'équipe municipale de La-Roche-en-Brénil pour les moyens mis en œuvre pour nous accueillir.

- Monsieur **André GUERRAZ**, président du Parc Naturel Régional des Bauges.

- L'ensemble de l'équipe du Parc Naturel Régional des Bauges et plus particulièrement **Simon PAILLET**, chargé d'études du PNR des Bauges, qui nous a accompagné tout au long de la semaine.

- Monsieur **Pierre DUPERIER** et Madame **Agnès FORET** ainsi que l'équipe municipale de La-Roche-en-Brénil pour les moyens mis en œuvre pour nous accueillir.

- **Tous les élus, professionnels et habitants du Morvan, des Bauges et d'ailleurs**, qui nous ont consacré du temps et ont participé à la réussite de cet atelier, pour la septième année consécutive.

Nous souhaitons remercier plus particulièrement **Jean-Claude BIGNON** ainsi que **Dominique GAUZIN-MÜLLER** pour leur participation à la rédaction de cette brochure.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux – Urbanisme - Monde rural – Patrimoine - Paysage

-Les nouveaux principes de l'urbanisme – la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour – François ASCHER – Ed. de l'Aube – 2001

-Libéralisme et paysage – réflexion sur l'état des paysages français – Christian CARLE - Ed. de la Passion – 2003

-La ville Franchisée – formes et structures de la ville contemporaine – David MANGIN – 2004 – ed. de la Villette

-L'architecture écologique – 29 exemples européens – Dominique GAUZIN-MULLER – Ed du Moniteur – 2001

-Paysages urbains – une France intime – Pascal DUTERTRE – Ed. du Moniteur – 2007

-Manifeste du tiers paysage – Gilles CLEMENT – Ed. Sujetobjet - 2004

-Etudes Rurales – « de l'agricole au paysage » - éd. De l'EHESS n° 121-124 – 1991

-Patrimoine et paysages culturels – Actes di colloque de St Emilion – 2001 – Ed confluences

-A qui appartient l'espace rural ? – Ph. PERRIET-CORNET – dir d'ouvrage – Ed de l'aube – datar – 2002

-« la notion de patrimoine » - J.P. BABELON et A. CHASTEL – Ed Liana Lévi – 1995

-Territoires en mouvement : la montagne – Datar – la documentation Française – Paris 2002

-Montagnes : territoires d'inventions – Ecole d'architecture de GRENOBLE – octobre 2003

-Urbanisme opérationel et aménagement durable, Bonnes pratiques et références – Bureau d'étude Arch'Urba, Anne FAURE, Andrela ANTUNES, Sarah LASSERRE, Martin LANGINIEUX – 2008

-6 histoire pour y croire, Vers un urbanisme de qualité en milieu rural et périurbain – De l'expérience des Parcs naturels régionaux du Nord – Pas-de-Calais pour les territoires ruraux et périurbains (Eppe-Sauvage, Flines-les-râches, Ors, Raismes, Ruminghem, Warvrans-sur-l'Aa)

-Vivre et construire avec le climat en Languedoc-Roussillon, Exposition – Union régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon, "Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – 2011

Extensions urbaines

-Maison individuelle, architecture, urbanité – sous la dir. Scientifique de Guy TAPIE – Ed. l'aube – essai – 2005

-« Imaginer les nouveaux quartiers » - Guide méthodologique destiné aux maîtres d'ouvrage des nouveaux lotissements – CAUE 72 - 2005

-Philippe MADEC – Plourin-les-Morlaix 1991-2004 – « le temps citoyen à l'œuvre » - Ed. J.M. Place – nov 2004

-« Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime » - Jacques Boissière – ABF – Collectif CAUE 17 – J.M. Thibault – Aout 2004

-« Comment vit-on dans les nouveaux quartiers ? » - rapport sur l'enquête menée en Charente-Maritime – Pascale LEGUE – CAUE 17 – Avril 2004

-« Le Lotissement : pour un projet urbain de qualité » - CAUE 56 – Mars 2005

-« Réussir un projet d'urbanisme durable » Méthode en 100 fiches – AEU – ADEME – Editions le Moniteur - 2006

-« Le rêve de la maison » - Cités-jardins, lotissements et hbaitat durable dans le Rhône – CAUE 69 - 2007

-« Lotir autrement » et « La rue autrement » - CAUE 62 – 2008

-Faire la ville avec les lotissements – Sous la dir. De Ariella MASBOUNGI – Ed. le Moniteur – 2008

-BREDA – Faire la ville durable - Sous la dir. De Ariella MASBOUNGI – Ed. le Moniteur – 2008

-Revue « Diagonal » n° 166 – juillet 2004 – Campagne des villes, campagne des champs –

-Revue « Urbanisme » n° 338 – oct. 2004 – Urbain/rural –

-Revue « Urbanisme » n° 324 – juin 2002 – Développement durable : l'enjeu urbain.

-Revue durable (CH) – « L'écoquartier, brique d'une société durable » - N° 28 – février-mars-avril 2008

Sites internet consultés

-http://www.parcdesbauges.com – Consulté le 20.08.2012

-http://www.lesbauges.com/cms/index.php – Consulté le 20.08.2012

-http://www.parcdumorvan.org – Consulté le 28.08.2012

-http://www.gite-bauges-savoie.com – Consulté le 21.08.2012

-http://bimby.fr – Consulté le 05.09.2012

Impression réalisée par S.P.E.I.
IMPRIMERIE S.P.E.I.
34 bis, avenue Charles-de-Gaulle - BP 26
54272 NANCY PULNOY
tél : 03 83 29 31 84 fax : 03 83 21 89 87
http://www.spei-imprimerie.com
E-mail : spei@spei-imprimerie.com

« Quinze jeunes qui arpentent un village, cela ne passe pas inaperçu ! Après avoir écouté les demandes de la commune, les étudiants les réinterprètent, laissant parfois dans leur sillage plus de questions que de réponses…»

Dominique GAUZIN-MÜLLER

2006
CRUET (73)
ECOLE-EN-BAUGES (73)

2007
LESCHERAINES (73)
St JORIOZ (74)

2008
CEYZERIAT (01)
HERY / ALBY (74)

2009
LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68)
GRUFFY (74)

2010
SAINT CYR EN ARTHIES (95)
DUINGT (74)

2011
GAILLON SUR MONTCIENT (78)
US (95

2012
LA RICHE-EN-BRENIL (21)
JARSY (73)

Parc naturel régional Morvan

Parc naturel régional du Massif des Bauges

école nationale supérieure d'architecture de nancy

Entre Morvan et Bauges, expérimentation et recherche 2012